This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

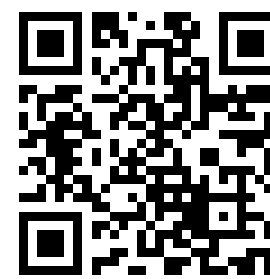

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

PQ
1572
A7+

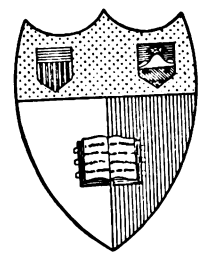

Cornell University Library
Ithaca, New York

BOUGHT WITH THE INCOME OF THE
SAGE ENDOWMENT FUND
THE GIFT OF
HENRY W. SAGE
1891

Digitized by Google

OLIN LIBRARY – CIRCULATION
DATE DUE

GAYLORD PRINTED IN U.S.A

Cornell University Library
PQ 1579.A7
Mortifiement de vaine plaisance de Rene
3 1924 027 414 584 olin,ovel

Digitized by Google

Digitized by Google

# Le Mortifiement de Vaine Plaisance

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE MORTIFIEMENT
DE
# VAINE PLAISANCE
## DE RENÉ D'ANJOU

Digitized by Google

ŒUVRE NATIONALE
POUR LA REPRODUCTION DE MANUSCRITS A MINIATURES
DE BELGIQUE
(SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES ET ICONOPHILES DE BELGIQUE)

*Cet ouvrage a été tiré à 830 exemplaires numérotés :*

N^os^ 1 à 42 : sur papier d'Arches fort,
avec une suite de décomposition des couleurs de la planche I,
imprimés pour les Membres protecteurs de
l'Œuvre Nationale pour la Reproduction de Manuscrits à Miniatures de Belgique;

N^os^ 43 à 230 : sur papier d'Arches,
imprimés pour les Membres
de la Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique ;

N^os^ 231 à 830 : sur papier vélin fort.

EXEMPLAIRE N° 397

Digitized by Google

Digitized by Google

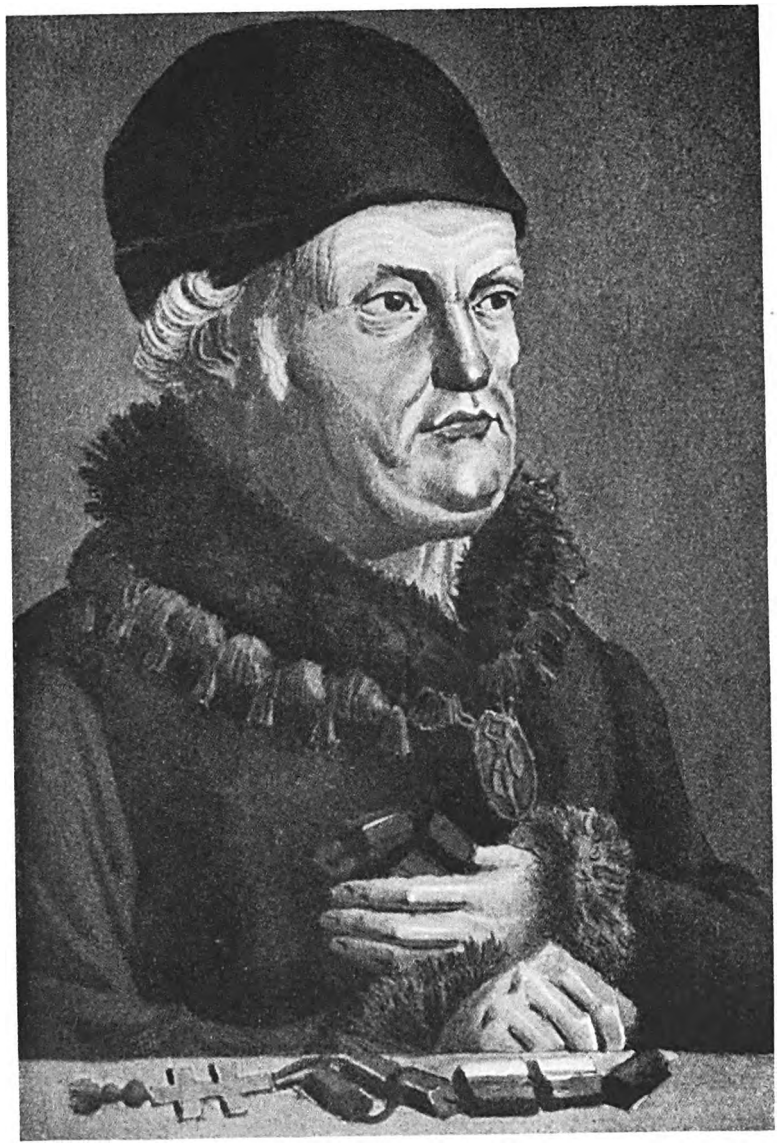

LE ROI RENÉ

d'après un portrait de la bibliothèque d'Aix-en-Provence.

Digitized by Google

# LE MORTIFIEMENT DE VAINE PLAISANCE

## DE RENÉ D'ANJOU

*Étude du texte et des manuscrits à peintures*

PAR

FRÉDÉRIC LYNA

BIBLIOTHÉCAIRE AU CABINET DES MANUSCRITS
DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE

*New York*

G. E. STECHERT & C° (ALFRED HAFNER)
31-33 East 10th street
M. DCD. XXVI

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY

Digitized by Google

PQ
1579
A7+

A.568735

Digitized by Google

# LE ROI RENÉ

## La vie aventureuse du « bon roi ».

Le roi René n'a guère à se plaindre de ses biographes : ils étaient ses admirateurs avant de devenir ses historiens (1). Villeneuve-Bargemont et le comte de Quatrebarbes n'ont vu en lui que le preux doué de toutes les vertus chevaleresques. Ils se sont gardés de dissiper la légende qui estompait les vrais traits de cette figure singulière et attrayante, à laquelle les œuvres de Shakespeare, de Schiller et de Walter Scott ont assuré une place enviable dans la littérature mondiale. Il fallait l'humeur sévère d'un archiviste pour reviser une biographie aussi aimablement partiale.

(1) Sur l'histoire de René d'Anjou, voir principalement : F. L. Villeneuve-Bargemont, *Histoire de René d'Anjou, roi de Naples, duc de Lorraine et comte de Provence.* Paris, 1825; Quatrebarbes, *Œuvres complètes du roi René, avec une biographie et des notices.* Angers, 1845-46; l'article de Vallet de Viriville dans la *Nouvelle Biographie générale de Firmin Didot,* t. LI (1862), col. 1009-1014; Lecoy de la Marche, *Le roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires, d'après les documents inédits des archives de France et d'Italie.* Paris, 1875; Pierre Champion, *Vie de Charles d'Orléans.* Paris, 1911, passim; Pierre Champion, *Histoire poétique du XV^e siècle.* Paris 1923, passim; Huizinga, *Herfstij der Middeleeuwen. Studie over levens- en gedachtenvormen der veertiende en vijftiende eeuw in Frankrijk en de Nederlanden.* Haarlem, 1919, passim. — On trouvera une bibliographie abondante mais incomplète dans : Ulysse Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen âge. Bio-bibliographie.* Paris, t. II (1907), col. 3930-3933.



Digitized by Google

Lecoy de la Marche a recréé au moyen de documents d'archives un roi René, qui pour n'être plus légendaire n'en garde pas moins tout son attrait. La vie de cet original couronné est souvent moins vraisemblable que les fictions les plus romanesques.

Le roi René naquit à Angers, le 16 janvier 1408, de Louis II, roi de Naples, et de Yolande d'Aragon. Les chroniqueurs superstitieux rapportent que l'année de sa naissance fut marquée par de grands malheurs : un hiver rigoureux se prolongea de la Saint-Michel à la Chandeleur; il y eut des famines et des inondations. Autant d'indices inquiétants pour l'avenir du jeune prince! Cependant tout faisait prévoir que, comme cadet de famille, il ne jouerait qu'un rôle secondaire de grand seigneur plus ou moins bien apanagé, la succession entière du père étant dévolue au fils aîné.

Par suite de la mort prématurée de Louis II, la reine Yolande exerça le pouvoir pour le plus grand profit de ses États. C'était une femme de cœur et de bon sens. Charles VII lui-même l'écoutait volontiers et se plaisait à l'appeler « ma bonne mère ». Habile et persuasive, elle amena son cousin, Louis de Bar, cardinal de Châlons, à adopter René comme héritier de son duché. Elle circonvint ensuite Charles II de Lorraine qui consentit à accorder à René la main de sa fille unique, Isabelle. Il y fallut beaucoup de diplomatie : d'anciennes amitiés retenaient le vieux duc dans le parti bourguignon et l'on ne put triompher de sa résistance qu'en lui faisant espérer un accroissement de son domaine et la fin des dissensions qui s'éternisaient entre la Lorraine et le Barrois.

Les époux princiers n'étaient encore que des enfants : Isabelle n'avait que dix ans, René n'en avait pas douze. Le jeune prince vécut tour à tour auprès de son beau-père et de son oncle, Louis de Bar. Ce prince de l'église qui savait au besoin porter « un bassinet pour mitre et pour croix un tache d'acier » l'instruisit dans l'art de faire la guerre; mais il se préoccupa aussi de lui faire partager sa passion pour les objets d'art. A la cour élégante de Nancy, René reçut une initiation non moins précieuse; il y apprit à aimer la littérature et la musique qui étaient tenues en grande estime par Charles II.



Digitized by Google

Cependant le neveu du duc de Lorraine, Antoine, comte de Vaudemont, regardait la Lorraine comme un fief salique qui ne pouvait, par une femme, sortir de la maison régnante. Par ailleurs la situation de René était très délicate, sinon équivoque. Son beau-père avait été un des partisans les plus zélés de Jean sans Peur, tandis que le cardinal de Bar avait prêté foi et hommage, en son nom propre et en celui de son successeur, entre les mains du régent Bedford. Quand en 1429, Jeanne d'Arc refoula miraculeusement les Anglais, les deux frères de René furent à ses côtés dans sa marche triomphale. Le jeune duc de Bar, frémissant d'impatience et d'enthousiasme, ne pouvait, sans s'accuser de lâcheté, rester passif devant d'aussi prodigieux événements. Faisant fi de ses engagements, il rejoint l'armée royale à la tête d'une petite compagnie et le 17 juillet 1429 il assiste au couronnement de Charles VII à Reims. Quinze jours après, le régent Bedford reçut de René le désaveu énergique du serment prêté en son nom par son oncle.

René ne put longtemps rester auprès du roi; la mort du cardinal de Bar, survenue en 1430, le rappela dans ses nouveaux États. A peine y fut-il installé, qu'il eut à déplorer la perte du duc de Lorraine, son beau-père. Devenu duc de Lorraine et de Bar et reconnu solennellement par la noblesse et le clergé des deux pays, René dut songer à se défendre contre Antoine de Vaudemont. Ce rude guerrier, qui avait pris part à plusieurs batailles rangées, redoutait peu un adversaire, qui avait plus de fougue que d'expérience. Il avait d'ailleurs un allié puissant dans le duc de Bourgogne, heureux de trouver un moyen de réaliser son rêve politique, relier ses Etats de Flandre à ceux de Bourgogne. Charles VII, il est vrai, donna à René l'appoint de bonnes troupes, commandées par le brave général Barbazan. Mais le duc de Lorraine était trop jeune pour écouter de sages conseils. Il se porta à la rencontre de ses ennemis dans la plaine de Bulgnéville, dans les Vosges. L'artillerie du comte de Vaudemont, dissimulée habilement derrière des chariots qui s'ouvrirent brusquement, foudroya l'armée lorraine, qui se débanda et fut taillée en pièces en moins d'une heure. Malgré des prodiges de valeur personnelle, René fut fait



Digitized by Google

prisonnier par les troupes bourguignonnes. Cette « pitieuse et douloureuse journée de Bulgnéville » eut des conséquences qui pesèrent sur toute l'existence de René. Son énergie en fut amoindrie et l'insuffisance de ses finances devait faire échouer toutes ses entreprises militaires.

En dépit des tentatives ingénieuses et répétées de sa femme Isabelle, René languit de longues années en captivité. De crainte d'une évasion, on le traîna d'un endroit à l'autre. De Talent, près de Dijon, et de Bracon sur Salines, en Franche-Comté, on le transporta prudemment à Rochefort, près de Dôle, puis à Dijon. Quoi qu'on ait prétendu, il connut la vie de prison, attristée par d'inutiles sévérités : toutes les issues de son appartement jusqu'au tuyau de la cheminée étaient gardées par des barreaux de fer. Si l'on en croit les chroniques, le prisonnier put heureusement faire un usage intelligent de ses loisirs forcés : il peignit sur verre les armes de Bar, les portraits des chevaliers de la Toison d'or qui avaient pris part à la bataille de Bulgnéville, et ceux de Jean sans Peur et de Philippe le Bon, lesquels furent placés dans la chapelle des Chartreux.

Cependant la sévérité sourcilleuse du duc de Bourgogne parut fléchir un instant. Il rendit la liberté à son prisonnier sous condition de réintégration et à titre provisoire. René quitta la « Tour de Bar » le 1er mai 1432, en promettant d'y rentrer à la même date l'année suivante. Il se réconcilia, du moins en apparence, avec le comte de Vaudemont, dont le fils Ferry se fiança à sa fille Yolande. Le différend au sujet de la Lorraine fut soumis à l'arbitrage de l'empereur Sigismond. Le 24 avril 1434, à Bâle, en présence des deux parties, l'investiture fut adjugée à René. Philippe le Bon regarda la sentence arbitrale comme un outrage; usant de son droit, il intima à René l'ordre de se constituer prisonnier à Dijon. Comme son grand-père, le roi Jean, René aima mieux reprendre ses fers que de transgresser la parole donnée. Il rentra dans sa prison, qui fut entourée de la surveillance la plus hargneuse. Ceux qui réussirent à pénétrer jusqu'à lui eurent de la peine à reconnaître dans ce captif abattu, à la barbe hirsute, le superbe héros des tournois et des fêtes.



Digitized by Google

La vie de René devait être sans cesse traversée par l'imprévu. Un coup de théâtre vint encore exacerber la jalousie de Philippe le Bon et augmenter ses exigences. Au moment le plus dur de sa captivité, le 24 octobre 1434, René apprit la mort de son frère Louis III d'Anjou, qui lui laissait tous ses États, et peu de temps après, celle de Jeanne II, reine de Naples, dont il héritait le royaume de Sicile. Voilà donc René, prisonnier de guerre, devenu par le caprice des événements, duc d'Anjou, de Bar et de Lorraine, comte de Provence, roi de Sicile et de Naples! Il envoya sa femme Isabelle en Italie avec le titre de lieutenante-générale. Cette « vraye amazone, qui dans un corps de femme portoit un cœur d'homme », s'acquitta à merveille de sa mission difficile. Elle ranima le courage du parti angevin, et combattit les menées d'Alphonse d'Aragon qui maintenait ses prétentions au trône de Sicile.

Les négociations entamées pour la délivrance de René aboutirent enfin, grâce au concours actif de Charles VII et d'un grand nombre de seigneurs. René n'obtint toutefois son élargissement, en 1437, qu'au prix de sacrifices très durs. Il dut céder plusieurs terres au duc de Bourgogne, donner son consentement à un traité de mariage entre Marie de Bourbon, nièce du duc Philippe, et son fils Jean. Enfin, on exigea de lui une indemnité de 400.000 florins.

René partit aussitôt pour la Provence. Sa réputation l'y avait précédé et avait débridé toutes les imaginations. Arles, Aix, Marseille pavoisées et fleuries le reçurent aux sons allègres de toutes leurs cloches. En 1438, il mit à la voile pour Naples où il fut accueilli comme le vrai souverain; couronne en tête et sceptre en main, il parcourut à cheval les principaux quartiers de la ville avec ses deux fils et la reine Isabelle. Cependant, une lutte longue et âpre allait aussitôt s'engager. Diplomate cauteleux autant qu'habile général, le roi Alphonse était un adversaire redoutable. Sorti depuis peu de la captivité où l'avait tenu le duc de Milan, le nombre de ses partisans n'avait cessé de grossir. René le trouva à la tête de bonnes troupes, avec lesquelles il s'était avancé à l'intérieur du royaume. Il s'élança à sa poursuite et sa campagne



Digitized by Google

dans les Abruzzes fut couronnée de succès : une à une, les provinces se soumirent. Les historiens nous ont laissé des récits pittoresques de cette expédition : ils nous dépeignent René sans bagages mais de bonne humeur, faisant cuire lui-même les œufs pour le repas commun et buvant comme ses soldats dans une tasse de hêtre. Mais la trahison de son général Caldora, dont Alphonse excitait secrètement la cupidité, fit échouer toute l'entreprise. Un à un ses capitaines firent défection, corrompus par l'or de l'Aragonais. Acculé, René dut s'enfermer à Naples, déjà épuisée par la famine. Ayant renvoyé sa femme et ses enfants en Provence, il se préparait à une suprême résistance, quand une nouvelle trahison vint précipiter sa défaite. Un napolitain ayant révélé à Alphonse l'existence d'un aqueduc qui, neuf siècles auparavant, avait déjà permis à Bélisaire de se rendre maître de la ville, René se trouva au milieu de la nuit investi de toutes parts. Ralliant ses troupes éparses, il se fit jour l'épée à la main et gagna le Château Neuf, tandis qu'Alphonse entrait à Naples sur un char attelé de chevaux blancs, comme un triomphateur romain. Le malheureux roi put s'embarquer deux jours après et arriva à Marseille en 1442. Cette année marque un tournant dans la vie de René. Dégrisé par ses insuccès, la gloire militaire a perdu pour lui sa séduction. Le « lion déchaîné », comme l'appelait son rival Alphonse, s'assagit et marque désormais sa préférence pour des occupations et des plaisirs plus pacifiques. Cette physionomie nouvelle se dessinera plus nette de jour en jour : c'est d'elle que va s'emparer la légende.

A dater de cette époque, René séjourne souvent à la cour de son beau-frère Charles VII, dont il devient le conseiller le plus écouté, tout en donnant ses soins attentifs à l'administration de ses domaines d'Anjou et de Bar. De la Lorraine il n'aura bientôt plus à s'occuper, le droit de succession de ce duché devant passer en 1453, par la mort de la reine Isabelle, au fils de celle-ci, Jean de Calabre. Ce n'est que plus tard que René élira domicile en Provence. En 1444, il prend une part importante, à Tours, aux négociations avec l'Angleterre et, pour plaire à son souverain, fait le sacrifice de sa fille cadette Marguerite, qui fut solennellement fiancée à Henri VI, comme gage de la paix future. Le



Digitized by Google

mariage ne fut célébré qu'un an après, presqu'en même temps que celui de Ferry de Lorraine et de Yolande, la fille aînée de René. Le roi de Sicile contribua par tous ses moyens à l'organisation, en 1445, des compagnies d'ordonnance, d'où sortiront plus tard nos armées régulières. Il aida de son intervention active à mettre fin au schisme de l'Église. Malheureusement son influence, combattue par le parti de Pierre de Brézé, devenu le favori de Charles VII et protégé par Agnès Sorel et après celle-ci par Antoinette de Maignelais, prit bientôt fin et fut supplantée par celle de son rival. Le roi de Sicile sut se résigner et se retira dans ses domaines.

S'il s'était rendu utile à la chose publique, René n'avait cessé en même temps de courtiser la gloire mondaine; il était « plain de deduyt et de plaisir et n'avoit en son train que gens d'esprit et passe-temps ». Il aimait le bruit et le faste des tournois et des joutes. Au pas d'armes qui eut lieu entre Razilly et Chinon, en 1447, il parut dans la lice avec un écu de sable semé de larmes d'argent, monté sur un cheval noir caparaçonné de deuil. L'année suivante, Saumur « la gentille et bien assise » offrit le spectacle d'un tournoi d'une splendeur jusque là inégalée. Mais le Pas d'armes de la Bergère à Tarascon, en 1447, surpassa les précédents par sa nouveauté et son luxe : les chevaliers y parurent déguisés en bergers.

Voulant relever la chevalerie dont le prestige diminuait d'année en année, et sans doute à l'exemple de la fameuse Toison d'or, René institua en 1448 l'ordre du Croissant sous le patronage de saint Maurice, le chef de la légion thébaine, avec la devise : *Loz en croissant*. Lui-même en rédigea les statuts.

La paix entre la France et l'Angleterre ne fut pas de longue durée. Elle fut rompue en 1449, malgré tous les efforts que fit Marguerite d'Anjou pour la maintenir. La campagne de Normandie qui s'ouvrit aussitôt ne fut qu'une marche triomphale. René accompagna le roi de France dans cette expédition, et l'aida l'année suivante à enlever aux Anglais la Guyenne, la seule province qui leur restât.

A cette époque René avait franchi l'étape la plus heureuse de sa



Digitized by Google

vie, celle des enthousiasmes et des luttes, des fêtes et des tournois. Dans la période qui suivra, c'est la lente désagrégation de ses États sous l'effort centralisateur de la France nouvelle, ce sont les tombes de ses proches le long de sa route de jour en jour plus solitaire. Il mourra presque comme il était né : à sa naissance il n'était que duc de Guise, à sa mort il ne sera plus que comte de Provence.

En 1453, il perd sa femme Isabelle. Bien qu'il eût épousé cette princesse pour des raisons politiques, il avait conçu une réelle estime pour son intelligence, son énergie et sa générosité. Cette perte l'accabla fortement. Il chercha à se consoler en composant le traité : *le Mortifiement de vaine Plaisance*, et adopta comme emblème un arc avec la corde brisée et la devise : *Arco per lentare, piaga non sana.*

Le corps de la reine fut déposé dans le somptueux monument de la cathédrale d'Angers, qu'on avait commencé à édifier quelque temps auparavant et où son époux devait la rejoindre.

De nouvelles diversions vinrent arracher le roi René à sa douleur. La même année il prit de nouveau les armes pour secourir le duc de Milan et les Florentins, attaqués par le roi d'Aragon et la république de Venise. Cette campagne comme les précédentes se termina par un échec. Mais le destin lui donna encore quelque répit. En 1454, René convola en secondes noces avec Jeanne de Laval, qui fut pour lui une compagne pleine de douceur et dont le sens poétique s'harmonisait fort bien avec son goût de la nature, ses distractions d'artiste et son détachement chaque jour plus grand des vanités terrestres. En 1461, Charles VII fit un nouvel appel au dévouement de son beau-frère. Gênes, soumise au roi de France, venait de s'insurger contre son autorité. Jean d'Anjou fut chargé de la ramener à l'obéissance. René lui-même à la tête d'une armée se porta au secours de son fils. Cette expédition se termina par la plus lamentable des déconfitures. Le roi de Sicile échoua à Marseille avec les débris de son armée en lambeaux. Pour comble de malheur, Charles VII mourut l'année suivante et l'astucieux Louis XI lui succéda. Ce prince machiavélique ne laissa plus un instant de répit à son oncle. Celui-ci, au lieu de veiller aux pièges qu'on tendait sous ses pas, se prit à poursuivre



Digitized by Google

de nouvelles chimères. En 1466, les Catalans lui firent l'offre inespérée du trône d'Aragon, le trône même de son rival. Ils venaient de se révolter contre Jean II, le successeur d'Alphonse, et firent appel à René comme au petit-neveu de leur reine. Malgré les cruels mécomptes de ses entreprises antérieures, le bon Roi s'engagea dans cette nouvelle aventure. Il chargea son fils Jean, duc de Calabre, du commandement militaire. Ce capitaine jeune et fougueux jalonna sa campagne de victoires et se rendît maître de Barcelone. Mais pour prix de ses prouesses, il ne trouva au sein de la capitale conquise qu'un tombeau. Il y mourut, le 27 juillet 1471, victime de cet assassin des princes, le poison. Cette fois, René eut le pressentiment sinistre des malheurs qui le guettaient encore. Il était grand temps de se garer !

Il quitta prudemment l'Anjou et alla se fixer à demeure dans son comté de Provence, qui ne dépendait pas du roi de France. Entretemps, son petit-fils, Nicolas de Lorraine, le fils de Jean, s'était prononcé pour le parti de Charles le Téméraire, dont il espérait épouser la belle héritière, Marie. Mais il n'eut pas le temps d'être éconduit, il mourut subitement à Nancy en 1473, vraisemblablement des suites d'un empoisonnement. La mort enleva tour à tour le deuxième petit-fils de René, le prince de Galles, son beau-fils Ferry de Vaudemont, sa fille naturelle Blanche, son frère Charles, comte du Maine. Ce fut alors que Louis XI, « l'araignée universelle », mit en œuvre toutes ses ruses et ses finasseries pour dépouiller son vieil oncle. Il poursuivait avec ténacité une politique de centralisation qui devait mettre fin à l'ancien régime féodal. Il essaya de gagner à sa cause les habitants de l'Anjou, occupa de vive force le Bar et la Lorraine, et cita René en 1476 devant le parlement de Paris, qui intimidé lui-même fit décréter René de prise de corps et le somma de comparaître. Il motiva son accusation par l'alliance de Jean et de Nicolas d'Anjou avec les ennemis de la France et par la prétendue conspiration de René avec les ducs de Bourgogne. Mais le roi de Sicile se garda bien de franchir les frontières de la Provence et protesta par tous les moyens juridiques en son pouvoir. Louis XI s'aperçut, mais un peu tard, que le vieux lion avait encore des griffes. Il changea de



Digitized by Google

tactique. Il rejeta toute la responsabilité sur ses juristes, demanda humblement pardon à son vieil oncle et chercha à l'amadouer par des manières patelines et d'habiles flatteries. Il n'y perdît rien, car l'Anjou et la Provence ne tardèrent pas à être annexés à la France.

C'est au milieu de toutes ces tribulations qu'eut lieu le retour lamentable de la reine Marguerite. Cette belle et vaillante femme avait passé une sinistre jeunesse dans l'enfer qu'était à cette époque la cour d'Angleterre. Elle avait pris une part passionnée à la guerre des Deux-Roses, entre les maisons de Lancastre et de York, guerre qui précipita son mari dans la prison, la démence et la mort. Elle passa les dernières années de sa vieillesse précoce et aigrie à relire l'ouvrage que Chastellain avait composé pour elle : *Le Temple de la ruine de quelques nobles malheureux*. C'en était trop pour le vieux prince déjà assailli par tant de malheurs. La mort vint enfin le délivrer le 10 juillet 1480. Son héritier Charles d'Anjou le suivit dans la tombe dès l'année suivante. Ses domaines furent incorporés au royaume de France. Dans le Bar et dans la Lorraine, la succession se transmît par la voie féminine, de Yolande II au fils de celle-ci, René II.

Le roi de Sicile avait ordonné dans son testament qu'on l'ensevelît dans le tombeau élevé par ses soins à Saint-Maurice d'Angers et qui renfermait déjà les restes de sa première épouse. Les Provençaux s'opposèrent de force à l'enlèvement de son corps, qu'on dût transporter secrètement. La bière fut dissimulée parmi les effets de la garde-robe de la reine, puis embarquée sur le Rhône et dirigée sur l'Anjou par la voie ordinaire.

Nous ne pouvons, dans cette courte biographie, nous étendre sur l'administration du roi René ; on en trouvera un tableau complet dans l'ouvrage de Lecoy de la Marche. Bien que prodigue, ce roi toujours court d'argent était ménager des deniers de ses peuples ; il encouragea l'agriculture et donna toute sa sollicitude à l'instruction publique. On peut lui appliquer ce dicton en le retournant : « On n'aime pas les rois, on les adore ». Ce surnom de « bon roi René », il le méritait sans doute, mais non avec cette nuance de dédain qu'y attache la malice française. Sa générosité simple et débonnaire s'illustre à souhait par la jolie anecdote du



Digitized by Google

pêcheur pauvre, dont il commua la redevance annuelle en une platelée d'ablettes. Mais l'aimable popularité de ce prince singulier fut soulignée de façon tragique par les nombreux malheurs qui s'abattirent sans relâche sur lui. Qui mieux que lui pouvait dire : « Il vaut mieux être heureux que roi ! »

Quoi qu'on ait dit, ce n'était pas un homme veule et larmoyant. Il eut de nobles ardeurs et des idées qui n'étaient pas sans élévation. Il n'avait pas, comme les princes de son époque, l'humeur farouche ni la ténébreuse ambition que requièrent les entreprises militaires. Il était mauvais général, mais soldat téméraire. Si on a pu le surnommer le « roi berger », cette appellation s'entend de sa résignation et de son détachement, qui ne doivent pas étonner chez un homme qui assista à la faillite de tous ses rêves. Si la grandeur de la maison d'Anjou périt entre ses mains, ce n'est point sa mollesse ou son incapacité qui causa le désastre, c'est qu'il vécut à un moment de l'histoire où il devait en être ainsi. La France ayant refoulé l'Anglais, devait s'attaquer aux grands vassaux qui la morcelaient et la divisaient. C'était la fin du régime féodal. Moins que les autres, René résista au courant ; dans la Ligue du Bien Public il embrassa le parti de Louis XI. Comme les autres fiefs, ses États furent bientôt absorbés par une France plus grande.

## René, mécène et écrivain.

René était artiste et mécène ; il maniait la plume et le pinceau avec assiduité et ferveur et accordait une protection bénévole aux peintres, aux écrivains, aux troubadours. Comme écrivain il n'est pas célèbre et ne mérite sans doute pas de l'être. Depuis Nisard, les historiens de la littérature ne consacrent à son œuvre que quelques lignes presque dédaigneuses. Cependant à un certain point de vue il mériterait de retenir l'attention. Plus que la plupart des écrivains de son temps, il subit le rayonnement de la Renaissance italienne. Pouvait-on impunément à cette époque guerroyer pendant des années à Naples et aux environs ? C'est là qu'il noua des



Digitized by Google

relations avec des humanistes comme Antoine Marcello, Junien Maggio, et avec les protégés d'Alphonse le Magnanime, Philippe et Laurent Valla. Par malheur, le bon Roi n'avait pas le talent d'un novateur; il gardait tout son respect aux formes inappropriées et vides dont on se contentait encore au XV^e^ siècle. C'est peut-être malgré lui que la Renaissance a laissé des traces dans son œuvre. *Le Cœur d'Amour espris* nous révèle ses admirations, au premier rang desquelles figure naturellement Pétrarque.

Plus attachant que la personnalité littéraire de René était le monde disparate d'écrivains et d'artistes qui gravitaient autour de lui, guettant ses bonnes grâces et ses écus. Pour bien comprendre son œuvre, il ne peut être superflu de faire connaître d'abord les écrivains qui vivaient de son hospitalité (1).

A cet égard, la cour d'Anjou pouvait rivaliser avec celle de Charles d'Orléans. Antoine de la Sale lui-même en subit le charme; il quitta le service de Louis III d'Anjou pour devenir le précepteur du fils du roi de Sicile, et composa pour son élève l'ouvrage didactique *La Salade*. Le grand sénéchal d'Anjou et de Provence, Loys de Beauvau, se montrait le digne émule du roi-poète. Il traduisit Boccace et célébra en vers ampoulés les prouesses des nobles jouteurs au Pas d'armes de la Bergère. René eut pendant quelque temps à son service Pierre Chastellain et il n'est pas impossible qu'il reçût la visite de Villon en quête d'une aubaine. Dans sa jeunesse, il avait eu des rapports cordiaux avec Alain Chartier pour qui il professait une admiration sincère et excessive. Il avait connu et fort apprécié Olivier de la Marche, les frères Greban et d'autres. Aimant les spectacles populaires et présidant à leur ordonnance, il devait sans cesse compter sur le talent d'actifs collaborateurs. Il fut excellemment secondé par son valet de chambre et maréchal de logis, Jean du Périer dit le Prieur, qui était lui-même un auteur ingénieux et fertile; il composa des pièces dans la note du moment et rima le *Songe du Pastourel* en l'honneur de René II, quand celui-ci eût terrassé son redoutable ennemi, Charles le Téméraire.

(1) Cf. LECOY, *Op. cit.*, t. II, p. 174-180; GRÖBER, *Grundriss der romanischen Philologie,* II. Bd., 1 Abt. (1902), p. 1122-24.



Digitized by Google

Non moins dévoué était le héraut d'armes du roi, Colin de Hurion, connu sous le surnom d'« Ardent Désir », qui mit la dernière main au mystère de la *Résurrection*.

Nous ne nous étendrons pas sur les réjouissances publiques qui avaient la faveur du bon prince, comme les solennités de l'Ordre du Croissant, celles de la fête du sacre d'Angers, les processions annuelles dans la même ville des urnes de Cana, la translation des reliques des saintes Maries, les jeux pittoresques de la Tarasque. La réussite de ces spectacles et de ces cortèges supposait le concours dévoué de musiciens et d'artistes de tout genre.

Mais René ne se bornait pas à prodiguer des encouragements autour de lui, chacun des moments les plus importants de son existence lui a inspiré une œuvre de nature très différente (1). En se reportant à sa biographie, on peut classer ses ouvrages dans l'ordre suivant : le *Livre des Tournois*, le *Mortifiement de vaine Plaisance*, le *Cœur d'Amour espris*, *Regnault et Jeanneton*, l'*Abusé en Court*. Il n'a pas cherché à renouveler la forme qui avait déjà servi depuis deux siècles. L'allégorie et le songe, qui grâce à la vogue du *Roman de la Rose* étaient toujours en faveur, sont les modèles surannés qu'il suit. Il le fait d'ailleurs avec aisance, son imagination plastique personnifiant volontiers des idées abstraites.

La première en date des œuvres (2) de René est le *Livre des Tournois* (3), qui est dédié à son frère Charles d'Anjou, comte du

(1) Sur l'œuvre littéraire de René voir surtout : LECOY DE LA MARCHE, *Op. cit.*, p. 153 et suiv. ; G. GRÖBER, *Grundriss des romanischen Philologie*, II. Bd., 1. Abt. (1902), p. 1120-22. — On en trouvera des analyses dans QUATREBARBES, VILLENEUVE-BARGEMONT et LECOY, *Op. cit.*

(2) QUATREBARBES (*Op. cit.*, en tête de chaque ouvrage) et LECOY DE LA MARCHE (*Le roi René*, II, p. 154-73) ont énuméré les manuscrits qui leur étaient connus. A notre tour, nous reprendrons la liste en la complétant de quelques unités nouvelles.

(3) Paris, Bibl. nat., fonds français : Ms. 2692, XV^e siècle, parchemin, miniatures ; Ms. 2693, exemplaire analogue au précédent ; Ms. 2694, copie sur papier du XV^e siècle d'un des manuscrits précédents, reproductions de miniatures et gravures de Melchior Tavernier ; Ms. 2695, XV^e siècle, parchemin, miniatures de Barthélémy van Eyck (il en existe une copie à Leningrad) ; Ms. 2696, XV^e siècle, papier ; — Bibl. Mazarine, Ms. 3711 (1288), XV^e siècle,



Digitized by Google

Maine. La composition de cet ouvrage remonte à l'époque où le Pas de Tarascon venait de clôturer toute une série de joutes et de tournois (± 1450-51), et suit de près la fondation de l'ordre du Croissant en 1448. C'est un cérémonial où l'auteur s'est inspiré des tournois de Flandre et d'Allemagne et qui n'a plus pour nous qu'un intérêt purement historique.

*Le Cœur d'Amour espris* (1) est un roman allégorique où transparaît l'histoire des amours de René avec sa seconde femme, Jeanne de Laval. Il était achevé en 1457 et dédié à son cousin par alliance Jean II, duc de Bourbon. C'est une œuvre qui appartient à la grande famille du *Roman de la Rose,* avec des réminiscences du *Lancelot.*

Comme dans le *Mortifiement*, la prose alterne avec les vers; l'acteur, c'est-à-dire l'auteur, intervient continuellement pour exposer le développement de l'action. Le héros *Cœur* part avec son écuyer *Désir* à la conquête de *Doulce-Mercy*, la dame de ses pensées. Ils s'exposent à de grands dangers et doivent surmonter beaucoup d'obstacles. Ils visitent le manoir de dame *Espérance*,

parchemin; — Dresde, Landesbibliothek, Ms. OC. 58, XV[e] siècle, parchemin, miniatures.

Les *Tournois* de René ont été publiés d'après les manuscrits et les dessins originaux de la Bibliothèque nationale par CHAMPOLLION-FIGEAC, Paris, 1826-27. — Il existe une suite de 15 pièces des Tournois, gravées en Italie vers 1620 d'après les peintures originales et par les soins de Fabri de Peiresc. — Voir BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. IV, p. 65.

(1) Analysé dans : EDUARD CHMELARZ, *König René der Gute und die Handschrift seines Romanes « Cuer d'amours espris » in der K. K. Hofbibliothek,* dans *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen der allerhöchsten Kaiserhauses*, t. XI (1890), p. 123-133. — Paris, Bibl. nat., fonds français : Ms. 24339, XV[e] siècle, parchemin, 70 miniatures; Ms. 1509, XV[e] siècle, vélin, miniatures; — Bibl. de l'Arsenal, Ms. 2984, XV[e] siècle, parchemin, initiales or et couleurs. C'est le manuscrit utilisé par Villeneuve-Bargement; il est postérieur de cinquante ans à l'exemplaire de Vienne dont il n'est qu'une copie. — Vienne, Bibl. nat., Ms. 1629, XV[e] siècle, parchemin, miniatures attribuées à Barthélémy van Eyck; — Vatican, Ms. 2597, XV[e] siècle, parchemin. Dans ce dernier manuscrit comme dans celui de Vienne apparaît le nom de Jehan, duc de Bourbon et d'Auvergne, à qui l'ouvrage était dédié. — Pour les éditions, voir BRUNET, *Manuel du Libraire*, t. I, p. 175.



Digitized by Google

l'ermitage de la naine *Jalousie* et d'autres endroits hérissés d'embûches. Enfermé dans un cachot dans le château de *Tristesse*, *Cœur* finit naturellement par être délivré et obtient l'objet de son désir. Quand le héros arrive à l'hôpital de l'*Amour,* l'allégorie devient une satire dont la pointe est prudemment émoussée. Il passe en revue les blasons décorant le portail du cimetière et qui sont ceux des plus célèbres amoureux de tous les temps. Ce passage est curieux : il nous révèle les préférences et les admirations de René.

Non moins important que cet ouvrage est le *Mortifiement de vaine Plaisance* dont il sera question plus loin. Bien différente de ces deux œuvres est celle qui porte le titre de *Regnault et Jeanneton* (1), poème charmant de grâce et de fraîcheur écrit entre 1457 et 1461, pendant le premier séjour de Jeanne de Laval en Provence.

René se sert ici de la pastorale, une forme à la mode, pour exalter ses amours avec sa seconde femme. Le titre du poème révèle d'ailleurs l'identité des personnages. La trame est simple : un berger et une bergère se rencontrent dans les champs et se partagent un frugal repas à l'ombre d'un arbre, où deux tourterelles accompagnent la scène d'un roucoulement symbolique. Chacun plaide tendrement la force de son amour. Un pèlerin est pris pour arbitre, mais quand il revient le lendemain pour se prononcer, les deux amoureux, qui se sont mis d'accord, ne sont pas au rendez-vous.

Si cette œuvre a des qualités, elle a aussi les défauts de l'époque. Le réalisme méticuleux qui en peinture a créé de vrais chefs-d'œuvre, se manifeste dans la littérature par d'ennuyeuses longueurs. Cet ouvrage de René débute par un tableau de printemps qui aurait pu être charmant, car la sensibilité poétique de l'auteur s'y révèle avec grâce ; mais toutes les plantes, tous les oiseaux, tous les poissons s'y suivent dans une description dont la longueur devient vite fastidieuse.

D'une qualité toute différente est le dernier grand ouvrage de

(1) Paris, Bibl. nat., Ms. fr. 12178, XIX[e] siècle. Copie figurée, faite par B. Gobolchtchicoff en 1843, du manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, aujourd'hui à Leningrad. C'est le manuscrit qui a été utilisé par Quatrebarbes, t. II, p. 105 et suiv.



Digitized by Google

René : *l'Abusé en Court* (1). Quand le roi de Sicile, pour se mettre à l'abri des attaques sournoises de Louis XI, se fut réfugié en Provence, il se remémora les années brillantes qu'il avait passées à la cour de Charles VII, pour les opposer avec amertume à l'ingratitude et à l'hostilité de son successeur. C'est alors qu'il composa *l'Abusé en Court*.

Si cette œuvre comme les précédentes reflète les sentiments de René à une époque bien précise de son existence, comme elles, elle appartient à un genre littéraire à la mode au XV^e^ siècle. *L'Abusé en Court* met en scène un courtisan désabusé dont l'ironie, rarement atténuée par l'indulgence, s'aiguise parfois jusqu'à la férocité. Il nous raconte comment un jour, malgré les conseils d'un parent âgé, il se laisse séduire par les propos d'*Abus* et de *Fol-Cuider*, l'époux de *Folle-Bombance*, qui l'entraînent à la cour où il est aveuglé par les flatteries, les promesses et les appâts d'une jeune donzelle, *Folle-Amour*. Mais son succès ne dure pas plus que sa bourse. Éconduit partout, il ne lui reste plus comme soutien que dame *Patience*, qui ne peut l'empêcher de tomber aux mains de *Pauvreté* et de *Maladie*, lesquelles le conduisent à l'hôpital.

A ces ouvrages de tendances diverses, il convient d'ajouter quelques jolis rondeaux qui dénotent chez René un esprit alerte et badineur. Au XV^e^ siècle, les princes avaient l'élégante habitude de s'adresser des compliments rimés. Cette aimable rivalité nous

(1) Paris, Bibl. nat., fonds français : Ms. 25293, XV^e^ siècle, parchemin, miniatures ; Ms. 1695, XV^e^ siècle, parchemin ; Ms. 1989, XV^e^ siècle, vélin, miniatures; Ms. 12775, XV^e^ siècle, papier ; — Bruxelles, Ms. 21551-69, XVI^e^ siècle, papier. Un bel exemplaire a disparu dans l'incendie de la bibliothèque de Turin. Pour les éditions, voir BRUNET, *Manuel,* t. I, p. 8. Voir aussi la réimpression de l'incunable lyonnais de 1484, parue dans la collection : *Livres à gravures imprimés à Lyon au XV^e^ siècle*. (Lyon, Association Guillaume Le Roy, 1925). Dans la préface qu'elle a écrite pour cette édition nouvelle, M^lle^ E. Droz essaie à son tour de déterminer le véritable auteur de *l'Abuzé en court*. D'après le Ms. fr. 12775 de la Bibliothèque nationale de Paris, cet ouvrage aurait été composé par Charles de Rochefort, mort en 1458. On sait que Colart Mansion l'avait attribué à René d'Anjou. A moins de preuves nouvelles, il nous semble difficile de revenir sur cette attribution.



Digitized by Google

a valu quelques charmants rondeaux (1). Parmi les poésies de Charles d'Orléans figurent six pièces précédées du mot *Sicile*, qui ne peuvent émaner que du roi René. Elles doivent avoir été composées entre 1450 et 1465, date de la mort de Charles d'Orléans. Dans ce concours gracieux, les deux princes mettaient leur coquetterie à avoir le dernier mot ; l'à-propos de René doit lui avoir assuré parfois une victoire qui n'était pas facile.

Pour achever le tableau de l'activité littéraire du roi de Sicile, rappelons encore qu'il est l'auteur de nombreuses lettres qui ne sont pas sans mérite. On lui attribue aussi des pièces de vers sur sa fille Marguerite et des distiques sur la Passion du Christ, qui ne nous ont pas été conservés.

## René bibliophile.

Au cours de son existence agitée, René avait trouvé le temps de réunir une bibliothèque, remarquable par la variété des ouvrages autant que par la décoration d'un grand nombre de manuscrits. Un de ses familiers, Louis de Beauvau (2), en a parlé dans le prologue de sa traduction du *Philostrate* de Boccace (3). Il se dépeint lui-même entrant un jour seul « en ung petit comptouer derriere la chambre et empres le retrait du roy de Sicile », où il se prit à « revirer et a reverser mains romans et mains livres ». Ces quelques lignes nous montrent mieux qu'un long discours en quelle estime le roi René tenait ses livres. Plusieurs copistes travaillaient d'une façon continue dans ses châteaux ou dans leurs dépendances (4). Tel ce Colin de Hurion (5) qui était logé dans la

(1) Imprimés dans Champollion, *les Poésies du duc Charles d'Orléans*. Paris, 1842, p. 430-432. — Cf. Lecoy, *Op. cit.*, t. II, p. 172-174.

(2) Cf. Durrieu, *Manuscrits de luxe exécutés pour des princes et des grands seigneurs français*, dans *Le Manuscrit*, t. II, p. 2.

(3) Paris, Bibl. Nat., Mss. fr. 1467 (f. 210), 1472, 1496, 1501.

(4) Cf. l'abbé G. Arnaud d'Agnel, *Les comptes du roi René, publiés d'après les originaux inédits conservés aux archives des Bouches-du-Rhône*. Paris, 1908-10, t. II, p. 268, n° 2444.

(5) Cf. Arnaud, *Op. cit.*, table; Lecoy, *Le roi René*, t. II, p. 175.



Digitized by Google

tourelle du château d'Angers. Il dirigeait les comptes, copiait les livres ou les faisait copier en ville. Le Prieur lui-même ne dédaignait pas les travaux de transcription. Un élève de la chapelle du roi, Jehan Néron (1), semble avoir dirigé un atelier de copistes de 1476 à 1480. Il faisait des traductions et donnait à relier et à enluminer les livres d'Heures du roi. Nous possédons des détails plus précis sur d'autres artistes de la plume d'oie. Robert Jean (2) transcrivit en 1451 les statuts de l'ordre du Croissant dont René voulait faire hommage à François Sforza, duc de Milan; Alain Gorias (3), relieur et copiste, travailla pour René de 1451 à 1452. Jehannot (4), clerc du contrôleur des finances, grossoya en 1479, sur papier, la *Vie de saint Honnorat;* la même légende fut copiée de nouveau en 1480 par Jacques Goibault (5) et Jehan Lamyer (6). Retenons encore le nom de Jehan Laurens (7), qui en 1477 et 1478 fit des séjours prolongés à la cour de René. Cet astrologue, — c'est ainsi qu'il est appelé dans les comptes, — faisait et achetait pour le roi des livres en *molles* (8), c'est-à-dire imprimés. Il était traité avec égards par son protecteur qui lui fit cadeau d'un cheval pour s'en retourner en Lorraine, d'où il était originaire. Quelques-uns des ouvrages imprimés de la bibliothèque de René ne seraient-ils pas sortis des mains de ce Jehan Laurens?

N'oublions pas d'ajouter que la seconde femme de René, Jeanne de Laval, partageait les goûts de son mari et occupait de son côté plusieurs copistes dont les noms nous sont fournis par les comptes : Pierre Rougeul, Jehan Herlin, Jehan de la Court, Gilles le Fourrier, Gilles Renard (9).

(1) ARNAUD, *Op. cit.*, nos 702, 703, 714, 734.
(2) *Ibid.*, no 682.
(3) *Ibid.*, nos 687, 690.
(4) *Ibid.*, no 725.
(5) *Ibid.*, no 730.
(6) *Ibid.*, no 732.
(7) *Ibid.*, nos 707-8, 3161-2, 3166, 3169-70, 3175.
(8) Voir : LECOY, *Le roi René,* t. II, p. 184-190.
(9) Cf. DELISLE, *Le Cabinet des Manuscrits.* Paris, 1868-81, t. III, p. 338, et surtout ARSÈNE LAUNAY, *Les Artistes angevins au moyen âge* dans la *Revue de l'Art Chrétien,* t. II (1884), p. 299-304.



Digitized by Google

Il est regrettable que nous ne possédions que des données fragmentaires sur la librairie du roi René. Les inventaires incomplets qui nous en ont été conservés ne mentionnent point ses propres œuvres, ni celles des écrivains de son temps pour lesquels il professait une admiration sincère (1). Les ouvrages enluminés et historiés que nous y relevons n'ont pu jusqu'à présent être identifiés. Par contre, on a retrouvé dans plusieurs bibliothèques des manuscrits somptueux provenant de la collection du roi de Sicile (2), dont on chercherait vainement le titre dans les inventaires. Pour faire une reconstitution approximative de cette bibliothèque princière, Lecoy de la Marche (3) s'est servi de l'inventaire du château d'Angers (4), dressé avant le départ de René pour la Provence. A l'exception de quelques ouvrages de valeur négligeable, toute la librairie fut installée à Aix. Un nouveau catalogue fut rédigé sous le successeur du bon roi, Charles d'Anjou, qui avait hérité de toute la collection de son oncle. Comme il le suivit de très près dans la tombe, il n'y avait ajouté que neuf volumes (5). Sur cette liste ne figurent pas les poètes anciens ni ceux du XV$^{e}$ siècle, ceux que, d'après Nostredame, René donna à Fouquet d'Agoult, seigneur de Sault (6). En outre, Lecoy a relevé quelques titres d'ouvrages disséminés dans les *Comptes et Mémoriaux*, publiés par lui-même. On pourrait augmenter encore ce nombre en parcourant l'inventaire publié par Arnaud d'Agnel. On arrive ainsi à un total qui dépasse deux cents volumes. Si on

(1) Voir le *Cœur d'Amour espris*.

(2) On en trouve un aperçu dans DURRIEU, *La Bibliothèque du bon roi René* dans les *Procès-verbaux et Mémoires du Congrès international des bibliothécaires et des bibliophiles tenu à Paris du 3 au 9 avril 1923*. Paris, 1925, p. 442-447.

(3) *Le roi René*, t. II, p. 184-190.

(4) Inventaire de 1471. Cf. *Les extraits des comptes et mémoriaux du roi René, publiés d'après les originaux des Archives nationales* par A. LECOY DE LA MARCHE. Paris, 1873, n° 642.

(5) Cette collection fut léguée aux frères-prêcheurs de Saint-Maximin. M. L'ABBÉ ALBANÈS en a publié l'inventaire dressé en 1508, dans la *Revue des Sociétés savantes*, t. VIII (1874), p. 299, 301 et suiv.

(6) Cf. LECOY, *Le roi René*, t. II, p. 183 (note).



Digitized by Google

pouvait y joindre un jour tous les *membra disjecta* dont nous avons parlé plus haut, la « librairie » du roi de Sicile pourrait rivaliser en richesse avec les plus célèbres de l'époque.

Sur la façon dont René avait réuni ses livres, nous en sommes le plus souvent réduits aux hypothèses. Il avait acquis par héritage (1) quelques livres d'Heures de Louis II d'Anjou et de son frère aîné, Louis III (2), mort sans enfants. Il est vraisemblable que la majeure partie de ses livres furent écrits et historiés dans les « retraits » de ses châteaux ou achetés dans les villes par ses hommes de confiance. D'autre part, des savants et des écrivains de l'époque ont dû souvent faire hommage de leurs œuvres à ce prince qui les admirait et les encourageait. C'est ainsi qu'Antonio Marcello lui envoya un exemplaire enluminé de la traduction de Strabon faite par Guarini de Vérone (3), une copie des écrits de Quintilien récemment retrouvés par Poggio Bracciolini et même le texte grec d'une homélie de saint Jean Chrysostome.

Pour incomplètes qu'elles soient, ces données nous permettent de nous faire une idée de la variété et de l'étendue des connaissances du roi René. Par son éducation, par l'éparpillement de ses États et ses expéditions en Italie, il avait appris à parler et à écrire plusieurs langues, dont chacune était représentée par quelques ouvrages dans sa bibliothèque (4). Les commentaires des Pères de l'Église y voisinaient avec les plus illustres historiens et philosophes de l'antiquité. On n'y trouvait pas moins de trois exemplaires du *Miroir Historial* de Vincent de Beauvais. Des mappemondes, des astrolabes, des sphères, des vues de villes d'Italie et de Provence, ainsi que de nombreux ouvrages attestaient la prédilection de René pour la géographie. Il avait fait faire par son artiste favori, Barthélémy van Eyck, une carte de la Loire. Mais il consacrait aussi des instants précieux à l'étude de la botanique, de l'anatomie, de la médecine et de la physique. Sur chacune de ces sciences il possédait les ouvrages les plus en vogue.

(1) Voir : L. DELISLE, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 55-56.
(2) Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 1156 A ; Brit. Mus., ms. Egerton 1070.
(3) Bibliothèque d'Albi, N° 77.
(4) Cf. LECOY, *Le roi René*, t. II, p. 184-190.



Digitized by Google

Comme tous les esprits curieux, il subit l'attirance de cet art mystérieux, l'astrologie. Parmi ses livres figure un ouvrage d'astrologie en allemand, historié et signé, que lui avait offert Nicolas Merlin. Il cultivait cette science chimérique en compagnie de Jean Laurens qui rédigeait pour lui des « prognostications », ou de Pierre Nostredame, médecin juif, qu'il avait fait baptiser.

## Les peintres et les miniaturistes du roi René (1).

René était-il peintre et miniaturiste?

La légende lui a attribué pendant des années tous les manuscrits portant sa devise ou ses armes, tous les tableaux d'Anjou et de Provence, y compris ceux de Froment et de Charonton (2). Cependant, au nom de la vérité scientifique, certains critiques modernes enlèvent au bon prince toute sa gloire de peintre et vont jusqu'à dire qu'il n'a jamais tenu un pinceau. Il y a exagération dans les deux sens. On ne peut nier l'importance de certains témoignages, comme celui de Summonzio (3) et celui de Nostre-

(1) Sur René et ses peintres voir : Jules Renouvier, *Les peintres et les enlumineurs du roi René (Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1855-59, t. IV, p. 350); Lecoy de la Marche, *Le roi René*, t. II. p. 69-97; du même, *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René, pour servir à l'histoire des arts du XV^e siècle, publiés d'après les originaux des Archives nationales*. Paris, 1873; Paul Mantz, *La Peinture française du IX^e siècle à la fin du XVI^e siècle*. Paris, 1897, p. 200-206; L. Dimier, *Les Primitifs français*. Paris, s. d., p. 92-95; Gaston Save, *Le duc René I^er, artiste peintre*, dans le *Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est*, 1899; Arnaud d'Agnel, *Les Comptes du roi René, publiés d'après les originaux inédits conservés aux archives des Bouches-du-Rhône*. Paris, 1908-10; Durrieu, *Les Peintres du roi René*, dans *l'Histoire de l'Art*, publiée sous la direction d'André Michel, t. IV, 2^me partie (1911), p. 710-12; A. von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. Wien, 1906-11, t. III, p. 135-137.

(2) Cf. Save, *loc. cit.*

(3) Cf. Renouvier, *Op. cit.*, p. 10 : Etiam de soa mano pinse bene, et a questo studio fu sommamente dedito, pero secundo la disciplina di Fiandra.



Digitized by Google

dame (1), dont l'arrière grand-père était l'astrologue du roi de Sicile. Tous deux vantent le talent de peintre de René, dont parle d'ailleurs avant eux une lettre des Frères mineurs du couvent de Laval, qui en 1456 le remercient d'une image « portant la croix le plus piteux le mieux portraict » (2). Brantôme s'est fait l'écho de cette tradition, qu'il a sans doute accommodée au goût de ses contemporains.

Ces témoignages sont corroborés par des présomptions sérieuses. René lui-même ne fait-il pas allusion dans le *Mortifiement de vaine Plaisance* à ses « petites et secrettes occupations » (3), et n'entend-il pas par là ces travaux d'artiste, que son rang élevé lui défendait d'avouer? Quelle était la destination du parchemin et d'autres matériaux dont l'achat est mentionné souvent dans les comptes? D'autre part, René a pu acquérir une certaine dextérité dans l'art du dessin pendant les longues années qu'il passa en prison. Quoi qu'il en soit, d'après le comte Durrieu, on ne pourrait lui attribuer avec quelque certitude qu'une miniature médiocre, un dieu de Pitié, qui a été insérée dans un livre d'Heures du bon roi (4). C'est peu de chose, mais malgré notre conviction qu'il a participé à l'illustration de plusieurs manuscrits, il serait téméraire, croyons-nous, de vouloir désigner ceux-ci.

Nous nous trouvons sur un terrain plus solide, quand nous envisageons René comme mécène et comme chef d'école. Épris du beau sous toutes ses formes, René emploie les artistes les plus divers. Il fait construire et aménager des hôtels et des châteaux, en répare d'autres, les agrandit, les embellit. Des architectes, comme Jean le Picart et Jean Robert, besognent sous ses ordres.

(1) César de Nostredame (1555-1629) dit entre autres choses que René enlumina une donation du comté de Provence au roi Louis XI. — Cf. *Histoire et chronique de Provence*, 1614, et Lecoy, t. II, p. 86.

(2) Lettre publiée dans les *Archives de l'Art français,* t. I, p. 321, et rapprochée par Lecoy de la Marche d'un article de compte de Jeanne de Laval, t. II, p. 77.

(3) F. 1v°.

(4) Brit. Mus., ms. Egerton 1070, f. 110. — Cf. Durrieu dans l'*Histoire de l'Art* d'André Michel, t. IV, 2me partie, p. 710.



Digitized by Google

L'exécution de son tombeau somptueux à la cathédrale d'Angers a duré des années et les Poncet père et fils y ont dépensé le meilleur de leur activité. Le sculpteur et médailleur Francesco Laurana mit son génie au service de René avec un dévouement persistant. Des orfèvres comme Jean le Gracieux, Jean Nicolas et d'autres, étaient sans cesse occupés à décorer des bassins, des écuelles, des drageoirs et des émaux pour le bon roi et sa femme.

Nous regrettons de ne pouvoir qu'effleurer en passant ces domaines si divers du mécénat de René. Nous nous arrêterons plus longuement au patronage qu'il accorda aux peintres et aux enlumineurs. Ceux-ci avaient fort bonne réputation. Dans une épigramme de Jean Robertet (1) sur un mauvais artiste, « les painctres du feu roy de Cecile » sont mis sur le même rang que le Pérugin et Rogier Van der Weyden, lesquels jouissaient d'une renommée mondiale. Pendant son séjour en Anjou, René subit la séduction de la peinture flamande. Cette prédilection ne serait-elle pas née pendant sa captivité en Bourgogne ? On a souvent cité une lettre qu'il aurait envoyée à un certain Jehannot le Flameng pour lui demander deux peintres en échange de deux autres dont il était mécontent (2). Cette lettre est datée du 25 octobre, sans indication de millésime ; si elle n'est pas apocryphe, elle montrerait comment et où René se procurait des artistes, et on aurait peut-être ainsi la voie par où lui étaient arrivés certains de ses peintres, comme Barthélémy van Eyck et Coppin Delf. Quoi qu'il en soit, ceux-ci semblent bien originaires du Nord. Le premier est connu sous le nom de De Clerck (3), par suite de quelques graphies fantaisistes des comptes. De son vrai nom il ne peut

(1) Publiée dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* 2me série, t. III, p. 69.

(2) Imprimée dans les *Archives de l'Art français. Documents,* t. V, p. 213. — Voir là-dessus, WURZBACH, *Niederl. Künstler-Lexikon,* t. III, p. 135.

(3) Sur Barthélémy de Clerck ou van Eyck, voir : VALLET DE VIRIVILLE, dans les *Archives de l'Art français,* t. V, p. 213-14 ; ARS. LAUNAY, dans la *Revue de l'Art chrétien,* 1884, t. II, p. 300 ; LECOY DE LA MARCHE, *Le roi René,* t. II, p. 88-90 ; DURRIEU, dans l'*Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler* hrg. von Dr Ulr. Thieme und Dr F. Becker. Leipzig, 1907, t. II, p. 548-9.



Digitized by Google

s'appeler que van Eyck (1). Il apparaît dans les comptes sous le titre de valet de chambre et de peintre du roi, et semble avoir joui de toute la confiance de son maître. Pour l'avoir près de lui et sans doute pour collaborer avec lui, ce dernier lui avait cédé une place dans la « chambre de son petit retrait » (2). Barthélémy se faisait aider par un enlumineur d'Avignon dans la décoration des Heures du roi; nous le trouvons en Anjou et en Provence. Il accompagne le roi dans ses voyages et remplit pour lui de nombreuses missions, tout comme Jean van Eyck pour Philippe le Bon. Il s'est d'ailleurs rendu digne de la confiance qu'on lui témoignait, car en 1469 et 1470, nous le retrouvons avec le titre de valet tranchant (3). Sur son activité d'artiste nous ne possédons qu'un renseignement précis : en 1452 il a exécuté, sur l'ordre de son maître, la carte de la Loire (4). Il paraît néanmoins certain qu'il a joué à la cour de René un rôle prépondérant comme peintre et comme enlumineur. Les vers de Pellerin ne laissent sur ce point aucun doute :

*Decorans France, Almaigne et Italie,*
*Geffelin, Paul et Martin de Pavye,*
*Barthelemi, Fouquet, Poyet, Copin...* (5).

Durrieu n'hésite pas à attribuer à son pinceau trois des plus

(1) En parcourant attentivement les inventaires publiés par LECOY DE LA MARCHE et par ARNAUD D'AGNEL, on voit que Barthélémy van Eyck a des fonctions identiques à celles de Barthélémy de Clerc, et qu'il apparaît dans les comptes quand l'autre cesse d'y figurer. Chez LECOY le nom est orthographié : *de Cele* (463), *de Cler* (464), *Gilz* (476-77), *de Clerc* (494). Tout bon paléographe comprendra que le nombre des lettres restant sensiblement le même dans tous ces noms, il aurait fallu lire ici *van Eyck*, sous une forme évidemment corrompue. D'ailleurs, déjà en 1862, VALLET DE VIRIVILLE (*Biographie générale*, t. 41, col. 1014) connaissait cette orthographe. Chez ARNAUD D'AGNEL, le nom n'apparaît pas moins de douze fois écrit régulièrement *Deick* (d'Eick, van Eick ou van Eyck).

(2) LECOY, *Comptes et mém.*, p. 241-242.

(3) ARNAUD D'AGNEL, n° 4759.

(4) *Ibid.*, n° 689.

(5) Publiés par ARNAULDET, dans les *Archives de l'Art français*, t. VI, p. 65.



Digitized by Google

beaux manuscrits du XV[e] siècle : *le Cœur d'Amour espris*, *la Theséide*, *le Livre des Tournois* (1). Nous pouvons y ajouter les quelques miniatures retrouvées à Metz dont il sera question plus loin.

Sur Coppin Delf (2) nous possédons quelques renseignements, mais aucune de ses œuvres ne nous a été conservée. Il fut occupé à diverses reprises par René ainsi que par Jeanne de Laval, pour laquelle il fit un tableau en 1456. En 1459, le roi le fait quérir au couvent de Saint-Florent en Anjou où il travaillait, et le charge de peindre un tableau généalogique. Nous le trouvons ensuite à Angers où il décore le reliquaire de Saint-Maurice. Cinq années plus tard, il couvre de peinture à l'huile un groupe sculpté : *Domine, quo vadis?* dans l'église Saint-Pierre à Saumur. Il survécut à son protecteur et passa ensuite au service de Louis XI, puis à celui de Charles VIII. Il est de nouveau à Angers en 1485; on l'y trouve encore en 1488, travaillant à la décoration de la ville pour l'entrée du roi. A partir de cette date, l'histoire le perd de vue.

Vers la même époque d'autres peintres et miniaturistes besognaient sous les ordres du roi René. Malheureusement leur œuvre est de valeur secondaire et mérite à peine une mention. Geffelin ou Chifflin (3), dont le nom est cité aussi par Pellerin, apparaît dans les comptes en 1451 sous l'appellation de maistre Geffelin, peintre d'Angiers. Pierre Dubillant (4) ou du Villant portait le titre de peintre du roi. En 1457 et en 1458, Jehan Lemaistre (5) et maistre Léon Dafforli (6) avec son apprenti travaillent à la décoration des châteaux de René, peignent des écussons et des chariots. D'autres

(1) Voir DURRIEU dans l'*Histoire de l'Art* d'André Michel, *loc. cit.*, et dans THIEME et BECKER, *Op. cit.*, t. II, p. 747-8.

(2) Cf. la bonne bio-bibliographie de H. STEIN dans THIEME et BECKER, *Op. cit.*, t. VII, p. 379.

(3) Cf. C. PORT, *Les Artistes peintres angevins d'après les archives angevines*. Paris, 1872, p. 12; ARNAUD D'AGNEL, *Op. cit.*, n° 494; THIEME et BECKER, *Op. cit.*, t. VII, p. 495.

(4) Cf. LECOY, *Comptes et mém.*, p. 469; ARNAUD D'AGNEL, table.

(5) Cf. ARNAUD, table; PORT, *Dictionnaire des artistes peintres angevins*, p. 47.

(6) Cf. ARNAUD, n[os] 511-12.



Digitized by Google

noms défilent encore sans rien nous apprendre sur l'activité artistique de ceux qui les portent ; citons Jean Chapuis (1), peintre d'Aix, Heine *le paintre* (2), Jacob, *paintre du roy* (3).

Certains artistes travaillaient en même temps pour la femme de René, Jeanne de Laval. Adenot Lecuyer (4), enlumineur « demourant a Angiers » peint pour elle les miniatures et les initiales d'un livre, le *Miroir des Dames*. Jean Miffaut ou Miffault (5), résidant également à Angers, embellit d'histoires et de lettres en couleurs le livre d'Heures que la reine destinait à Louise de Laval, sa sœur. Messire Lorens (6), enlumineur demeurant à Aix, peignit dans le même volume une « histoyre de Saincte Suzanne » et une « vignette alentour. »

En Provence où il s'était retiré pendant la dernière période de sa vie, René fit surtout appel à des artistes français dont les meilleurs lui venaient d'Avignon. On sait que cette ville était au XV^e^ siècle un centre d'art de grande importance, et l'on peut s'étonner que le roi de Sicile n'ait pas pris la tête du mouvement artistique, qu'il aurait pu marquer de l'empreinte d'un mécénat plus actif et plus personnel.

Les comptes de cette époque ne nous fournissent que des noms d'artistes de valeur secondaire, à l'exception d'un seul, Nicolas Froment. En 1479, un enlumineur, Guillaume Porchier (7), fut chargé d'exécuter les lettres et les vignettes d'un exemplaire du *Livre au Cœur d'Amour espris*. René s'était attaché comme peintres ordinaires Pierre Garnier (8) et Victor Haller. Le premier,

(1) Cf. L. BAER dans THIEME et BECKER, *Op. cit.*, t. VI, p. 381.

(2) Cf. ARNAUD, nos 497-8.

(3) Cf. ARNAUD, nos 500 et 2825.

(4) Voir surtout : LAUNAY, *loc. cit.*, p. 301-2; L. DELISLE, *Le Cabinet des Manuscrits*. Paris, 1868-81, t. I, p. 56; t. III, p. 338; PORT, *Dictionnaire des artistes angevins*, p. 48-49; ARNAUD, table.

(5) Voir : PORT, *Dictionnaire des artistes angevins*, p. 51, sous *Meffault ;* LAUNAY, *loc. cit.*, sous *Missant;* L. DELISLE, *loc. cit.*

(6) Voir LAUNAY, *loc. cit.*, p. 302.

(7) ARNAUD, nos 601-2, 604-5, 608.

(8) Voir : PORT, *Dictionnaire de Maine-et-Loire;* ARNAUD D'AGNEL, table; THIEME et BECKER, *Op. cit.* t. XIII, p. 208.



Digitized by Google

qui apparaît souvent sous le nom de Préfichault, travaillait avec un valet; il peint des bannières, des targètes et des écussons, mais il fait aussi des travaux de meilleure qualité. En 1477, il peint un tableau représentant un Christ en croix avec le cerf à ses pieds. L'année suivante il fait le portrait de « maistre Aliboz et de tous ses houstilz ». Enfin en 1480, il achève un retable de saint François qui est expédié au château de Marseille. Durrieu (1) dit que sa carrière peut être prolongée jusqu'en 1527. Victor Haller (2), probablement d'origine allemande, n'était pas moins actif. Il a décoré les demeures de Sault (arrond. d'Arles) et d'Avignon. Dans la première de ces résidences il a peint une chasse au cerf et au sanglier. Mieux connu que ces artistes est l'enlumineur Georges Trubert (3), que nous pouvons suivre de 1469 à 1480. Il a joué auprès du roi un rôle analogue à celui de Barthélémy van Eyck. Il possédait un cheval et avait un valet à ses ordres. Son maître lui confie des missions importantes : en 1471, il reçoit un don pour faire un voyage à Rome. A l'occasion de son mariage en 1476 avec une arlésienne, son protecteur lui accorde une rente viagère de cent florins. Trois ans plus tard, grâce à une nouvelle libéralité de René, il peut acquérir une habitation à Arles. Il est regrettable que nous possédions si peu de renseignements sur son œuvre. En 1479, il reçoit une récompense pour « avoir pourtraict un retableau pour la petite feue Françoise bastarde de la Roche (4) ». La même année il touche une nouvelle rémunération pour avoir peint « saint Honnorat et autres sains. »

Vers le même temps un autre enlumineur du nom de Bertault le Bègue (5) était attaché à la personne du roi. Les comptes ne nous disent rien d'intéressant sur son activité.

Pendant que tous ces artistes besognaient d'après les « devis » du roi, celui-ci faisait souvent appel à un grand peintre d'Avignon,

(1) Cf. A. MICHEL, *Histoire de l'Art, loc. cit.*, p. 710.

(2) ARNAUD, table; THIEME et BECKER, t. XV, p. 520.

(3) LECOY, *Le roi René*, t. II, p. 90-91; ARNAUD, table.

(4) LECOY, *loc. cit.*, prétend à tort que Trubert n'aurait été qu'enlumineur.

(5) ARNAUD, n° 590.



Digitized by Google

Nicolas Froment (1). Il est trop connu pour que nous nous y arrêtions. On sait que c'est sur la commande du roi de Sicile, qu'il exécuta son célèbre tableau, *le Buisson ardent*. On sait peut-être moins qu'il se chargea aussi de besognes tout ordinaires : il peignait souvent des armures, des lances et des écussons pour René et sa femme.

Pour finir, il convient de citer encore quelques artistes sur lesquels les documents sont peu explicites. En 1479, Armand Tavernery (2), peintre d'Avignon, fait des miroirs de mort et d'autres objets. Le même artiste vend à René six « draps paincts et historiez de diverses painctures ». La même année, maître Henriet (3) exécute pour le roi des « pièces de painctures sur toile ».

Malgré sa prédilection pour les peintres d'Avignon, René s'adresse parfois à des artistes d'autres villes. En 1476, un peintre de Bourges (4) est payé de sa peine pour avoir « fait Romme ». La même année le bon roi achète un « descendement de croix » à maistre Hervian et, en 1477, un catalan lui livre cinq toiles peintes (5).

(1) ARNAUD, table; THIEME et BECKER, t. XII, p. 520-21.
(2) ARNAUD, nos 565, 568.
(3) *Ibid.*, no 569.
(4) *Ibid.*, no 516.
(5) LECOY, *Le roi René*, t. II, p. 98.



Digitized by Google

# LE MORTIFIEMENT DE VAINE PLAISANCE

## Analyse de l'œuvre.

*Le Mortifiement de vaine Plaisance* (1) appartient à cette abondante littérature parénétique du moyen âge inspirée par l'idée obsédante de la mort. C'est un dialogue mystique entre l'Ame enflammée de l'Amour divin et le « Cuer » égaré par les vanités terrestres, une allégorie morale dénonçant la fugacité et la fragilité des biens de ce monde, et montrant que l'âme ne peut parvenir au repos que par son union avec Dieu. René semble avoir pris comme modèle l'œuvre célèbre de Boèce : *la Consolation de Philosophie*, que nous retrouvons d'ailleurs en bonne place parmi les ouvrages de sa bibliothèque (2). Boèce n'a-t-il pas été considéré, pendant tout le moyen âge, comme un martyr chrétien, et ses idées, qui sont des idées de renoncement, ne sont-elles pas à la base de la doctrine chrétienne? C'est là la raison de la vogue extraordinaire de la *Consolation*. Il s'en trouvait des exemplaires enluminés dans les librairies de tous les princes du XV$^{e}$ siècle. Pour René,

(1) Publié dans l'édition de Quatrebarbes citée plus haut, t. IV, p. 1-61, d'après trois manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris (mss. fr. 960, 12443 et 19039). — On en trouve des extraits dans Paul Viollet, *Œuvres chrétiennes des familles royales de France*. Paris, 1870, p. 155-162. L'ouvrage a été analysé dans Villeneuve-Bargemont, *Op. cit.*, t. II, p. 383-393, dans Quatrebarbes, *Op. cit.*, en tête du texte, et dans Lecoy de la Marche, *Le roi René*, t. II, p. 162-165.

(2) Cf. Lecoy de la Marche, t. II, p. 186.



Digitized by Google

comme pour son cousin, Charles d'Orléans, cet ouvrage empruntait encore un autre attrait à la vie de son auteur, dont les succès et l'emprisonnement leur permettaient des comparaisons flatteuses et consolantes. Comme Boèce réduit à ses propres moyens et aux seules ressources de son intelligence subtile, René ne puisa que dans son propre cerveau les idées qu'y avait fait naître une grande douleur. Il avait perdu sa première femme, Isabelle de Lorraine, en 1453. Cette mort inattendue l'avait désemparé. Isabelle avait été pour lui une compagne intelligente et dévouée, dont l'énergie avait souvent suppléé au manque de résolution de son époux. Pendant que celui-ci était en prison, cette reine dans l'acception la meilleure du mot avait gouverné avec tact et autorité; elle avait soutenu son mari de toutes ses forces durant la longue campagne d'Italie. La douleur de René était profonde; elle le détacha des biens terrestres et le rapprocha de Dieu. Ce mysticisme, il l'entretint avec une amère volupté en écrivant le *Mortifiement de vaine Plaisance*. Dans aucun de ses autres ouvrages nous ne retrouvons les mêmes sentiments.

René a dédié ce traité à son confesseur, Jean Bernard (1), archevêque de Tours, qu'il tenait en grande estime. En l'écrivant, il poursuivit un but modeste et élevé, l'instruction des gens simples, au moyen d'un langage sans artifice et sans le secours de la théologie : « Et affin que mieulx soit de tous entendu et que les lisans puissent mieulx retenir, lay fait en prose, en langaige commun, et sans y garder ordre exquis ou parfont parler en alleguant la sainte escripture ou autres obscures auctoritez, ainsi que bien il appartendroit a si haulte matiere. Car je ne lay fait en autre intention fors que pour y povoir faire fructifier les simples gens lays, et non pas pour donner occasion aux grans clers fundez en haulte science d'arguer encontre. »

(1) Jean Bernard, archevêque de Tours de 1441 à 1466, fut ambassadeur de Charles VII à Rome et auprès de Henri IV, roi de Castille (1455); il avait tenu en 1448 un concile à Angers. — Voir : PORT, *Dictionnaire biographique de Maine-et-Loire*. Paris, 1874, t. I, p. 321; QUATREBARBES, *Op. cit.*, t. IV, p. 196-197; VALLET DE VIRIVILLE dans la *Nouvelle Biographie universelle* publiée par Firmin Didot. Paris, t. V (1853), col. 575.



Digitized by Google

Comme il convient pour un ouvrage qui doit être compris de tous, le récit est précédé d'un résumé : « Et pour donner a entendre la matiere fictionnellement, racompteray comment lame devote a seule Crainte de Dieu et a Parfaitte Contrition [se complaint piteusement du Cuer plain de vaine plaisance qui la tourmente fort. Et lors seule Crainte et Parfaitte Contrition] se saisirent du Cuer et puis le baillerent a Souveraine Amour et Vraye Esperance et a Ferme Foy, lesquelles pour du tout le joindre a la passion de son Sauveur le clouerent sur larbre de la croix, et Grace Divine pour mortiffier sa vaine plaisance lui met le fer de lance au coste. Et par ainsi lame devote vit en ce monde en grant contentesse et repos avec son Cuer ».

L'ouvrage proprement dit débute par une invocation de l'Ame à Dieu. L'acteur, c'est-à-dire l'auteur, la voit « hebergie et logie en une trespovre maisonnette legierement bastie, toute faitte de terre et de vile matiere plaine de grant ruyne ». Elle a pêché souvent entraînée par son Cuer « en la fange et ordure de vaine plaisance ». Par ignorance ou par lâcheté, elle n'a pu résister. Qui donc pourra la réconforter et prendre sa défense? Elle aimerait mieux n'être jamais née que de comparaître ainsi devant la « sainte face tresjuste et souveraine ». L'Ame s'adonnait à son désespoir quand deux nobles dames s'avancèrent vers elle. La première portait sur la tête une épée tranchante, où on lisait en caractères de sang : *Divine justice*. La seconde était nue jusqu'aux reins « et en sa main portoit unes verges et de lautre venoit battant sa coulpe ». Elles s'adressent à l'Ame et lui promettent de la sauver si elle-même veut faire un grand effort, « car qui ne se veult aidier se rent indigne destre aidie ». *Contrition* démontre l'inanité des plaisirs humains en insistant sur la brièveté de la vie, la haine et l'envie que suscitent l'orgueil, la richesse et le pouvoir, la courte durée de toutes les vertus corporelles. A son tour, *Crainte de Dieu* joint ses exhortations à celles de sa sœur. L'Ame doit « oster ce trespuant et sale rouylle de vaine plaisance qui obscurcist sa pensee ». Elle doit se libérer des passions qui naissent de la concupiscence charnelle et de la cupidité. Néanmoins, il faut aimer les biens et les créatures de Dieu, mais que ce soit



Digitized by Google

par amour pour lui et « en rendant graces, gloire et loenge a son saint nom, voire et que ceste amour te meuve de charite et depende de lamour de Dieu ». Cet amour doit être plus fort que toute autre passion qui en découle; nous devons craindre par-dessus tout de le perdre, puisque ce ne peut être que par notre faute. Enfin, nous devons nous efforcer sans cesse de l'augmenter, car Dieu nous « remunere pour ung bien cent et plus et si na en ce nul temps perdu ». *Crainte de Dieu* fera mieux comprendre cette idée par trois paraboles ou similitudes.

Première similitude. Un seigneur riche et puissant avait promis une belle récompense à un charretier, s'il pouvait sans verser et sans « devier » conduire son épouse à la porte de son manoir. Bien qu'alléché, le pauvre homme était perplexe; ses deux chevaux bien nourris étaient indociles et rétifs. L'un s'ébrouait à tout bruit, l'autre était « convoiteux de regarder ça et la » et s'écartait volontiers de la route. Un ami de bon conseil survint heureusement : tu boucheras les oreilles du premier, dit-il, et tu banderas les yeux du second. Tu ne leur donneras que le tiers de la « prouvende acoustumee » et tu monteras sur le second cheval. «Moult bien lui en print» au charretier, car «sain et sauf acomply son voyage et gaigna le loyer qui lui estoit promis, dont il fut enrichi a tousjours et a jamais».

Et voici la « substance et effect de la similitude ». L'épouse qui va à son époux est prise pour l'âme qui va à Dieu; le chemin figure le cours de la vie; les deux chevaux sont les sens qui affaiblissent la volonté représentée par la voiture. Quant au charretier, il incarne la raison et le fouet qu'il manie doit être pris pour les « saintes doctrines dittes et pronuncies par les prescheurs ».

Ensuite *Crainte de Dieu* raconte l'histoire d'une pauvresse, qui ayant peiné toute l'année à semer, à récolter et à nettoyer son blé, l'hiver venu, le sac sur l'épaule, s'achemine péniblement vers le moulin pour faire moudre son grain. Mais elle est arrêtée par une rivière qu'elle ne peut passer à gué. Un seul pont disjoint et vermoulu en relie les rives. Hésitante, elle s'attarde et se lamente. Un voyageur l'aide de son expérience : de deux maux il faut choisir le moindre, dit-il. Il vaut mieux tenter de franchir la



Digitized by Google

rivière que de rester là et de mourir de faim. Voici comment il faut faire : avancez prudemment et n'appuyez le pied que sur les planches assez fortes pour vous porter. La pauvre femme suit le conseil et parvient au moulin. Elle eut « de son blé farine foison tant que repeue et bien rassaisiee en fu toute sa vie ».

La vieille femme représente l'effort persistant qui doit nous conduire à la vertu, figurée par la farine. Mais une vigilance soutenue doit diriger nos « pas ». Nous parviendrons à éviter la colère divine, qui a pris ici la forme du torrent, et à conquérir finalement la gloire du paradis, symbolisée par le moulin.

Voici enfin la troisième parabole. Un capitaine vaillant et juste assiégeait une ville peuplée de gens pervers, « sans foy, sans loy et sans justice ». Les bombardes avaient ébréché les murs et tué un grand nombre d'habitants; les fossés étaient comblés de pierres. Le moment de l'assaut final était arrivé. Le capitaine fit publier à sons de trompe qu'il donnerait sa fille en mariage au guerrier qui le premier entrerait dans la cité. Un vaillant homme se présenta et fort des conseils du capitaine, appuya son échelle contre les remparts. Après l'avoir fixée sur une large pierre, il monta avec fermeté en s'abritant de son bouclier contre les projectiles qui pleuvaient sur lui. Il escalada la tour, mit en fuite les ennemis « et demoura seul triumphant et victorieux pour tous autres ce jour, dont sensieut que le capitaine comme au plus vaillant lui donna sa fille a espouse ainsi que promis lavoit, si en fu a honneur a jamais et sans fin ».

Le monde est cette cité assiégée, dont les habitants sont les « vices et les delices » qu'il faut détruire. Dans le capitaine qui sonne l'assaut s'incarne Jésus-Christ. L'homme d'armes, qui par sa victoire obtient la fille du capitaine, symbolise le « bon désir » qui aura la gloire du paradis.

Après avoir écouté ce long discours, l'Ame tendit en tremblant son Cuer aux deux dames « pour que la justice soit de lui ores faitte en ceste vie mortelle ». Ensuite elle se retira en sa maisonnette « tirant son huisselet a soy pour le fermer ». Les deux dames s'éloignèrent avec leur précieux fardeau; l'auteur les suivit avec curiosité. Ils atteignirent une montagne haute et âpre, dont



Digitized by Google

un chemin agréable facilita l'ascension. Au sommet, les deux dames pénétrèrent dans un jardin d'une beauté paradisiaque, où des arbres étranges et merveilleux ployaient sous l'abondance des fruits, au milieu d'un gazon d'émeraude paré de roses et de violettes. L'air pur et cristallin était imprégné de si doux aromes, que le cœur le plus «mélancolieux» devait y reprendre «vertu, force et vigueur ». Sous les arbres se voyaient quatre dames autour d'une croix. Elles étaient vêtues de robes richement brodées d'ornements symboliques. Les trois premières avaient un maillet et des clous d'acier, d'argent et d'or. La quatrième portait une tunique impériale et une couronne à larges fleurons soutenant une pomme d'or fin. Sa tête s'auréolait de rayons plus resplendissants que ceux du soleil. Dans sa main droite, elle tenait une lance où brillait l'inscription : *Congnoissance de gloire eternele*. Ces quatre dames avaient nom : *Souveraine Amour, Vraye Esperance, Ferme Foy* et *Foy Divine*.

*Contrition* et *Crainte de Dieu* s'approchèrent avec respect des nobles habitantes du pourpris et contèrent tour à tour les grands périls qui avaient menacé le pauvre Cuer adonné au vain plaisir; sans elles, celui-ci était voué à la « perdition perpetuele et sans rescousse ». Elles les supplient de prendre « son fait en cure ». Au nom de ces trois consœurs, *Ferme Foy* accepte de mettre le Cuer sur la croix afin de le « joindre a la tresbenoitte et sainte passion de son tresdoulx sauveur ».

Lors les deux dames posèrent le Cuer sur le bois sacré à l'endroit où saigna le précieux corps de Jésus-Christ. *Foy*, la première, leva son mail et d'un coup fort enfonça son clou d'acier dans le Cuer, d'où issirent trois gouttes de sang qui entraînèrent la « superflue repletion, la dissolution charnelle et la convoiteuse deception ». A son tour, *Esperance* appliqua son clou d'argent sur le côté gauche du Cuer et son mail « de compassion » l'y ficha profondément. Deux gouttes de sang jaillirent et avec elles s'échappèrent « l'impatience colerique et la lasche negligence ». Le clou d'or de *Vraye Amour* transperça d'outre en outre le côté droit du Cuer et en chassa deux gouttes hideuses qui étaient gonflées d'envie, d'orgueil et de félonie. Puis *Grâce divine*



Digitized by Google

abaissa sa lance contre le Cuer en la brandissant. Le fer acéré y ouvrit une large blessure. Toute la vaine plaisance s'en échappa dans un ruisseau de sang. Alors *Foy* remit la croix avec le Cuer purifié aux deux dames, qui la portèrent vers l'Ame.

Celle-ci, remplie d'anxiété et de frayeur, tressauta au bruit de leurs voix, mais quand elle vit son cœur pantelant et couvert de blessures, mais « doulz et humble et tout meur devenu », elle leva les mains au ciel de surprise. Etait-ce bien là son cœur si « felon et si despiteux? » Elle s'agenouilla devant les dames en leur baisant les pieds. Elle reçut de leurs mains le bois divin et l'embrassa avec ravissement. Dans l'élan de son amour, elle adressa au Tout-Puissant des prières ferventes et des louanges exaltées.

## Les Manuscrits.

Le *Mortifiement de Vaine Plaisance* est peut-être de tous les ouvrages de René celui qui a eu le plus de succès au XV^e^ siècle. Gröber (1) en cite quatre manuscrits. Nous sommes heureux de pouvoir en ajouter sept autres. Un huitième, qui se trouvait jadis à Vienne, a disparu depuis un demi-siècle. De nouvelles découvertes viendront, sans doute, encore augmenter ce nombre.

La plupart de ces copies, destinées à des princes ou des seigneurs, sont rehaussées de miniatures. On peut classer les manuscrits enluminés en deux groupes bien distincts. Trois ont été grossés et historiés en Flandre, à savoir : le manuscrit 10308 de la Bibliothèque royale de Belgique, vers 1457, — le manuscrit 165 du musée Fitzwilliam, à Cambridge, pendant le dernier tiers du XV^e^ siècle, — et le manuscrit français 19039 de la Bibliothèque Nationale de Paris, en 1514.

Tous les autres manuscrits à peintures appartiennent à une même famille ; le plus ancien a servi de modèle aux trois suivants, qui n'en sont pour ainsi dire que des copies plus ou moins serviles.

(1) *Op. cit.*, p. 1122.



Digitized by Google

En tête de ce groupe se placent les cinq miniatures détachées qui se trouvent à la bibliothèque de la ville de Metz et proviennent de l'exemplaire même de René, lequel fut écrit et illustré en 1456. Par ordre d'ancienneté se rangent ensuite le manuscrit de Jean Bernard, archevêque de Tours, qui appartient à la bibliothèque Pierpont Morgan (n° 705), à New York, et dont l'exécution remonte aux années 1455-57, — le manuscrit écrit et historié en 1456 pour la seconde femme de René, Jeanne de Laval, qui est conservé sous le n° 566 au Cabinet des Estampes du Musée de peinture de Berlin — et enfin le manuscrit 1477 du Musée Condé, à Chantilly, qui a été exécuté vers 1480.

Outre ces exemplaires enluminés du *Mortifiement*, il reste à mentionner trois copies du même ouvrage sans miniatures, dont deux se trouvent dans le fonds français de la Bibliothèque Nationale de Paris, sous les n$^{os}$ 960 et 12443. La première, datant de la fin du XV$^{e}$ siècle, est écrite en mauvaise cursive et présente des lacunes; le même texte est reproduit dans le manuscrit 12443, qui a été copié au XVIII$^{e}$ siècle. Le troisième exemplaire sans miniatures est conservé sous la cote 9778 à la Bodléenne, à Oxford. Il date de la fin du XV$^{e}$ siècle et est écrit sur papier.

Pour son édition du *Mortifiement,* Quatrebarbes s'est servi principalement du manuscrit 19039 de la Bibliothèque Nationale, tout en faisant usage des manuscrits 960 et 12443 du même dépôt, qui sont d'un intérêt fort accessoire. Le texte du XVI$^{e}$ siècle reproduit par Quatrebarbes est postérieur de plus de soixante ans à celui de la première copie et présente beaucoup d'erreurs et de contresens (1).

Aussi faut-il souhaiter qu'une nouvelle édition, établie d'après les manuscrits les plus anciens, nous donne bientôt du *Mortifiement* un texte aussi exact que possible. De l'exemplaire de René lui-même, il ne reste plus, comme texte, que les quelques lignes qui se trouvent au dos des cinq miniatures de Metz. Les trois

(1) Deux exemples suffiront à donner une idée de l'importance de ces erreurs et contresens : p. 16, on lit *nane,* avec la note au bas de la page *naine,* quand il s'agit d'une *nave* avec des *voilles;* p. 38 et suiv., il est question de *vins et délices,* quand il faut lire *vices et délices.*



Digitized by Google

copies les plus anciennes et se rapprochant le plus de l'original sont celles de Berlin, de New York et de Bruxelles. C'est d'elles d'abord que devra se servir le nouvel éditeur du *Mortifiement*.

Pour faciliter l'établissement de cette édition définitive et pour remplacer entretemps l'ouvrage, devenu fort rare, de Quatrebarbes, nous avons pensé qu'il était utile de reproduire ici le texte du manuscrit de Bruxelles, en nous gardant bien d'y changer quoi que ce soit. Nous nous sommes bornés à résoudre les abréviations, celles-ci étant toutes normales et ne présentant aucune difficulté d'interprétation.

Comme tous les copistes, celui de notre manuscrit a eu ses distractions et ses oublis. Parmi les erreurs commises par sa plume, nous nous bornerons à citer les suivantes, qui trahissent la pensée de l'auteur : fol. 3, il faut lire : *Comment lame deuote a seule crainte de Dieu et parfaitte contrition* [*se complaint piteusement du cuer plain de vaine plaisance qui la tourmente fort et lors seule crainte et parfaite contrition*] *se saisirent...;* fol. 7, au lieu de : *ie vois en iugement,* lisez : *je vais...;* fol. 16, au lieu de : *retoune*, lisez : *retourne;* fol. 45v°, il faut compléter : *de la facon et occasion* [*par quoy il fut fait duquel lieu de la facon et de loccasion tu*] *prenderas;* fol. 52, lisez : [*et*] *prudence*; fol. 61v°, le XII[e] échelon manque ; fol. 67, au lieu de : *failly pensant,* lisez : *failly pesant;* fol. 80, au lieu de : *ne se pouoit coy*, lisez : *ne se pouoit tenir coy;* fol. 83v°, au lieu de : *a la tressainte et deuotion,* lisez : *a la tressainte deuotion*; fol. 84v°, au lieu de : *doncques parolle,* lisez : *doncques parolle sourdre.*



Digitized by Google

# LE MANUSCRIT 10308 DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE

PLANCHES I-X.

## PROVENANCE ET HISTOIRE DU VOLUME.

Le manuscrit de Bruxelles est un volume in-quarto (1), qui contient, outre l'ouvrage de René, la *Complainte de lomme a son ame et responce dicelle* par Jean Gerson (2). L'écriture est la même d'un bout à l'autre du volume, ce qui prouve que les deux traités ont été écrits par le même copiste. D'ailleurs, dans les inventaires les plus anciens, les deux titres sont mentionnés dans la même notice. L'écriture est la grande lettre de forme mise en vogue par les scribes des ducs de Bourgogne. Miélot ayant grossé un grand nombre de manuscrits, tous de petit format, enluminés par Tavernier, on pourrait supposer que c'est lui qui a écrit l'œuvre du roi René. Cependant un examen minutieux de son écriture écarte cette attribution. Ce copiste fier de son travail, avait du reste l'habitude d'inscrire à l'encre rouge, à la fin

(1) $0^m28 \times 0^m20$; justification : $0^m17 \times 0^m115$.

(2) Le premier traité occupe les ff. 1-88, le second les ff. 91-210. Les feuillets 88v-90 sont blancs. Il y a un feuillet de garde et deux feuillets blancs en papier en tête du volume et un feuillet de garde à la fin. Écriture à longues lignes; réglure à la sanguine; cahiers de huit feuillets; réclames; titres en rouge; initiales en or sur fond bleu et rouge filigrané. Reliure moderne en maroquin brun. — Cf. J. VAN DEN GHEYN, S. J., *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique,* t. III (1903), p. 411, nº 2308.



Digitized by Google

de chaque ouvrage qu'il venait de terminer, son nom et la date de l'achèvement. Dans notre volume, la souscription ne mentionne que le titre dans la forme usuelle.

Il est heureusement plus facile de déterminer la provenance du manuscrit (1). Dès l'abord son aspect luxueux, l'écriture soignée révèlent une origine illustre. L'examen attentif de la « vignette » de la première page (Pl. I) nous fournit d'autre part plusieurs éléments d'identification.

Dans la marge de droite figure l'écusson de Philippe le Bon entouré du collier de la Toison d'or et accompagné du cri de guerre de la maison de France : *Mon Joye*. Dans les montants latéraux est peint le briquet ou fusil de la Toison d'or. A droite cet emblème s'intercale entre les deux E (2) affrontés, reliés par un lacs d'amour, qui constituent la devise du duc de Bourgogne. Ces lettres, de même que le briquet, sont répétés séparément dans la bordure de gauche et accompagnés de fleurs. La moitié de la devise que prit Philippe le Bon après son mariage avec Isabelle de Portugal : *Aultre naray,* s'étale sur une banderole dans le

(1) Voici ce qu'on lit à ce sujet dans DE LASERNA-SANTANDER, *Mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne.* Bruxelles, 1809, p. 17-18 : Il est très possible que ce malheureux prince [René d'Anjou] ait fait la démarche de présenter son ouvrage à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui le tenait prisonnier au château de Dijon, en 1437, afin de l'engager à lui rendre la liberté, ou peut-être l'avait-il sur lui, quand il fut fait prisonnier, ce qui paraît plus probable... — Ce passage a été transcrit par E. MATHIEU sur le premier feuillet blanc du volume. Il est inutile, croyons-nous, de souligner l'absurdité de pareille hypothèse : Le *Mortifiement* a été composé après 1453!

(2) Sur l'attribution de ce monogramme, on est loin d'être d'accord. BRUCHET (*Bull. com. hist. Nord,* t. XXXI) croit qu'il a appartenu à Isabelle de Portugal. Il figure en effet dans la décoratiou du Palais-Rihour à Lille. De plus *Isabel* peut se traduire par *Elisabeth,* ce qui donnerait l'explication des deux E. DURRIEU (*La Miniature flamande,* p. 45 et 50) l'attribue à Philippe le Bon seul, sur la foi des miniatures qui se trouvent en tête des manuscrits 9017 et 9511 de Bruxelles. Par contre, A. BOUVENNE (*Les monogrammes historiques d'après les monuments originaux,* Paris, 1870, p. 48) dit que ce monogramme appartient à Charles le Téméraire, et qu'il était brodé sur l'étendard pris par les Suisses dans la tente de ce prince à la bataille de Morat. Cette dernière attribution nous semble douteuse, puisque Charles le Téméraire avait



Digitized by Google

montant de droite, et l'autre moitié : *tant que je vive* (1), est inscrite sur une autre banderole qui occupe toute la largeur de la marge inférieure et traverse un champ clos contenant l'écusson en losange de la duchesse (2). De part et d'autre de cette enceinte se voient les initiales PY (Philippe, Ysabelle).

L'encadrement du feuillet 4 (Pl. III) renferme les mêmes ornements disposés un peu différemment. L'initiale qui est peinte au haut de la page porte en caractères microscopiques : *tant que je vive*, ainsi que l'enclos, le monogramme et le fusil de la Toison d'or. De plus, cette lettre contient les écussons superposés des époux princiers.

L'examen de ces deux encadrements pose un double problème : est-ce Philippe le Bon ou bien sa troisième femme, Isabelle de Portugal, qui a fait copier et enluminer le manuscrit? A cette question se lie celle de savoir à quelle date l'ouvrage a été illustré.

Celui-ci ne peut être postérieur à 1467, puisque Philippe le Bon

comme chiffre les deux C affrontés (Arsenal, ms. 5104, f. 5; Bibl. Nat. ms. fr. 139, f. 4) et les lettres C. M. (Charles, Marguerite) reliées par un lacs d'amour (Brit. Mus. add. ms. 36619, f. 5). Une remarque s'impose : les EE sont toujours accompagnés du briquet et souvent de la croix de saint André, qui sont les insignes de la Toison d'or. Il semble donc que Philippe le Bon ait adopté le chiffre des deux E (Elisabeth) le jour de la fondation de la Toison d'or, qui fut aussi celui de son mariage avec Isabelle de Portugal.

(1) Les dictionnaires de devises mentionnent comme devise de Philippe le Bon : *Aultre naray dame Isabeau tant que vivray (tant que je vive)*. Cependant on en rencontre peu d'exemples, le grand duc se contentant de la première moitié : *aultre naray*. Signalons ici que toute la devise est peinte dans la bordure du deuxième feuillet du manuscrit 9043 de Bruxelles. Il ne serait pas impossible qu'Isabelle de Portugal eût fait sienne la seconde partie de la devise de son époux; on comprendrait ainsi pourquoi la première partie est toujours employée isolément.

(2) Rappelons ici que le roi René avait, entre autres, un emblème représentant une palissade avec le mot *Tant* entouré de flammes *(Tant ai ardent désir)*, emblème qu'il avait adopté après son mariage avec sa première femme, Isabelle de Lorraine. De plus, il faisait usage des initiales R. Y (René, Ysabelle). Tavernier aurait-il eu un modèle angevin sous les yeux ou bien l'un des deux princes aurait-il pris cet emblème à son rival? — Il n'est peut-être pas inutile de rapprocher aussi de la devise de Philippe le Bon : *Aultre naray tant que je vive*, celle du roi René : *Une pour toutes à jamais*.



Digitized by Google

est mort en cette année. D'autre part, René dit dans le prologue que son « traittie fu fait » en 1455. Il a donc dû être historié entre 1455 et 1467.

Peut-être pourrait-on serrer la date de plus près encore. Dans tous les ouvrages qui ont été décorés pour Philippe le Bon, celui-ci se réserve jalousement tous les témoignages de respect ou de reconnaissance que le miniaturiste et le copiste répandaient dans leur œuvre. Dans les miniatures dites de présentation l'entourage du grand duc est exclusivement composé d'hommes ; l'élément féminin n'y apparaît jamais. Et voici d'une façon imprévue, l'emblème, la devise, les armes d'Isabelle de Portugal, peints comme à plaisir dans la décoration des marges. Nous nous trouvons ici devant un cas exceptionnel, qu'il n'est guère facile d'expliquer. Hasardons une hypothèse dont la vraisemblance, pour attrayante qu'elle soit, ne sera par malheur jamais une certitude. En 1457, une grave discorde éclata entre le duc et son fils, le comte de Charolais (1). Le prince se mit dans une telle fureur qu'il ordonna au jeune insoumis de quitter ses Etats et le poursuivit même, dit-on, l'épée à la main. La duchesse, qui adorait son fils, prit résolument sa défense et s'attira les reproches les plus amers de son époux. Celui-ci ne voulant pas lui pardonner son attitude, Isabelle le quitta et alla fonder un couvent de sœurs grises dans la forêt de Nieppe, où elle vécut dans la dévotion et le service de Dieu. Mais en 1458, le duc étant tombé malade, Isabelle quitta aussitôt son refuge (2) et vint prodiguer ses soins à son mari. Celui-ci, fort touché, lui en garda une très grande reconnaissance.

N'était-ce pas le moment pour l'un des deux époux d'offrir à son conjoint l'ouvrage de René? On ne peut songer ici au duc lui-même (3), bien que la gratitude de celui-ci eût pu saisir cette

(1) Cf. M. DE BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, 1364-1477*. Bruxelles, 1838, t. II, p. 150.

(2) BARANTE, *Op. cit.*, t. II, p. 161.

(3) Le duc ne faisait pas exécuter uniquement des manuscrits pour lui; il en destinait à sa femme Isabelle, au comte de Charolais, à d'autres membres de sa famille, ainsi qu'à certains courtisans. Cf. DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*. Paris, 1909, p. 203.



Digitized by Google

occasion pour faire répéter, à l'intention de sa femme et par le pinceau d'un de ses artistes, sa promesse si souvent trahie : *Aultre naray, dame Isabeau !* La décoration du manuscrit eût été sans doute fort différente.

L'initiative de la commande doit avoir appartenu à la duchesse. Seule elle peut avoir eu l'idée d'introduire ses emblèmes et ceux de son époux dans l'ornementation des marges, probablement dans une intention d'hommage et de conciliation. Le titre du livre : *Mortifiement de vaine Plaisance*, est d'ailleurs une allusion peu équivoque à sa renonciation au monde et à sa réclusion, comme le champ clos, le « hortus conclusus », rappelle symboliquement la chasteté volontaire à laquelle elle s'était donnée. Enfin, on peut supposer que la devise : *tant que je vive*, qui est inscrite à travers l'enclos, souligne la fermeté de ses vœux; elle serait ainsi une réponse hardie à l'*aultre naray* de Philippe le Bon.

En admettant cette hypothèse, on fait remonter l'exécution du volume vers 1458, date qui est confirmée par tous les caractères des miniatures. De plus, tous les manuscrits datés dont on attribue la décoration à Tavernier se placent entre 1450 et 1460.

Quant à l'histoire du volume, elle est celle de la plupart des « joyaux » de la Bibliothèque de Bourgogne qui nous ont été conservés. Il s'est transmis par voie d'héritage sans avoir subi les dégradations d'aventures mouvementées. On peut le suivre avec assez de continuité d'un inventaire à l'autre. Déjà porté sur un état datant de 1467 (1), on le retrouve dans l'inventaire général fait à Gand, le 21 juillet 1485 (2), où il est décrit d'une façon détaillée : « Ung autre livre en parchemin, de grosse lettre bastarde, illuminé d'or et d'azur, où il y a ou quemenchement une histoire

(1) Cf. BARROIS, *Bibliothèque prototypographique* (Paris, 1830). *Inventoire de la librairie qui est en la maison à Bruges circa 1467*, p. 133, n° 789 : « Ung autre livre en parchemin couvert de velours noir à clouans d'or, intitulé au dehors : Le Miroir de l'Ame ; comançant au second feuillet, De lâche négligence, et au dernier, come toy et après ».

(2) Cf. BARROIS, *Op. cit.* : *Gand. Inventaire général fait en la chambre des joyaulx, le 21e jour de juillet, l'an 1485*, p. 228, n° 1614. — L'ouvrage est aussi mentionné par erreur dans l'appendice, n° 2308.



Digitized by Google

où il y a un home assiz en une chaicie, avironné de vignettes semées de fusiz, des armes et la devise de feuz monseigneur le duc Philippe et dame Ysabel de Portugal, intitulé : le Traictié d'entre l'âme dévote et le cuer, qui s'appelle le Mortifiement de vaine plaisance; quemenchant au second feuillet, De lâche negligence, et finissant en lettre rouge, cy finent plusieurs belles Oroisons et Meditacons, couvert le dit livre d'unes brayes de velours noir doublées de tiercelet de soye, à quatre houpettes garniz de fil d'or et de soye noire, où il y a escript dessups la dite couverture, le Miroir de l'âme, garni le dit livre de deux cloans d'or a façon de fusiz ».

Au siècle suivant le volume orna les pupitres de la librairie de Charles-Quint. Dans l'inventaire de cette collection qui fut dressé en 1536, il est décrit plus brièvement que dans la notice précédente, sans que cette brièveté puisse toutefois prêter à confusion (1). Il devint ensuite la propriété de Philippe II. Après la mort du bibliothécaire Viglius, on dressa un catalogue (2), où l'ouvrage de René se trouve mentionné dans les mêmes termes que dans l'inventaire précédent. En marge, une note *(faillent)* d'une main étrangère, — la même qui a souligné dans le texte les mots : *deux petitz clouans d'or*, — nous apprend que le manuscrit a perdu ses fermoirs. En 1644, Sanderus (3) le cite sommairement dans un extrait de l'inventaire « des livres manuscrits dans la bibliothèque du Palais de Bruxelles de 1641 ».

(1) Publié par Michelant dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 3e série t. XIII, 1872, p. 257 : « Ung autre moien livre en parchemin, escript et illuminé par dedens comme devant, couvert de vieux velour noir, garni de deux petis clouans d'or, faitz en maniere de fusilz, intitulé : « Le miroir de l'ame », commenchant au second feuillet, de lache negligence.

(2) Cf. *Inventoire faict tant en la ville de Bruxelles que celle d'Anvers es annees XVc soixante dix sept, soixante dix huit, et soixante dix neuf par Charles Conte..., Jacques Reingout, Pierre Butkens..., Henri Sterck... et Paul de Croonendaele... de toutes les riches bagues, ornemens d'esglise, pierries, vasselle, tapisseries, livres et aultres joyaulx appertenans a...* [*Philippe II*]. Brux., ms. 11675-6, f. 93vo.

(3) SANDERUS, *Bibliotheca Belgica*. Insulis, 1644, t. II, p. 9, no 385. Il existe une copie manuscrite de cet inventaire par l'évêque NÉLIS, sous le no 17738 de la bibliothèque de Bourgogne. L'ouvrage de René y est mentionné sous le même titre, p. 359.



Digitized by Google

Il nous faut ensuite franchir trois quarts de siècle pour retrouver notre volume dans la liste dressée par Franquen (1), en 1731. Il y est rangé parmi les « livres ecclésiastiastiques, spirituels et moraux et sans nom d'auteur ». Quelque cinquante ans plus tard, en 1793, le manuscrit occupait encore fidèlement sa place, et dans le catalogue rédigé par Gérard (2) en 1797, il apparaît sous le titre : *le traité de l'âme dévote.* On n'oserait reconnaître dans cette notice l'ouvrage de René d'Anjou, si elle n'était accompagnée d'une courte biographie du royal auteur. Nous savons par les premiers inventaires que le titre : *le Miroir de l'Ame* se trouvait sur le dos de la reliure. S'il est désigné autrement ici, on peut en conclure que le volume a perdu sa première enveloppe de velours noir. Une note, page 77, nous apprend qu'en 1794 le manuscrit fut enlevé par les commissaires de la République française et transporté à Paris avec d'autres volumes non moins remarquables (3). Il nous fut restitué le 22 novembre 1815, conformément aux conventions faites entre le gouvernement français et celui des Pays-Bas (4). Depuis cette date il n'a plus quitté la bibliothèque de Bourgogne, dont les conservateurs Marchal (5) et J. Van den Gheyn (6) lui ont consacré une notice dans les catalogues qu'ils ont rédigés de cette collection.

(1) FRANQUEN, *Catalogue des livres manuscrits de l'ancienne bibliothèque de la Cour de Bruxelles* (copie du manuscrit de La Haye). Brux. ms. 21583-8, f. 64, nº 99.

(2) GÉRARD, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne, souverains des Pays-Bas, et de tous les autres manuscrits qui étaient en l'année 1793 dans la bibliothèque publique de Bruxelles. Tome I concernant les livres de théologie, de jurisprudence et concernant les sciences et les arts.* Brux. ms. 14993, p. 75, nº 352.

(3) Cet enlèvement est attesté par l'estampille rouge, aux faisceaux, de la Bibliothèque Nationale de Paris, ff. 1 et 210vº.

(4) Cf. NAMUR, *Histoire des bibliothèques publiques de Bruxelles.* Bruxelles, 1840, t. I, p. 142 et 145.

(5) *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne.* Bruxelles et Leipzig, 1842, t. I, *Résumé historique,* p. 208.

(6) *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique,* Bruxelles, t. III (1903), p. 413, nº 2311.



Digitized by Google

## L'Auteur des miniatures.

Les miniatures du manuscrit de Bruxelles sont les plus anciennes et aussi les plus belles de toutes celles qui ont été exécutées en Flandre.

Quel en est l'auteur?

Avec sa sagacité habituelle, le comte Durrieu (1) soupçonnait qu'il fallait le chercher dans l'atelier de Jean de Tavernier. Cependant Winkler (2), qui a groupé avec beaucoup de perspicacité les principaux manuscrits flamands connus, n'a pas accordé de place au *Mortifiement* dans l'œuvre de Tavernier, ni ailleurs.

Après un examen minutieux de chacune des miniatures de notre manuscrit, nous sommes arrivés à la conviction qu'elles sont non seulement sorties de l'atelier de Jean de Tavernier, mais du pinceau de Jean de Tavernier lui-même.

Pour cette étude, nous nous sommes servis de deux manuscrits que des documents d'archives permettent d'attribuer de façon certaine à Tavernier, à savoir les *Cronicques et Conquestes de Charlemagne*, de la Bibliothèque royale de Belgique (3) et le livre d'*Heures de Philippe le Bon*, de La Haye (4). Aux miniatures en grisaille de ces deux œuvres, nous avons cru utile d'en ajouter quelques-unes en toutes couleurs qui décorent le *Bréviaire de Philippe le Bon* de Bruxelles (5), celles-ci au nombre de trois : la Nativité, l'Arbre de Jessé et la Résurrection (les arbres) (6), sont dues d'après Winkler, au même artiste (7). L'attribution du

(1) *La Miniature flamande au temps de la Cour de Bourgogne (1415-1530)*. Bruxelles, Paris, 1924, p. 25.

(2) *Die flämische Buchmalerei*. Leipzig, 1925, p. 59.

(3) Ms. 9066-68. — Publié par J. Van den Gheyn. Bruxelles, 1909.

(4) La Haye, Ms. 76 F. 2. — Cf. Byvanck, *Les principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque royale des Pays-Bas et du Musée Meermanno-Westreenianum à La Haye*. Paris, 1924, p. 55.

(5) Brux. Mss. 9511 et 9026. — Publié par J. Van den Gheyn. Bruxelles, 1909.

(6) Brux. Ms. 9511, f. 15, 43v° et 180.

(7) *Studien zur Geschichte der niederländischen Miniaturmalerei des XV. Jahrhunderts*, dans le *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des*



Digitized by Google

savant allemand n'est basée sur aucun document, elle n'est que le résultat d'une comparaison critique aidée d'une intuition extrêmement subtile. Qu'il nous soit permis d'apporter à l'appui de cette thèse un argument qui nous semble avoir une grande valeur. Les sujets de quelques-unes des miniatures du *Bréviaire* de Bruxelles ont, à notre avis, servi de modèles pour l'exécution des *Heures* de La Haye (1); nous nous bornerons à citer la plus importante de toutes : la Nativité, dont on retrouve dans le manuscrit de Hollande une copie réduite et dépouillée (2).

Pour notre étude comparative, envisageons d'abord la grande œuvre de Tavernier : les *Conquêtes de Charlemagne*. L'artiste y donne libre cours à sa fantaisie verveuse de conteur. Une foule de personnages s'y meuvent avec une vivacité pittoresque. Chacun d'eux n'a d'importance que comme élément constitutif d'un épisode. Aussi sont-ils tous dessinés d'après le même modèle disgracieux et presque caricatural, petit et grêle, les joues marquées de rides, le menton triangulaire et le nez pointu. Dans quelques miniatures l'artiste a allongé de beaucoup la taille de ses personnages (3), en même temps qu'il a donné plus de régularité à leur visage. Les attitudes sont parfois très contournées et presque comiques. La

*allerh. Kaiserhauses*, t. XXXII (1915), p. 295, et *Die flämische Buchmalerei*, p. 166. — On peut y ajouter une quatrième miniature : *David devant l'autel* (ms. 9026, f. 108); ce sujet se présente deux fois dans le *Bréviaire*. La première miniature est de Vrelant, l'autre — de beaucoup la plus belle — doit être attribuée à Tavernier.

(1) A moins que ce ne soit l'inverse, bien que cela nous paraisse invraisemblable. On sait que le livre d'*Heures* de La Haye était achevé en 1454; BYVANCK (*Op. cit.*, p. 56), date le *Bréviaire* de Bruxelles de 1455 environ, en se basant sur le portrait de Philippe le Bon. Nous croyons, pour notre part, que le *Bréviaire* doit être le plus ancien des deux ouvrages.

(2) Brux. Ms. 9511, f. 43v, La Haye, Ms. 76 F. 2, f. 12. — On trouve une autre copie de cette miniature dans le *Speculum humanæ Salvationis*, Paris, Ms. fr. 6275. Voir LUTZ et PERDRIZET. Mulhouse, 1909, t. II, pl. 136. — Une comparaison approfondie des manuscrits de Bruxelles et de La Haye donnerait des résultats inattendus, entre autres pour le portrait de Philippe le Bon.

(3) Cf. Brux. Ms. 9066-68, t. II, f. 73 et 74; t. III, f. 216v°, 233v°, 368v°, 285.



Digitized by Google

perspective est imparfaite et, dans la plupart des cas, des collines juxtaposées font office de coulisses où on voit défiler les armées et les foules. Dans d'autres peintures, un cours d'eau ou un chemin relie les divers plans. Parfois l'avant-plan est occupé par un bâtiment où l'on voit se dérouler l'action dans des compartiments placés les uns au-dessus ou à côté des autres.

Dans le *Mortifiement*, Tavernier a modifié sa technique en l'adaptant au sujet. L'exécution des miniatures de ce manuscrit supposait une grande souplesse chez l'artiste qui devait se conformer aux instructions précises dont René avait émaillé son œuvre. Le roi-écrivain avait déterminé non seulement le nombre et le sujet des histoires que le miniaturiste devait peindre, mais il avait indiqué l'attitude des personnages dont il décrit avec minutie les vêtements. Tavernier devait donc se garder de débrider son imagination. Force lui était de se pénétrer de l'esprit de l'œuvre pour peindre avec art les images qu'on demandait de lui.

Aussi les personnages en nombre restreint sont-ils traités avec soin et diffèrent sensiblement de ceux des *Conquêtes de Charlemagne*. Le côté anecdotique a entièrement disparu. Par suite des dimensions exiguës des miniatures, l'architecture a été dépouillée de ses ornements trop redondants. Dans les paysages, et c'est le cas chaque fois qu'il abandonne la grisaille pour la palette, l'artiste recourt à la route en lacets qui est d'un effet facile. L'arrière-plan bleuté qu'on trouve chez presque tous les miniaturistes flamands existe à peine ici. Le ciel n'occupe qu'une bande mince où flottent des nuages de forme serpentine. Dans les figures d'hommes, même dans le portrait de René, on reconnaît la manière de Tavernier, bien qu'elle soit ici moins accentuée. Pour le reste, le talent de l'artiste se révèle d'une façon identique dans les deux œuvres : mêmes chevaux de bois à la crinière ondulée et à la queue longue et bien fournie, au tronc allongé présentant des petits plis au-dessus des cuisses; même façon d'indiquer l'herbe en touffes, à l'avant-plan, par des traits arrondis et presque parallèles s'entrecroisant en sens inverse. Les arbres sont dessinés de deux manières. Les uns ont le sommet arrondi, éclairé à gauche, avec l'indication accentuée de l'ombre à droite et en dessous, de façon



Digitized by Google

à les détacher nettement les uns des autres; ce dernier détail pourrait être regardé comme une signature de l'artiste. D'autres fois, la forme des branches s'accuse, celles-ci se superposant souvent en plusieurs étages; le tronc s'élargit en de nombreuses ramifications. Quant aux rochers, ils ne s'arrondissent pas vers le haut comme chez Liédet ou le maître de Gérard de Roussillon; Tavernier recherche plutôt des contours moins conventionnels et s'efforce de rendre les anfractuosités d'une façon naturelle. Dans le *Mortifiement* comme dans le second volume des *Conquêtes de Charlemagne,* Tavernier fait un emploi ingénieux du glacis d'or, qui augmente la fraîcheur brillante des miniatures.

Dans la façon de traiter la figure humaine, nous trouvons plus de points de contact avec le livre d'*Heures de Philippe le Bon* de La Haye. En général, pour les têtes de femmes, les enlumineurs se contentent d'un seul modèle qu'ils répètent à l'infini et qu'ils modifient légèrement d'après le rôle des personnages; aussi ce type de femme constitue-t-il un moyen précieux d'identification. La Vierge qui se voit dans la Descente du Saint-Esprit et dans la Crucifixion du livre d'*Heures* de La Haye (1) est, si l'on peut dire, la sœur de l'Ame qui tient son cœur (Pl. II) et de Crainte de Dieu (Pl. IX). Chez l'une et l'autre, le visage aux joues arrondies et aux lèvres charnues s'encadre d'un voile qui retombe en plis identiques sur les épaules. Le cou est enveloppé d'une guimpe disposée de la même façon. La ressemblance est indéniable. Les doigts sont mal dessinés et d'une longueur démesurée, ce qui est encore une marque distinctive de la manière de Tavernier.

Faut-il d'autres preuves encore? D'après Winkler (2), Tavernier a l'habitude de représenter dans une première miniature l'auteur ou le translateur en train d'écrire son ouvrage. En ouvrant notre exemplaire du *Mortifiement*, on voit le roi René assis à son

(1) La Haye, Ms. 76 F. 2, f. 72 et 242. Voir notre planche 31. — La première miniature est reproduite dans BYVANCK, *Op. cit.*, pl. XXV, la seconde dans DURRIEU, *la Miniature flamande,* pl. XXII. — On trouve aussi le même type de femme dans *Les Miracles de la Vierge,* Bibl. Nat. de Paris, Ms. fr. 9198. Voir l'édition d'OMONT, *s. d.*, pl. 46.

(2) *Die flämische Buchmalerei,* p. 59.



Digitized by Google

pupitre et occupé à écrire son œuvre. Enfin, il importe d'attirer l'attention sur la présence dans notre manuscrit, comme dans le *Bréviaire de Philippe le Bon* de Bruxelles, de fonds mosaïqués abandonnés depuis le commencement du siècle et qui n'ont persisté assez longtemps que dans les livres d'Heures d'ordre secondaire. Cette similitude de décoration n'est-elle pas aussi une confirmation de la commune origine des deux manuscrits? On nous objectera que le fond quadrillé se rencontre précisément dans les miniatures peintes par Vrelant. Mais celui-ci collaborait intimement avec Tavernier, puisqu'ils ont travaillé ensemble à la même « Résurrection » (1). Tavernier a eu soin d'ailleurs d'exécuter lui-même les miniatures les plus importantes du *Bréviaire* de Bruxelles, tandis que certains sujets peints par Vrelant se retrouvent aussi dans les *Heures* de La Haye. Cela prouve que ce dernier se conformait aux instructions de Tavernier, qui avait sans doute reçu la commande, et qui, dans beaucoup de cas, doit avoir fourni l'esquisse à exécuter par son aide.

Quant au coloris, son exquise fraîcheur est le résultat d'un travail lent et patient. Qu'on regarde à la loupe ces ravissantes miniatures et on s'apercevra vite de ce travail du pinceau, qui mélangeait et superposait les couleurs jusqu'à ce que l'œil de l'artiste eût obtenu la caresse sollicitée. La dureté du vert est atténuée par l'habile adjonction du jaune. Dans le charmant tableautin du moulin (pl. VI), une jolie dégradation de teintes donne l'illusion de la profondeur. Les bleus, les rouges sont moelleux et transparents, toutes les tonalités s'unissent dans une harmonie subtile et claire.

## Jean de Tavernier.

Jean de Tavernier est un des rares miniaturistes du XV^e^ siècle sur lesquels nous possédions quelques documents précis. Il est néanmoins difficile de retracer sa biographie, le nom de Tavernier

(1) Brux. Ms. 9511, f. 180.



Digitized by Google

ainsi que le prénom Jean étant fort répandus à cette époque.

On rencontre déjà un Jean de Tavernier à Tournai vers 1434 et 1440 (1). Il était inscrit au chapitre des maîtres de la corporation des peintres et des enlumineurs. En 1440, un Jaquinot le Franc fait son « apresure » dans son atelier. S'agit-il ici de notre artiste? Pinchart croit que ce n'est pas invraisemblable. Durrieu (2) ne semble guère en douter, pas plus que Winkler (3). Ne remarque-t-on pas dans la façon contournée dont Tavernier traite ses personnages l'influence de Roger Vander Weyden?

En 1450, un Jean de Tavernier est signalé à Bruges (4); on le retrouve en cette ville, d'une façon presque ininterrompue, de 1453 à 1480. Il est porté au registre des maîtres de 1453 à 1456, de 1458 à 1459, de 1467 à 1469 (5). Sa mort est enregistrée dans l'obituaire de 1480 (6). Il serait osé d'identifier cet artiste avec le miniaturiste des *Conquêtes de Charlemagne*. Ce dernier habitait Audenaerde. C'est là que Jean le Doulx, conseiller et ministre de la Chambre des comptes à Lille (7), lui paye en 1454 un salaire pour avoir exécuté des histoires « de blanc et de noir » dans un livre d'Heures de Philippe le Bon (8) et pour avoir enluminé pour le même prince le roman de Godefroid de Bouillon. La même année, nous rencontrons l'artiste à Lille; avec son valet, il travaille pendant seize jours à la décoration des « entremets » du célèbre Banquet du Faisan (9), en même temps que d'autres peintres célèbres comme Simon Marmion. En 1456, un Jean de Tavernier

(1) Cf. A. PINCHART, *Archives des arts, sciences et lettres*. Gand, 1860-81, t. III, p. 103.

(2) *La miniature flamande*. Paris, 1921, p. 20.

(3) *Die flämische Buchmalerei*, p. 59.

(4) Cf. COMTE DE LABORDE, *Les ducs de Bourgogne. Preuves*. Paris, 1849-52, t. I, table, d'après une communication de l'abbé Carton.

(5) Cf. VAN DEN HAUTE, *La corporation des peintres de Bruges*. Bruges, 1913, p. 3, 5, 11, 13, 14.

(6) *Ibid.*, p. 21.

(7) Cf. DE LABORDE, *Preuves*, t. II, p. 217-18, n° 4021.

(8) La Haye, Ms. 76, F. 2. — Cf. BYVANCK, *Op. cit.*, p. 35.

(9) Cf. DE LABORDE, *Preuves*, t. I, 424, n° 1549. Tavernier est mentionné ici sous le nom de Fauconnier. Pinchart a rectifié l'erreur.



Digitized by Google

« bâtard » s'est, moyennant finance, fait légitimer à Audenaerde. Nous sommes portés à croire qu'il s'agit bien ici de notre artiste, qu'il faudra sans doute reconnaître aussi dans le Jean de Tavernier qui faisait partie du contingent des soudoyers de la ville en 1476-77 (1).

Un second mandement de Philippe le Bon daté du 29 mars 1460, mis au jour par Mgr. Dehaisnes (2), désigne encore Jean de Tavernier demeurant à Audenaerde comme l'auteur des *Conquêtes de Charlemagne* (3), dont il venait d'achever le premier volume à cette date.

Vers la même époque d'autres artisans portant le même nom travaillaient à Audenaerde. Un artiste du nom de Gilles de Tavernier (4) fut chargé en 1436-37 de peindre la bannière de la ville aux armes de Bourgogne et d'Audenaerde; en 1447-48, il orna la façade de la porte de Gand de l'écusson de Bourgogne et de celui de la ville. On relève dans les comptes de la commune, de 1445 à 1474, le nom de Gérard de Tavernier, qui était chargé de la garde de l'horloge communale et qui exécutait pour la ville des travaux de peinture et de décoration. En 1468, le même Gérard travailla à Bruges aux préparatifs du mariage de Charles le Téméraire avec Marguerite d'York.

C'est vers 1450 que Jean de Tavernier a été remarqué par Philippe le Bon ou peut-être par un de ses copistes favoris, Jean Miélot. Celui-ci n'a-t-il pas grossoyé la plus grande partie des manuscrits décorés par notre artiste? D'autre part, son talent de miniaturiste a d'évidentes affinités avec celui de Jean de Taver-

(1) Cf. DEHAISNES, *Documents concernant Jean le Tavernier et Loyset Liédet, miniaturistes des ducs de Bourgogne* dans le *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. XXI (1882), p. 35.

(2) *Loc. cit.*

(3) Brux., Ms. 9066-68.

(4) Sur Gilles et Gérard de Tavernier voir : *Audenaerdsche Mengelingen*, t. VI, p. 274 et 277; D. J. VAN DER MEERSCH, *Kronijk der rederijkkamers van Audenaerde van de vroegste tijden af tot omtrent den jare 1830*. Gent, 1844, p. 17-18; DE LABORDE, *Preuves*, t. I, p. LXXIV (table); t. II, nos 4502, 4966, 4969; DEHAISNES, *loc. cit.*



Digitized by Google

nier. Il n'est pas impossible que ce dernier ait dû à l'entremise du copiste la faveur subite et persistante du duc de Bourgogne.

Quoi qu'il en soit, Jean de Tavernier a travaillé sans relâche de 1450 à 1460. Tous les manuscrits datés que nous possédons de lui ont été exécutés pendant cette période. Aussi est-il très délicat de vouloir tracer l'évolution de l'artiste à travers les œuvres abondantes et touffues qu'il doit avoir exécutées souvent simultanément et parfois avec l'aide d'habiles collaborateurs.

On sait que sur la foi de documents nous ne pouvons attribuer à Tavernier que deux manuscrits : les *Conquêtes de Charlemagne* et le livre d'*Heures de Philippe le Bon* de La Haye. Les autres œuvres mentionnées dans les mandats de payement n'ont pu jusqu'ici être retrouvées. Grâce à l'étude du style de Tavernier, le Dr Winkler (1) est parvenu à grouper autour de ces deux ouvrages quatorze autres manuscrits, dont l'attribution témoigne d'une grande sagacité et ne laisse subsister aucun doute.

Il convient d'ajouter à ce nombre le *Mortifiement de vaine Plaisance* de Bruxelles.

L'œuvre de Tavernier comprend des miniatures en grisaille et des miniatures en couleurs. Les premières sont de loin les plus nombreuses, ce qui a fait dire que le procédé « de blanc et de noir » était la spécialité de Tavernier. Elles décorent les feuillets des *Cronicques et Conquestes de Charlemagne,* du *Livre d'Heures de Philippe le Bon* à La Haye et des *Miracles de la Vierge* (2). Il semble que le miniaturiste se soit servi de préférence de la grisaille quand il avait à exécuter une commande importante, à laquelle il voulait donner tous ses soins. Cela lui permettait d'aller beaucoup plus vite, d'exécuter un grand nombre de miniatures et de suivre le jeu de sa fantaisie. Dans tous ces ouvrages les collaborateurs ne sont intervenus que pour une partie accessoire. Dans

(1) *Die flämische Buchmalerei,* p. 59-60.

(2) Winkler attribue l'illustration du t. I de ce manuscrit à Tavernier et celle du t. II à Mazerolles. Il est à remarquer que sept des miniatures du second volume sont dues au pinceau de Tavernier, à savoir (édit. Omont) : pl. 14, 15, 16, 17, 18, 66, 67.



Digitized by Google

le livre d'*Heures* de La Haye, toutefois, l'artiste auxiliaire a eu une part de collaboration assez considérable (1).

Les manuscrits en couleurs ne renferment en général que peu de miniatures. Dans le *Bréviaire* de Bruxelles, Tavernier lui-même n'a peint que quelques histoires à pleine page, confiant l'exécution des autres à son collaborateur Vrelant, qui semble avoir travaillé d'après ses indications.

A l'exception de ce *Bréviaire*, Tavernier n'a pour ainsi dire embelli de miniatures en couleurs que des manuscrits grossoyés par Jean Miélot. Il l'a fait avec la plus grande minutie et l'entente la plus exquise de la couleur. On comprendra qu'il n'ait pu exécuter ainsi des œuvres de longue haleine contenant des centaines de miniatures comme les *Conquêtes de Charlemagne*. Ces volumes ont l'avantage d'être presque tous datés; en les classant chronologiquement une constatation s'impose. Les premiers manuscrits décorés par Tavernier présentent un coloris foncé, mais moelleux et transparent. L'artiste s'est efforcé de clarifier sans cesse ses teintes, de les rendre plus limpides et plus harmonieuses. Depuis le *Débat de l'Honneur* qui date de 1449-50 (2), sa palette s'éclaircit insensiblement pour devenir dans le *Mortifiement* d'un fondu et d'une luminosité, que n'avaient pas connus les œuvres précédentes.

Il est malaisé de déterminer les influences qui ont concouru à former le talent de Tavernier. Nous savons qu'il a séjourné à Tournai en 1434 et en 1440. Durrieu et Winkler supposent avec raison que la manière de Roger Vander Weyden lui a inspiré les attitudes déhanchées de ses personnages. D'autre part, le visage de ceux-ci se retrouve dans la miniature du *Saint Augustin* de Bruxelles (3), dont l'auteur a, comme on le suppose, mis la dernière main aux *Heures de Turin*. Le talent de Tavernier s'appa-

(1) Il semble qu'on doive identifier ce dernier avec Jean Hennecart, l'artiste préféré de Philippe le Bon à cette époque.

(2) Brux. Ms. 9278-80. Les miniatures sont peintes à la gouache sur parchemin et non à l'aquarelle sur papier, comme le prétend WINKLER, *Op. cit.*, p. 59.

(3) Brux. Ms. 9015 : *De civitate Dei* (1405).



Digitized by Google

rente de façon plus visible à celui du maître de Gérard de Roussillon (Jehan Dreux ?) dont il importe d'envisager surtout les miniatures peintes pour les *Chroniques de Jérusalem* (1). Les deux artistes ont la même façon de faire évoluer des personnages de petite taille sur une scène agrandie, sans qu'ils produisent une impression d'encombrement. Ils créent souvent l'illusion de la profondeur au moyen d'une route en méandres, ou de collines disposées en coulisses (2). Leurs personnages, ils les campent d'une façon identique, le buste et le pied droit en avant, le bras droit arrondi en arrière. Ils indiquent les plis des vêtements par le même angle, à la pointe coupée par une ligne droite. A son tour, Mazerolles semble s'être servi de certains de ces principes, que son génie raffiné a transformés.

Toutes ces questions méritent un examen approfondi, qui, espérons-le, nous apportera la lumière sur bien des points restés obscurs.

## Les Miniatures.

Pl. I (Fol. 1). Le roi René est assis dans son atelier occupé à écrire le *Mortifiement de vaine Plaisance* (3). Il est vêtu d'une ample houppelande garnie de velours et coiffé d'un chaperon noir orné d'une couronne. A sa gauche, des livres dans une armoire, un autre volume ouvert devant son pupitre. Dans le fond du cabinet par l'ouverture d'une porte apparaît une cour pavée,

(1) Vienne, Ms. 2533. — Ce manuscrit a été publié en fac-similé avec une étude d'Ottokar Smital (Munich, 1924).

(2) Cette similitude de style est frappante dans les miniatures en grisaille, où le maître de Gérard de Roussillon s'est lui aussi distingué. Tout le manuscrit 9017 de Bruxelles *(Composition de la Sainte Ecriture)* peut lui être attribué, de même que la jolie miniature du manuscrit 9264 *(Destruction de Troie)* de la même bibliothèque.

(3) Cette miniature est reproduite dans le *Manuscrit,* t. II, p. 54, dans Durrieu, *La Miniature flamande,* pl. XXVIII, et dans la *Renaissance de l'Art français* (article de Durrieu), 1920, p. 319.



Digitized by Google

avec un bâtiment. A gauche, par une échappée, s'aperçoit un jardin clôturé par un mur que longe un cours d'eau. Par sa forme ce jardin ne doit-il pas être rapproché de l'enclos qui se trouve au bas de la page et n'aurait-il pas aussi la signification symbolique de l' « hortus conclusus » ? Un chemin qui suit le cours de la rivière conduit par un méandre à la ville de Tours, où nous distinguons, devant la cathédrale, le roi René à genoux offrant son œuvre à l'archevêque Jean Bernard.

Derrière René, ainsi que dans la première initiale, sont peintes les armoiries du roi. Il est à remarquer que le miniaturiste a commis ici une erreur. Par la mort de sa première femme, Isabelle de Lorraine, le droit de possession du duché de Lorraine avait passé au fils de la reine défunte, Jean d'Anjou, duc de Calabre. A partir de ce moment l'écusson de René ne compte plus que cinq quartiers au lieu de six, celui de Lorraine étant supprimé (1). C'est ce dernier blason sommé de la couronne royale qui aurait dû figurer ici. Tavernier s'est sans doute servi d'un modèle datant d'avant 1453, et son ignorance est fort excusable.

Le portrait de René tel que nous le trouvons ici mérite de retenir notre attention; il porte la marque sincère du réalisme direct de l'artiste. D'après la date d'exécution du manuscrit, le roi de Sicile ne peut avoir ici qu'une cinquantaine d'années (1409-1458). C'est sans doute l'âge que Tavernier a voulu imprimer sur son visage au nez camus, aux joues ridées et tombantes qui dénotent, ainsi que toute l'attitude du corps, un affaissement général. Dans l'avant-dernière miniature (pl. IX), toute cette physionomie a été répétée de dos avec infiniment d'adresse. Il est évident que

(1) De 1435 à 1453 le blason de René était coupé de 1 et parti de 2 : en chef tiercé de Hongrie, de Sicile (ou Anjou ancien) et de Jérusalem, en pointe tiercé d'Anjou moderne (duché), de Bar et de Lorraine. — De 1453 à 1466, l'écusson de René n'a plus que cinq quartiers, celui de Lorraine étant supprimé en pointe. — En 1466, l'écu d'Aragon est placé en cœur au blasón du second type. — Cf. DURRIEU, *Les armoiries du bon roi René,* dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1908, p. 102-114.



Digitized by Google

l'artiste a eu sous les yeux un portrait du roi René et qu'il s'est efforcé de le copier de façon aussi exacte que possible. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la miniature du *Mortifiement* au diptyque de J. de Matheron qui se trouve au Louvre, et aux volets du triptyque de la cathédrale d'Aix, où René est peint avec sa seconde femme, Jeanne de Laval, sans aucune supercherie flatteuse. Ces deux portraits sont postérieurs à celui de Tavernier; on y retrouve le roi avec les mêmes traits, amollis par la vieillesse (1). Dans la miniature initiale de l'exemplaire de la bibliothèque Pierpont Morgan et dans celle du manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris, l'artiste n'a pas réussi à donner une image ressemblante du roi René (2). De plus d'intérêt est une initiale de la *Théséide* (3), où nous voyons le bon roi assis à son pupitre comme dans notre volume; sa physionomie y est moins bourgeoise et plus mâle. Tout autre est le portrait qui se trouve dans un livre d'Heures de la Bibliothèque Nationale de Paris (4), ainsi que celui du manuscrit de Guarini de Vérone où celui-ci est figuré à genoux et offrant sa traduction de Strabon à son protecteur (5). L'artiste italien qui a peint cette dernière miniature s'est peu soucié de représenter un roi qui fût ressemblant. Il a mis son

(1) Ces deux œuvres sont reproduites dans l'album de l'*Exposition des Primitifs français* publié par HENRI BOUCHOT, pl. XLIX et L. — Cf. aussi un portrait peint sur bois qui se trouve à la Bibliothèque d'Aix et dont on trouve une reproduction dans : EDGCUMBE STALEY, *King René d'Anjou and his seven queens*. London, 1912, p. 348. C'est d'après cette reproduction qu'a été exécutée notre planche frontispice.

(2) Voir nos planches 10 et 19.

(3) Vienne Ms. 2617. — Reproduit dans EDUARD CHMELARZ, *Eine französische Handschrift von Boccaccio 's Theseide* dans *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses,* t. XIV (1893), p. 318.

(4) Ms. lat. 1156A, f. 81v°. — Reproduit dans la *Gazette Archéologique* (article de BOUCHOT), t. XI (1886), p. 128 et pl. XX, dans COUDERC, *Album de portraits, d'après les collections du département des manuscrits,* Paris, s. d., pl. LXVIII, et dans STALEY, *Op. cit.*, p. 106.

(5) Bibliothèque d'Albi, N° 77. — Reproduit dans le *Manuscrit,* t. II, p. 3 (article de DURRIEU) et dans STALEY, *Op. cit.*, p. 246, d'après la gravure au trait donnée par QUATREBARBES, *Op. cit.*, t. IV, p. 199.



Digitized by Google

pinceau au service exclusif de son imagination, qui nous a créé un prince jeune et maigre, sans rapport aucun avec la réalité (1).

Pl. II (Fol. 3v°). *Comment lame tient son cuer encontre sa poittrine.*

Dans cette miniature, Tavernier s'est délibérément écarté du texte qui dit : « la dicte ame estoit hebergie et logie en une trespovre maisonnette, legierement bastie, toute faitte de terre et de vile matiere plaine de grant ruine » (fol. 6). L'Ame se trouve ici au milieu d'un porche qui conduit à une chapelle. C'est un joli bâtiment en marbre rose et bleu soutenu par des colonnades qui laissent entrevoir la campagne. Il est à remarquer que l'artiste donne sa préférence à l'architecture romane égayée de marbres de couleur.

Les miniaturistes de la cour angevine, comme on le verra plus loin, ont mieux observé la pensée de l'écrivain.

En dépit de ces erreurs d'interprétation, cette miniature est une des plus jolies du volume par l'exquise finesse et la savante harmonie des nuances.

Pl. III (Fol. 4). Encadrement avec initiale armoriée.

Il est superflu de revenir sur les ornements qui composent cette bordure; ils ont été analysés plus haut (p. XLVI). Toutefois il est utile d'insister sur la largeur de la feuille d'acanthe telle que nous la rencontrons rarement dans l'œuvre des artistes flamands. Faudrait-il voir ici une influence italienne?

Pl. IV (Fol. 12v°). *Comment crainte parle a lame qui tient son cuer et contrition avec elle.*

Les deux dames se trouvent dans la chapelle que nous avons

(1) Sur l'iconographie de René, on peut consulter E. HUCHER, *Iconographie du roi René, Jeanne de Laval, sa seconde femme, et divers autres princes de la maison d'Anjou*. LE MANS, 1879; BERTRAND DE BROUSSILLON, *La Maison de Laval, 1020-1605*. Paris, t. III (1900); WILLIAM COOLIDGE LANE and NINA E. BROWNE, *A. L. A. Portrait index. Index to portraits contained in printed books and periodicals*. Washington, 1906, p. 1217.



Digitized by Google

entrevue dans la miniature du f. 3v° (Pl. II) ; elles se donnent la main en s'approchant de l'Ame prosternée, ainsi qu'il est dit dans le texte (f. 12). Les murs sont ornés de trois grands tapis ; celui de droite est relevé et découvre une porte donnant accès à une autre pièce d'où part un escalier tournant éclairé du haut (1). Cette miniature a été restaurée en deux endroits.

Pl. V (Fol. 43). *Comment le charretier estant sur le lymonnier maine la royne dedens son chariot atele de deux chevaulx gras et gros.*

C'est la plus belle miniature de tout le volume. A l'avant-plan, le charretier avec son attelage suit une route qui traverse en serpentant un paysage auquel la dégradation des couleurs, du vert au jaune, donne de la profondeur. A l'arrière-plan se profile le château du seigneur, derrière lequel on distingue la silhouette d'une ville et une montagne où se dresse une potence annonçant le châtiment réservé au voiturier s'il n'accomplit pas sa mission.

Chez la plupart des miniaturistes flamands, le dernier plan s'atténue dans une atmosphère bleutée pour se confondre insensiblement avec le ciel. Tavernier marque la transition par un château ou de préférence par une ou deux collines gris-bleu qui n'occupent qu'une bande très mince du paysage.

Pour la similitude de la technique, il est intéressant de comparer à ce tableautin certaines miniatures du *Traité des quatre dernières choses* de Bruxelles (2) et de l'*Avis directif pour faire le passage d'Outremer* de frère Brochard, qui se trouve à Paris (3).

(1) Le même détail se retrouve dans le manuscrit de Bruxelles, 9017, f. 96v°, — volume dont l'illustration doit être attribuée au maître de Gérard de Roussillon (Jehan Dreux ?).

(2) Bibliothèque royale, Ms. 11128, f. 4.

(3) Bibliothèque nationale, Ms. fr. 9087, f. 152v°. — Cette miniature a été reproduite dans la *Gazette des Beaux-Arts*, t. V, 1891, p. 289, dans C. COUDERC, *Album de portraits, d'après les collections du département des manuscrits*. Paris, s. d., pl. LXXXIV et dans DURRIEU, *La miniature flamande*, pl. XVII. — Voir notre planche 32.



Digitized by Google

Pl. VI (Fol. 50). *Comment la femmelette monte sur le pont chargie de son ble sur son col.*

Au premier plan, la pauvresse courbée sous son sac de blé commence la traversée du pont dangereux. Une route en lacets, comme dans la miniature précédente, rejoint le moulin à l'arrière-plan. De nouveau ici, à l'horizon, un château et une colline bleutée. Il est à remarquer que le côté gauche de la miniature est d'un vert égal et assez cru, tandis qu'à droite les champs s'étendent au loin dans une dégradation naturelle des teintes. L'artiste n'a-t-il pas, pour se conformer au texte, voulu rendre l'effet de la nuit qui tombe : « quil fu tart telement que ia le iour declinoit tirant vers la vespre et le soleil se abaissoit forment en sen alant couchier » (f. 48).

Pl. VII (Fol. 57). *Comment lomme darmes estant sur leschiele còmbat contre ceulx de la cite.*

Ce sujet, qui a été si admirablement traité par l'auteur des miniatures de Metz (Pl. 15), ne semble guère avoir été compris par Tavernier. Celui-ci n'a pas tenu compte du texte : « Car si fort rompus estoient ia les murs et si forment froissiez de grans cops de bombardes, que de iour en iour versoient souvent a terre ca et la en pluseurs et divers lieux, et desia tant de bleschiez avoit la dedens, que plus ou peu de deffenses y faisoient, ne ny avoit lieu propice ou on les peust faire, telement que ceulx de dedens ne se savoient ia plus ou tenir. Et dautre part de pierres estoient comblez tous les fossez ou la plus part par la grant quantite des murailles qui estoient versees » (f. 53v°). Ne faut-il pas voir ici la main d'un collaborateur de Tavernier?

Pl. VIII (Fol. 64). *Comment lame baille son cuer a crainte de dieu et a contrition.*

Au paysage a été substitué, dans cette miniature, le fond byzantin (1) qu'on ne rencontre que rarement à cette époque dans les

(1) Les fonds byzantins du *Mortifiement* se retrouvent dans le manuscrit du *Débat de l'Honneur* de Bruxelles, ms. 9278-80, f. 10 et 18. On sait que les



Digitized by Google

manuscrits de luxe comme le *Bréviaire* de Philippe le Bon de Bruxelles. Le texte ne donne pas de détails pour l'exécution de cette miniature. A remarquer la façon dont l'Ame tient son pied gauche. Cette attitude bien caractéristique se rencontre souvent dans l'œuvre de Tavernier, entre autres dans les portraits de Philippe le Bon. Sur la robe de Contrition se voient de grossières inscriptions d'une date postérieure à celle du manuscrit; elles sont malheureusement illisibles.

Pl. IX (Fol. 76). *Comment les quatre dames tiennent le cuer de lame sur une croix* (1).

L'artiste avait à suivre ici des données précises, car René décrit d'une façon minutieuse toutes les péripéties de l'action et jusqu'aux vêtements que portent les quatre dames. Dans la miniature de Metz (Pl. 17) aucun détail n'a été omis, sans que l'ensemble en ait souffert. Les dimensions exiguës de la miniature et la taille des personnages qu'il voulait petite, ont forcé Tavernier à s'en tenir aux grandes lignes indiquées par le texte. Dans un jardin clôturé, rangées autour de la croix, on voit Ferme Foy habillée d'un vêtement d'aube de soie blanche, Vraye Espérance parée d'un surcot royal recouvert d'un manteau bleu, Souveraine Amour portant un manteau cramoisi sur son vêtement royal. Toutes les trois sont couronnées d'un nombre égal de fleurons, mais les clous qu'elles enfoncent dans le cœur sont, d'après leur rang, de fer, d'argent, et d'or. Grâce Divine se tient un peu à l'écart, avec la tunique et la couronne d'une impératrice, apprêtant le fer de sa lance pour donner le coup décisif. Qu'on veuille bien rapprocher cette miniature du texte d'une part et de l'autre de l'image correspondante de Metz, et l'on verra que Tavernier a négligé de nombreux détails, d'ailleurs sans grand intérêt pour le caractère de l'ensemble. Ailleurs cependant, là, où les autres artistes s'en sont écartés, il a respecté l'esprit de l'ouvrage. On lit

trois premières miniatures de ce volume ont été attribuées à Tavernier. Cf. WINKLER, *Op. cit.*

(1) Cette miniature est reproduite dans le *Manuscrit*, t. II, p. 65, et dans la *Renaissance de l'Art français*, 1920, p. 320.



Digitized by Google

dans celui-ci que l'auteur a suivi de loin Crainte et Contrition, quand elles prirent le chemin du jardin expiatoire où elles remirent le Cuer aux quatre dames. On les voit ici à gauche, dans un coin retiré, assistant au châtiment du pécheur. René lui-même se trouve à la porte du jardin dans une attitude d'expectative.

Miniature charmante par la composition et rendant fort bien l'esprit de l'œuvre. A remarquer à l'avant-plan le pointillé qui est caractéristique de la manière de l'artiste.

Pl. X (Fol. 81v°). *Comment crainte et contrition baillent a lame son cuer.*

Un détail à relever : Contrition a laissé tomber ses verges à terre ; le temps de pénitence est passé. Ce détail ne se rencontre dans aucun autre exemplaire.



Digitized by Google

# LES AUTRES COPIES ENLUMINÉES DU MORTIFIEMENT

## Le Manuscrit du Musée Fitzwilliam, a Cambridge (Pl. 1-9).

Le deuxième en date des exemplaires du *Mortifiement* exécutés dans les Pays-Bas est conservé à Cambridge, au Musée Fitzwilliam, qui l'a acquis en 1814 (1). C'est un volume sur parchemin, en grande bâtarde bourguignonne, écrit pendant le dernier quart du XV^e^ siècle et contenant, en tête de l'ouvrage du roi René, un autre traité : *Linstruction dung josne prince pour se bien gouverner envers Dieu et le monde*. Il est décoré de dix « histoires » dont une se trouve au début du premier ouvrage et les neuf autres dans le *Mortifiement de vaine Plaisance*. La première miniature représente un prince sur son trône entouré de ses dignitaires et recevant le volume des mains du copiste ou de l'auteur agenouillé (2). Elle est très belle et peut être attribuée à Simon Marmion. Dans l'encadrement du même feuillet figurent les armoiries de la maison de Luxembourg, ainsi qu'un monogramme que nous n'avons pu déchiffrer.

(1) Voir la description du manuscrit dans : Montague Rhodes James, *A descriptive catalogue of the manuscripts in the Fitzwilliam Museum*. Cambridge, 1895, p. 365-66.

(2) Celui-ci semble être Georges Chastellain. Cf. le portrait du ms. fr. 2689, f. 112, de la Bibliothèque Nationale de Paris, reproduit dans Couderc, *Album de portraits*, pl. XCIV.



Digitized by Google

Les neuf miniatures qui embellissent l'ouvrage de René d'Anjou sont de la main de Loys Liédet, et viennent allonger la série déjà longue des œuvres connues de cet artiste (1). Il est à peine nécessaire d'exposer les raisons de cette attribution; on reconnaîtrait la manière de Loys Liédet entre mille! Les figures humaines sont longues et raides et dénotent un dessin souvent hâtif. Le nez des personnages pourrait servir de signature : l'arête large et éclairée est délimitée par deux traits parallèles. Les rochers s'édifient par étages et s'agrémentent au sommet de verdure et d'arbres. Le paysage présente à l'avant-plan quelques fleurs, des plantes et des touffes d'herbe dessinées en traits fins.

Parmi ces neuf miniatures, il y en a une, la troisième, qu'on ne rencontre dans aucun autre exemplaire enluminé du *Mortifiement*. Elle illustre ce passage du texte (f. 79) : « Crainte de Dieu print lame par la main et sapprocha delle et puis apres parla a elle ainsi et par telle maniere disant... ». Les autres sujets sont ceux qu'on trouve dans le volume de Tavernier. Cependant, ce dernier n'a pas servi de modèle à Liédet. Celui-ci a donné une interprétation très libre, trop libre même du texte. Il ne se conforme nulle part aux indications bien claires éparpillées dans l'œuvre de René. L'Ame est représentée par une femme nue pourvue d'ailes; elle est assise au milieu d'un paysage riant (Pl. 1). Nulle trace de la cabane misérable que René décrit avec force détails. Dans les miniatures suivantes, Crainte de Dieu se promène sous la menace de l'épée suspendue, mais Contrition a oublié ses verges et elle n'est pas découverte jusqu'aux reins comme le commande le texte (Pl. 2). Le pont que doit franchir la pauvre femme (Pl. 5) se compose de planches bien ajustées et ne présente aucun danger. Dans le siège de la ville (Pl. 6), Liédet aurait pu donner libre carrière à sa fantaisie. Ici encore il se contente des éléments indispensables, auxquels il ajoute un détail de son cru qui n'a rien d'effrayant. Au pied de l'échelle que monte le « vaillant chevalier », un chien se désaltère paisiblement. Dans la huitième miniature, où l'Ame est clouée sur la croix, Liédet semble à peine s'être souvenu du

(1) Cf. WINKLER, *Op. cit.*, p. 75.



Digitized by Google

texte. Le jardin où se place la scène est devenu un paysage profond analogue à celui des autres « histoires ». Les quatre dames se démènent autour d'une croix en forme de tau et le cœur est placé au milieu du montant inférieur. Les dames sont habillées à la façon de Liédet et non à celle de René qui en fixe le moindre détail. Grâce divine a remplacé la lance par un maillet semblable à celui de ses consœurs.

Si Liédet s'est soucié fort peu du texte, son dessin se ressent d'un travail hâtif; le manque de proportion est partout choquant. Ses dames ont l'attitude gauche de bourgeoises qui jouent un rôle fort inattendu pour elles. Heureusement, ces défauts sont parfois rachetés par la composition habile des paysages, qui dénote chez Liédet, si souvent décrié, de sérieuses qualités de miniaturiste. Surchargé de commandes, il ne pouvait consacrer le temps voulu à un travail qui demandait de la réflexion, de la minutie et de la précision. Mais certaines de ses œuvres, comme la *Chronique de Charles Martel* et l'*Histoire Pisaine*, occuperont toujours une place honorable parmi les manuscrits à peintures du XV$^{e}$ siècle.

## Le Manuscrit 19039 de la Bibliothèque nationale de Paris (Pl. 10-13).

Comme nous l'avons déjà dit, Quatrebarbes s'est servi pour son édition du *Mortifiement* d'un manuscrit à peintures de valeur secondaire(1). Il en a fait reproduire au trait toutes les miniatures, à l'exception de la première, qui est accompagnée de la devise: *De grande chose peu de vertu*. L'œuvre de René occupe la seconde partie d'un volume qui comprend en outre les *Dits des Philosophes* de Guillaume de Tignonville. A la fin du second traité, on lit cette souscription : « Cy fine le Mortiffiement de vaine plaisance escript

(1) Paris, Bibl. Nat., Ms. fr. 19039. — Cf. Le *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque Nationale*, t. III, *Ancien Saint-Germainfrançais*, par L. Auvray et H. Omont. Paris, 1900, p. 195.



Digitized by Google

et fine par la main de Jehan Coppre, prebstre de Varroingnes, au commandement de Monsieur Flagy, en miliare l'an XV$^{c}$ et XIIII » (1).

D'après leur facture, les miniatures doivent être attribuées à un artiste de l'école ganto-brugeoise du commencement du XVI$^{e}$ siècle. L'écriture est la grande lettre de forme en usage dans les Pays-Bas à cette époque. Comme on le voit par la date 1514, le manuscrit est postérieur d'une bonne cinquantaine d'années à l'exemplaire d'Isabelle de Portugal. Les miniatures n'ont pas même la valeur d'une interprétation originale. Leur auteur a copié l'œuvre de Jean de Tavernier tout en empruntant certains détails à l'exemplaire du *Mortifiement* qui a appartenu à Jean Bernard, archevêque de Tours, et dont il sera question plus loin. Il a laissé de côté l'avant-dernière « histoire » où le Cœur est cloué sur la croix par les quatre Vertus. La principale différence entre la copie et le modèle réside dans la façon de traiter le fond, lequel devient souvent un paysage enjolivé par la silhouette d'une église ou d'une ville; la mise en scène est presque toujours modifiée.

Pour exécuter le portrait de René dans la première miniature (Pl. 10), l'artiste a du avoir sous les yeux le manuscrit de Jean Bernard. Il y a soigneusement copié tous les traits du roi. Il lui a même gardé son manteau d'hermine en donnant aux mouchetures l'apparence du semis héraldique. Quelques accessoires nouveaux ont fait leur apparition : une horloge, un miroir, un chien. De même pour la scène du moulin, le peintre a fait des emprunts à ses deux modèles, mais en gardant toute sa préférence pour Tavernier. Dans les autres miniatures, il se contente le plus souvent d'intervertir les places de Contrition et de Crainte de Dieu.

Au point de vue artistique, ce manuscrit a moins de mérite que son modèle. En général, l'arrière-plan est traité avec goût et originalité. Ce volume occupe une place estimable dans la série assez longue des copies du *Mortifiement de vaine Plaisance*.

(1) Varogne est une localité du canton de Vesoul dans le département du Doubs (ancien comté de Bourgogne). Flagy se trouve à dix kilomètres de Vesoul.



Digitized by Google

## Les Miniatures détachées de la Bibliothèque de Metz (Pl. 14-18).

Quand René avait terminé une œuvre, il s'efforçait de la répandre parée de tous les attraits que pouvaient lui conférer le talent du copiste et celui de l'enlumineur. C'était là une ambition bien légitime d' « homme de lettres ». De longues observations ont permis au comte Durrieu (1) de surprendre comment s'opérait ce travail « d'édition » : « On commençait par faire une première copie sur papier, une sorte de minute originale ; dans cette minute on introduisait le modèle rapidement esquissé, la *pourtraiture,* suivant l'expression du temps, des illustrations qui devaient accompagner le texte. On avait ainsi un premier état, qui se prêtait à être transcrit ultérieurement sous forme de volume posément calligraphié sur parchemin, avec de brillantes enluminures et les « pourtraitures » transformées en miniatures peintes en toutes couleurs ».

Le premier volume, achevé selon les indications de l'auteur, servait de modèle à d'autres copies dont le roi faisait hommage à des admirateurs et à des familiers. Ceux-ci de leur côté faisaient souvent exécuter à leurs frais un ou plusieurs exemplaires d'après celui du roi. Nous en avons la preuve dans la série de manuscrits dont il sera question plus loin et qui ne sont que des copies malhabiles du volume somptueux de René lui-même. La provenance de tous ces livres se révèle d'une manière certaine par la forme de l'écriture qui était spéciale aux copistes du roi René et à ceux de son entourage. C'est, si on peut dire, la minuscule de la lettre de forme de la cour de Bourgogne, comme on ne la rencontre que rarement aux Pays-Bas. L'écriture de la *Théséide*, du *Cœur d'amour espris,* de nos manuscrits de Berlin et de Metz, présente des caractères communs et doit provenir du même atelier. On y relève tout au plus quelques différences de

(1) *La Bibliothèque du roi René*, p. 445, dans les *Procès-verbaux et Mémoires du Congrès international des bibliothécaires et des bibliophiles, tenu à Paris du 3 au 9 août 1923, publiés par* P. Mazerolle *et* Ch. Mortet. Paris, 1925, p. 442-447.



Digitized by Google

détail, comme il en existe entre les volumes grossoyés par David Aubert ou Jean Miélot.

Quand le comte Durrieu vit l'exemplaire du *Mortifiement* de Berlin (1), son intuition lui inspira ces lignes : « On peut croire que le manuscrit du musée de Berlin, malgré tout son mérite, doit être seulement une reproduction d'ailleurs à peu près contemporaine et paraissant très fidèle d'un autre exemplaire encore inconnu et restant à découvrir, qui aurait été celui de René lui-même. »

L'éminent critique avait deviné juste ; il a cherché le manuscrit-prototype pendant vingt-cinq ans et il est parvenu à le découvrir à la bibliothèque municipale de Metz, sans se douter toutefois qu'il avait affaire ici à l'exemplaire le plus ancien du *Mortifiement*.

L'histoire de ce volume est curieuse et vaut d'être contée (2). En 1751, un manuscrit du *Mortifiement* qui passait pour l'exemplaire original se trouvait aux mains de l'abbé Charoyer, curé de Gircourt en Lorraine. Une partie des miniatures au nombre de sept, d'après Dom Calmet (3), en avaient été détachées, et avaient pris place dans le cabinet de Jean Lamour, maître en serrurerie à Lyon. En 1825, elles devinrent la propriété de Charles Léopold Mathieu, substitut du parlement de Nancy. A sa mort, celui-ci légua ses meubles à sa servante qui, on ne sait comment, entra en même temps en possession des miniatures. Elle les vendit en 1838 au notaire J. B. Noël, archéologue nancéen, mais leur nombre n'était plus à ce moment que de cinq. La collection de cet amateur fut dispersée en 1858, et c'est alors que le baron de Salis acquit les précieux fragments que sa veuve légua à la bibliothèque de Metz en 1892.

(1) *Notes sur quelques manuscrits d'origine française conservés dans les bibliothèques d'Allemagne*, dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. 28 (1892), p. 135.

(2) Voir : DURRIEU dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, 1914, p. 143.

(3) *Bibliothèque lorraine ou histoire des hommes illustres, qui ont fleuri en Lorraine, dans les trois évêchés, dans l'archévêché de Trèves, dans le duché de Luxembourg, etc.*, Nancy, 1751, p. 805.



Digitized by Google

Qu'était devenu entre-temps le manuscrit dont les miniatures avaient été extraites ? Il eut comme propriétaires successifs (1) : l'abbé Charoyer, curé de Gircourt, Claude Fochot, bibliothécaire de la ville de Nancy, Collin, bouquiniste dans la même ville, et le comte de Villeneuve-Bargemont (2). Les héritiers de celui-ci le possédaient encore en 1850. Depuis cette date sa trace est perdue. On finira sans doute par retrouver ce précieux volume dans l'une ou l'autre de ces collections particulières dont les propriétaires eux-mêmes ignorent les richesses !

Pour le moment, nous devons nous contenter d'admirer les cinq miniatures qui nous ont été conservées. Elles se placent en tête, par ordre d'ancienneté, de toutes celles qui ont servi à illustrer le *Mortifiement*. Celles qui suivront n'en sont que des copies ou des décalques faits par des artistes plus ou moins adroits.

Elles représentent les sujets suivants : la Parabole de la Pauvresse qui porte son blé au moulin, la Parabole du guerrier qui prend d'assaut la Cité peuplée de gens pervers, l'Ame confiant son Cœur à Crainte de Dieu et à Contrition, le Cœur cloué sur la croix par les quatre Vertus, Crainte de Dieu et Contrition remettant à l'Ame la croix avec le Cœur (3).

Les copies qui nous ont été conservées, permettent de reconstituer la série complète des « histoires » qui ont décoré le volume quand il était entier. Il faut toutefois faire une exception pour la première miniature, dont le sujet différait d'après le personnage à qui l'exemplaire était destiné.

Quant à l'époque de l'exécution de l'œuvre, le comte Durrieu (4) s'est trompé, sans doute parce qu'il n'a pu comparer attentivement les miniatures de Metz avec celles de Berlin. Il suppose que les

(1) Cf. DURRIEU, *Op. cit.*, dans *la Renaissance de l'Art français*, 1920, p. 322.

(2) *Histoire de René d'Anjou*, p. 283.

(3) Ces miniatures ont été reproduites dans l'article de Durrieu, *Miniatures jadis attribuées au roi René, retrouvées à Metz,* paru dans *la Renaissance de l'Art français,* 1920, p. 319-327.

(4) Voir : *La Renaissance de l'Art français, loc. cit.*, p. 325, et les *Procès-verbaux et Mémoires du Congrès international des bibliothécaires et des bibliophiles, loc. cit.* p. 447.



Digitized by Google

premières ont été peintes postérieurement à la mort du bon roi, après 1480.

Rappelons-nous que René avait achevé d'écrire son ouvrage en 1455. Nous verrons plus loin que sa seconde femme, Jeanne de Laval, a payé en 1457 un salaire à un scribe et à un artiste pour avoir exécuté pour elle une copie du *Mortifiement de vaine Plaisance*. Or, les miniatures de ce manuscrit sont un décalque de celles de Metz. L'ouvrage où se trouvaient ces dernières était donc antérieur à celui de Jeanne de Laval. Son exécution doit par conséquent être placée entre 1455 et 1457. En considérant qu'il fallait un temps assez long pour grosser et historier un manuscrit, nous pouvons dire avec une certitude presque absolue que l'exemplaire du *Mortifiement* de Metz a dû être exécuté en 1456.

Quel est l'auteur de ces miniatures ? Avec une réserve prudente, Durrieu a attribué au génie de Barthélémy de Clerck (van Eyck) ces trois merveilles : la *Théséide*, le *Cœur d'amour espris*, le *Livre des Tournois* (1). C'est au pinceau du même artiste qu'il convient de restituer les cinq miniatures de Metz. Les raisons qui justifient cette attribution sont nombreuses. Barthélémy séjournait à la cour du roi de Sicile depuis 1447. Il jouissait de toute la confiance de son maître, qui l'avait installé dans un atelier voisin du sien et collaborait avec lui. Sa renommée, nous l'avons vu, était grande en France et en Allemagne. A qui, sinon à son artiste favori, René pouvait-il confier une besogne aussi délicate et aussi importante que celle de décorer la première copie d'une de ses œuvres ? La technique dans les quatre ouvrages révèle le talent identique et très exercé d'un artiste de l'école flamande, peut-être de celle de Jean van Eyck. C'est la même entente du paysage dont les plis de terrain sont indiqués par des rangs d'arbres, le même jeu étudié de l'ombre et de la lumière, par exemple, Pl. 14, sur la rivière où se voit le pont vermoulu. Les personnages sont drapés d'une façon merveilleusement souple et natu-

(1) Voir : A. MICHEL, *Histoire de l'Art*, t. IV, 2e partie, 711-12, et THIEME et BECKER, *Op. cit.* t. II, p. 747-8.



Digitized by Google

relle, les plis épousant sans peine les lignes du corps. L'artiste a toutefois une seconde manière, plus raide, de traiter les étoffes par des lignes droites, presque parallèles (Pl. 16 et 18 : Crainte de Dieu). C'est cette dernière manière qu'on retrouve dans les miniatures du *Cœur d'amour espris*. Ici encore le visage des femmes peut servir de moyen d'identification ; le dessin en est semblable dans toutes les miniatures de Barthélémy : le nez se caractérise par la longueur de l'arête, les pommettes sont saillantes. Les mains et les pieds sont traités de façon impeccable ; même les phalanges des doigts sont indiquées. Comme Fouquet (1), Barthélémy fait un usage minutieux et intelligent de hachures qui lui permettent d'accentuer le modelé.

Comme ces miniatures ont été exécutées sous les yeux de René, elles correspondent point pour point aux indications que celui-ci a répandu abondamment dans son œuvre. On ne trouve pas la même exactitude dans les manuscrits enluminés en Flandre. La parabole de la Cité assiégée a été interprétée ici à la fois avec art et précision ; l'illustration suit fidèlement le texte (f. 53v°) : « Car si fort rompus estoient ja les murs et si forment froissiez de grans cops de bombardes, que de jour en jour versoient souvent a terre ca et la en pluseurs et divers lieux... Et dautre part, de pierres estoient comblez tous les fossez ou la plus part par la grant quantite de murailles qui estoient versees ». On voit de plus la pierre « dure » sur laquelle le chevalier a affermi son échelle, composée de treize échelons, qui ont tous un sens allégorique.

Dans la planche 17, où on voit les Vertus clouant le Cœur sur la croix, on retrouve le moindre détail du texte. La première des dames, Ferme Foy « avoit vestement daube damit destole et de chappe faitte d'un blanc samit, figure richement, dont les orfraiz et aussi le capulaire estoit broude de personnaiges representant lanunciation, nativite, mort, resurrection et ascention de Nostre

(1) Barthélémy a de nombreux traits communs avec Fouquet. Au point de vue de la technique la ressemblance est frappante. N'oublions pas que le premier travaillait à Angers, l'autre à Tours, et qu'il peut y avoir eu influence réciproque. Ce n'est sans doute pas par hasard que les deux noms figurent l'un à côté de l'autre, dans les vers de Pellerin, cités plus haut.



Digitized by Google

Seigneur Jhesucrist » (F. 69). — Le manteau royal de sa voisine, Vraye Espérance, était brodé d'ancres d'or. De l'autre côté de la croix, Souveraine Amour porte un « surcot royal et par dessus avoit ung manteau dun tresbeau cramoisy, figure de flambes flamboyans, surquoy estoient broudez coulons blancs voletans... » (F. 70v°).

Dans les autres miniatures, la même fidélité scrupuleuse a été observée. On peut dire que Barthélémy, pour s'être accommodé d'une telle discipline, n'en peut pas moins rivaliser avec les plus grands artistes de son époque. Pour la composition comme pour le dessin et le coloris, peu de miniaturistes du XV^e siècle peuvent lui être comparés. S'il n'a pas atteint à l'art monumental de Fouquet, son réalisme tout d'inspiration flamande est moins lourd, moins entravé que celui du grand peintre français, et son imagination lyrique et raffinée à la fois s'élève à des hauteurs que Fouquet n'a jamais connues.

## Le Manuscrit de la Bibliothèque Morgan, a New-York (Pl. 19-23).

Par son ancienneté comme par son intérêt artistique, ce manuscrit vient se placer immédiatement après celui du roi René. Nous avions retrouvé la trace de ce volume dans un ancien catalogue de vente anglais (1), où lui est consacrée une notice détaillée et élogieuse, accompagnée des reproductions des deux plus belles miniatures. Mais, à notre grand regret, nous n'avions pu obtenir le nom de l'acheteur et nous désespérions de jamais dépister le précieux volume, quand M. Camille Gaspar, conservateur de la Bibliothèque de Bourgogne, au cours d'un voyage en Amérique, le découvrit dans la riche collection de M. Pierpont Morgan (Ms. 705).

Ce manuscrit comporte 69 feuillets de parchemin et est décoré

(1) Catalogue d'Ellis et Elvey, nov. 1891, p. 79, n° 609.



Digitized by Google

de neuf miniatures qui toutes, à l'exception de la première, reproduisent les sujets du *Mortifiement* de Bruxelles. Pour assigner à ce volume la place qui lui revient dans la série des copies, il faut comparer celles-ci entre elles et les rapprocher ensuite des miniatures de Metz.

Certains détails montrent à l'évidence que le peintre a pris comme modèle l'exemplaire de René d'Anjou lui-même. Il l'a copié en reprenant certains motifs que nous ne retrouvons pas dans les autres copies. Il est donc impossible qu'il ait travaillé d'après ces dernières. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer certaines scènes comme le Siège de la Ville perverse et le Jardin avec les Vertus, et d'examiner avec attention les plis des vêtements. Comme Barthélémy van Eyck, le peintre du manuscrit Morgan donne une grande importance au paysage, où transparaît l'influence du maître.

Une autre constatation, celle-ci en sens inverse, vient confirmer la première. L'artiste s'est permis certaines libertés dans la façon de traiter les détails ; son imagination introduit par-ci par-là des changements qu'on ne retrouve pas dans les images prototypes, pas plus que dans le texte. Contentons-nous de deux exemples, qui sont probants. Dans la miniature du Jardin avec les Vertus, une des quatre dames doit porter, d'après les indications de René fidèlement suivies par Barthélémy van Eyck, une couronne entourée de rayons resplendissants. Dans la copie Morgan, comme dans les deux suivantes, cette auréole est remplacée par un nimbe de flammes. De même dans l'image de la Cité perverse, on voit une femme lançant une pierre du haut des remparts, détail qui n'existe pas dans la miniature prototype. Que l'on compare en outre la forme du moulin, les plis des vêtements et le dessin en général, et il apparaîtra clairement que les enlumineurs des manuscrits de Berlin et de Chantilly ont eu sous les yeux les miniatures du *Mortifiement* de la bibliothèque Morgan.

Ainsi il devient facile de déterminer la date de l'exécution de ce volume. L'ouvrage de René était, comme on sait, terminé en 1455. Un document prouve que l'exemplaire de Jeanne de Laval, dont il sera question plus loin et qui est postérieur à



Digitized by Google

celui-ci, était enluminé en 1457. Le manuscrit Morgan a donc dû être grossé et illustré entre les années 1455 et 1457. Cette conclusion est confirmée par le sujet de la première miniature, qui y trouve en même temps son explication. On y voit René d'Anjou en manteau d'hermine sur son trône, remettant son œuvre à un évêque avec mître et crosse, qui ne peut être que Jean Bernard, archevêque de Tours. On se rappelle que le royal auteur a dédié respectueusement son ouvrage à ce haut dignitaire ecclésiastique. S'il garda pour lui-même le premier exemplaire enluminé par son artiste favori, il est compréhensible qu'il ait voulu réserver la seconde copie au personnage visé par la dédicace. Il est naturel qu'il ait employé le talent de ses artistes à embellir un présent qui devait témoigner de son respect et de sa soumission. Cette miniature ne constitue ainsi qu'une illustration adéquate de l'hommage écrit. Si cet ouvrage n'avait pas été destiné à Jean Bernard, on trouverait dans la bordure, c'était l'usage, un écusson, un compliment, une devise, un monogramme, une allusion quelconque à l'adresse de la personne qui devait recevoir le présent ou qui avait fait la commande du volume. Il n'est donc nullement exagéré de supposer que l'exemplaire Morgan a appartenu à l'archevêque de Tours, Jean Bernard.

Deux objections éventuelles doivent être ici rencontrées.

L'écriture n'est pas celle des copistes du roi René ; elle en diffère par la forme comme par la grandeur. Elle est, d'autre part, sensiblement plus petite que la bâtarde bourguignonne, mais elle est bien un type d'écriture en usage en France au XV$^{e}$ siècle. L'ouvrage n'a donc pas été copié à la cour d'Anjou ni à celle des ducs de Bourgogne. Mais nous savons par les inventaires que René chargeait souvent certains de ses fonctionnaires qui avaient une bonne main et des scribes des villes avoisinantes d'écrire pour lui des œuvres dont il leur remettait le modèle. C'est sans doute à un de ces scribes occasionnels qu'il faudrait restituer le texte.

Le portrait du roi René pourrait susciter une autre objection. Il semble en effet étonnant qu'un artiste qui connaissait le roi n'ait pas reproduit ses vrais traits. Mais il suffit de constater avec quelle peine le miniaturiste s'est appliqué à rendre les têtes des



Digitized by Google

dames, dont il avait le modèle admirablement dessiné sous les yeux, pour comprendre qu'il n'ait pu faire le portrait d'un personnage vivant. On devine cependant chez lui l'intention de plaire au roi ; il a voulu son visage aussi beau qu'il pouvait le faire et a atténué, autant que possible, la difformité du nez. Il est curieux de constater que la même tête a été reproduite dans un manuscrit flamand du début du XVI[e] siècle — celui de la Bibliothèque Nationale de Paris (Pl. 10) — dont l'illustrateur s'est inspiré pour tout le reste des miniatures de Tavernier.

Si, dans leur ensemble, les miniatures du manuscrit Morgan manquent d'originalité, elles n'en sont pas moins supérieures à celles des autres copies. L'artiste avait certes du talent ; sans atteindre à la beauté de son modèle, il en a gardé certaines qualités. Si sa main est moins ferme et moins souple que celle de Barthélémy van Eyck, son dessin ne trahit pas la pensée de l'auteur. Il s'inquiète peu du texte ; il s'efforce avant tout de fournir une copie honnête et belle. Les paysages sont d'un réalisme charmant ; les collines s'éloignent dans une habile dégradation de couleurs et la fuite en est soulignée par des rangées d'arbres.

Au point de vue technique on s'aperçoit bien vite que l'artiste a vécu dans l'entourage de Barthélémy van Eyck. Comme lui, il fait un usage si méticuleux de hachures juxtaposées ou entrecroisées, qu'il faut une loupe pour en distinguer le travail patient et méthodique. On peut le rapprocher du collaborateur de Barthélémy van Eyck qui a peint les dernières miniatures de la *Théséide* (1). Il a la même manière de dessiner les arbres et de disposer un paysage, mais le dessin des personnages semble plus faible et plus lourd. Il serait en tout cas osé d'identifier les deux artistes.

(1) Vienne, ms. 2617. — Cf. CHMELARZ, *Eine französische Bilderhandschrift von Boccaccio's Theseide* dans *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des allerh. Kaiserhauses,* t. XIV (1893), pl. XXXII, XXXIII, XXXV-XL.



Digitized by Google

## Le Manuscrit du Cabinet des Estampes de Berlin (Pl. 24-28).

Ce manuscrit provient de la célèbre collection Hamilton (1). Il comporte 41 feuillets de parchemin et est décoré d'une « vignette » et de huit miniatures. L'encadrement du premier feuillet se compose de ceps de vigne, d'œillets et de pensées où butinent des abeilles. Aux quatre coins, ainsi que dans l'initiale du texte, sont peintes deux colombes enchaînées par le cou, accompagnées d'une banderole avec la devise : *per non per*. C'est l'emblème que René avait adopté après son mariage avec sa seconde femme, Jeanne de Laval. Dans l'encadrement au bas de la page figure un écusson couronné, parti aux armes de René et de Laval, et entouré d'un semis des initiales i. r. (Jeanne, René) (2). Il apparaît donc clairement que c'est la seconde femme du roi de Sicile qui a fait la commande du manuscrit.

Comme son époux, et sans doute à son exemple, cette princesse avait conçu un goût très vif pour les objets d'art de toute nature; des peintres, des miniaturistes, des copistes besognaient sous ses

(1) Musée de Berlin, Cabinet des Estampes, nº 566. — Cf. Durrieu, *Notes sur quelques manuscrits d'origine française, conservés dans les bibliothèques d'Allemagne,* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXVIII (1892), p. 135.

(2) Ailleurs ces initiales sont réunies par un lacs d'amour, cf. Lecoy, *Comptes et mém.* nº 643 (p. 274). — Aucun prince n'a eu autant de devises que le roi René ; il n'est peut-être pas inutile de les réunir ici, eu égard aux manuscrits qui restent à identifier. Une des plus importantes est la chaufferette accompagnée des mots *Ardent Désir* (après son mariage avec Isabelle de Lorraine) ; les autres sont : le mot *tant* dans une palissade, accompagné de flammes symbolisant l'*Ardent Désir*. Ce rébus se lit : *Tant ai ardent désir* (Isabelle de Lorraine) ; l'arc avec la corde brisée avec la devise : *Arco per lentare, piaga non sana* (après la mort d'Isabelle de Lorraine) ; la souche d'or d'où part un seul rejeton vert, avec la devise *vert meur* (mûr), et suspendus à cette branche : une orange, une chaufferette, un casque ou des armoiries ; une double croix qui devait devenir plus tard la croix lorraine ; deux tourterelles sur une branche avec la devise : *per non per ;* une voile gonflée par le vent avec les mots : *en Dieu en soit ;* un bâton écôté ; le chapelet ; le bouclier turc ; l'œillet ; *une pour toutes à jamais ; pas à pas.*



Digitized by Google

ordres. Sa protection s'étendait notamment sur un certain Jehan Herlin, qui en 1457 transcrivit pour elle le *Miroir des Dames*, dont Pierre Rougeul avait commencé la copie quand la mort vint interrompre son travail. Ce livre fut ensuite confié à Adenot Lescuyer et à un autre artisan que les comptes oublient de nommer. Ceux-ci en décorèrent les feuillets. La même année, Jehan Herlin reçut un salaire pour avoir copié le *Mortifiement de vaine Plaisance :* « A Jehan Herlin, escripvain..., la somme de quatre livre dix-huit solx quatre deniers tourn. que luy avons fait baille par nostred. argentier tant pour parchemin que pour escripture dun livre quil nous a appele le *Mortiffiement de vaine Plaisance,* dont nous avons fait faire le prix par nostre confesseur » (1).

Pour l'ornementation le manuscrit fut donné au collaborateur malheureusement anonyme d'Adenot Lescuyer, qui travailla avec ce dernier au *Miroir des Dames*. « A luy ... pour avoir allumine ung autre livre de *vaine plaisance* ou il y a huit hystoires et plusieurs grandes lettres et une vignete par marche fait comme dess. iiij s° i g° » (2).

Un juif, dont le nom ne figure pas dans les comptes, fut chargé de la reliure (3).

L'ouvrage désigné dans ces comptes est sans nul doute l'exemplaire de Berlin, qui a été exécuté pour Jeanne de Laval et contient la « vignete » et les huit miniatures mentionnées dans l'inventaire.

Il semble superflu de parler de la qualité de ces miniatures. L'artiste, si on peut l'appeler ainsi, s'est donné une peine infinie pour exécuter d'une façon honnête et exacte le travail trop délicat qu'on lui demandait. Il a des notions plus que rudimentaires de la perspective et de l'art du dessin en général. Sa copie est lourde

(1) Cf. le ms. 913 de la Bibliothèque municipale d'Angers : *Comptes de Jehan Legay, argentier de Jeanne de Laval, reine de Sicile, du 1er mars 1455-56 au 31 mars 1457-58, f. 86.* — Ces extraits ont été imprimés dans : ARS. LAUNAY, *Les artistes angevins au moyen âge,* dans la *Revue de l'Art chrétien,* 1884, p. 299-304.

(2) Cf. Angers, Ms. 913 f° 86; LAUNAY, *loc. cit.*, p. 301.

(3) *Ibid.*



Digitized by Google

et malhabile, et même sans connaître l'original on s'aperçoit facilement qu'il a travaillé d'après un modèle.

## Le Manuscrit du Musée Condé, a Chantilly (Pl. 29-30).

Le quatrième manuscrit de la série angevine se trouve au musée Condé, à Chantilly (1). C'est un volume de petit format contenant 107 feuillets de parchemin et illustré de neuf miniatures avec encadrement marginal, et de quelques initiales en couleurs. L'écriture n'est ni la lettre de forme bourguignonne, ni l'élégante minuscule des scribes du roi René ; elle présente l'aspect anguleux de la gothique tout en révélant une influence évidente de l'écriture à la mode. Elle était en usage dans les Pays-Bas, mais non chez les copistes de la cour. Par contre, les miniatures ne sont qu'une copie servile de celles du roi René et de celles de Jean Bernard. Ces caractères contradictoires nous empêchent de dire avec précision où et pour qui le volume a été exécuté. L'écusson qui se trouve dans la bordure du premier feuillet ne nous est d'aucun secours, ses meubles étant devenus illisibles.

La première miniature représente l'habituelle cérémonie de la « présentation ». Un haut personnage assis et portant une couronne ducale reçoit le volume de la main d'un prélat à genoux, dont l'habit est celui des dominicains. Deux dignitaires de la cour ainsi que le fou avec sa marotte assistent à la scène dans une attitude respectueuse. Une seule indication permet de supposer que le manuscrit a été exécuté dans nos provinces. Derrière le prince se voit le tapis dorsal à grands ramages qu'on rencontre si souvent, à cette époque, dans les tableaux et les miniatures peints dans les Pays-Bas et spécialement pour les ducs de Bourgogne.

(1) Ms. 1477. — *Chantilly. Le Cabinet des livres. Manuscrits.* Paris, 1900, t. I, p. 147, nº 151. — Ce manuscrit a été signalé par Gustave Macon dans son article : *Les trésors des bibliothèques françaises. La bibliothèque de Chantilly*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1926, p. 27.



Digitized by Google

Oserait-on conclure de là que le manuscrit a été exécuté dans nos contrées et illustré d'après le modèle des miniatures de Barthélémy et de celles de l'exemplaire de Jean Bernard ? Il appartiendrait ainsi à la fois à nos deux groupements.

La date à laquelle le volume a été copié et enluminé doit être placée aux environs de 1480. C'est à cette époque qu'on rencontre la feuille d'acanthe telle qu'on la voit ici dans les bordures marginales.

A l'exception de la première, les miniatures représentent les huit sujets que nous connaissons. L'artiste qui a illustré cet exemplaire est d'une médiocrité flagrante. Malgré toute son application, il n'est parvenu qu'à donner une copie timide et gauche déflorant toutes les qualités de l'original. Les visages des femmes ont été déformés et enlaidis. Il est d'autant moins excusable que tout en se servant du volume de Jean Bernard, il a eu comme modèle l'exemplaire de René lui-même. On retrouve en effet dans ces miniatures certains détails qui ont été laissés de côté dans les autres copies que nous avons analysées. Au point de vue littéraire et artistique, ce manuscrit n'a d'autre intérêt que celui d'appartenir à un groupe de copies successives qui nous montre la façon dont une œuvre manuscrite et historiée était répandue au quinzième siècle.

## Le Manuscrit perdu de la Bibliothèque de Vienne.

En 1720 fut mise en vente à Amsterdam la magnifique bibliothèque du baron Georges Guillaume de Hohendorf (1). Toute la collection fut achetée par les États du Brabant qui en firent présent à l'empereur Charles VI. C'est ainsi qu'elle devint, par la suite, la propriété de la Bibliothèque nationale de Vienne. Parmi les ouvrages les plus précieux se trouvait un exemplaire enluminé

(1) Cf. *Bibliotheca Hohendorfiana ou catalogue de la bibliothèque de feu M. Guillaume, baron de Hohendorf.* La Haye, 1720, t. III, p. 260, nº 5 des manuscrits in-quarto.



Digitized by Google

du *Mortifiement de vaine Plaisance* (1), qui a disparu on ne sait comment depuis plus de trois quarts de siècle. Il n'avait pas encore quitté sa place en 1825, puisque Villeneuve-Bargemont le consulta à cette date et qu'il en parle dans son ouvrage (2). Voulant vérifier les données de l'historien de René, Durrieu s'en fut faire des recherches à Vienne. Il n'y trouva ni le volume ni la trace de son séjour à la bibliothèque (3). Il en conclut que Villeneuve-Bargemont avait dû se tromper et que le précieux manuscrit, au lieu de suivre toute la collection Hohendorf, avait sans doute été acheté par un particulier à la vente d'Amsterdam. Quelques années plus tard il serait devenu la propriété de l'abbé Charoyer; les miniatures détachées de Metz proviendraient ainsi de l'exemplaire de la collection Hohendorf.

Nous ne pouvons, pour deux raisons, nous rallier à l'opinion du comte Durrieu. Si le volume que vit Villeneuve-Bargemont avait été l'exemplaire dépareillé du roi René, il n'aurait certes pas manqué de signaler la disparition des plus belles miniatures. De plus, il est resté à Vienne des traces du manuscrit qui ne permettent aucun doute. Le Dr Smital, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque de Vienne, a bien voulu nous communiquer une photographie de la notice du catalogue de Forlosia (1740) (4), où l'exemplaire du *Mortifiement* est décrit avec la copie du titre et des premières lignes du texte. Il est donc certain que celui-ci est entré à la Bibliothèque nationale d'Autriche, qu'il y était encore en 1825, et qu'on ne peut l'identifier avec l'exemplaire enluminé par Barthélémy van Eyck.

---

(1) Voici comment il est décrit au catalogue : Mss sur vélin, enrichi de plusieurs miniatures d'une grande beauté, peintes par le dit roi René d'Anjou, qui excellait dans l'art de Peinture ; l'on ne peut voir un mss mieux conservé que celui-ci, il est couvert en dehors de maroquin rouge et en dedans de maroquin jaune, doré sur tranche et sur cuir, avec toute la magnificence possible.

(2) *Histoire de René d'Anjou*. t. II, p. 383.

(3) *Renaissance de l'Art français*, 1920, p. 326.

(4) En marge la cote : nunc Eug. f. 142, neue Nummer 2597, inter cimelia.



Digitized by Google

Digitized by Google

F. 1 ensieut vng petit traittie dentre lame deuote et le cuer lequel sappelle le mortiffiement de vaine plaisance fait et compose par rene Roy de secile duc daniou par luy mande et intitule a tresreuerend pere en dieu larcheuesque de tours lequel traittie fu fait en lan mil. iiij$^{c.}$ lv. Et duquel commence le proesme. Pl. I

F. 1v Tresreverend pere en dieu Jehan par la diuine grace archeuesque de tours tressingulier et de mon cuer collateral amy Je rene vous salue et conforte en toute trescharitable dilection comme treshumble filz de sainte eglise doit ne puet plus faire a son pere espirituel vous faisant familierement sentir de mes petites et secrettes occuppations et vne entre les autres. laquelle si est que ie considere le temps de lespace de vie dont il fault a nous tous compte rendre lequel se passe courant incessamment comme eaue de riuiere sans se arrester et va sans reuenir et par negligence souuent se pert sans le pouoir recouurer. voyant que point nya meilleur remede a mon aduis que de lemployer tousiours en bonnes euures



Digitized by Google

sans se endormir en parreceux sommeil de lache negligence a
F. 2 lexemple de sanson lequel sendormi ou geron de dalida lors que lui furent ses beaulx longz crins rongniez dont il perdy sa force comme en la bible appert ou. XXVI^e^. chapitre du liure des iuges. A ce que doncques a lexemple de sanson pareillement la negligence ne me ronge et retaille par lendormir de ma lache parresse les jours force vertu et pouoir de bien faire me suis mys cy apres a faire vng traittie entre lame deuote et le cuer plain de toute vanite pour plus esmouuoir les lisans a bien faire et parfaittement sur toutes choses amer nostre vray redempteur seul sauueur doulz et debonnaire seigneur qui tant benignement et liberalment a daignie
F. 2v mettre son saint et tresbenoit corps a souffrir mort et passion en larbre de la croix et respandre son precieux sang pour nous racheter de dampnement en nous faisant participans se a nous ne tient de sa sainte gloire de paradis en la compaignie des angeles et vision de sa tressouueraine deite perpetuelement et a jamais sans fin. Et affin que mieulx soit de tous entendu et que les lisans le puissent mieulx retenir lay fait en prose en langaige commun et sans y garder ordre exquis ou parfont parler en alleguant la sainte escripture ou autres obscures auctoritez ainsi que bien il appartendroit a si haulte matiere. Car ie ne lay fait en autre entention fors que pour y pouoir faire fructifier les simples gens
F. 3 lays. et non pas pour donner occasion aux grans clers fundez en haulte science darguer encontre. Toutesfois je nentens point ne ja a dieu ne plaise tresreuerend pere en dieu que la ou vous et tous autres clers y verrez a reprendre que ne le doyez et puissiez corrigier sil vous plaist et de ma part chierement vous en prie.

Et pour donner a entendre la matiere fictionnellement racompteray comment lame deuote a seule crainte de dieu et a parfaitte contrition se saisirent du cuer et puis le baillerent a souueraine amour et vraye esperance et a ferme foy. lesquelles pour du tout



Digitized by Google

le ioindre a la passion de son sauueur le clouerent sur larbre de
F. 3v la croix. et grace diuine pour mortiffier sa vaine plaisance lui met le fer de la lance ou coste. Et par ainsi lame deuote vit en ce monde en grant contentesse et repos auec son cuer. dont pour commencier prenderay mont teusme lame ainsy parlant et disant.

## Comment lame tient son cuer encontre sa poittrine. Pl. II et III

F. 4 Lame parle.

Aperuisti michi oculos lux et excitasti me et illuminasti et vidi quoniam temptatio est vita hominis super terram. O tu mon createur dieu tout puissant souueraine lumiere Tu mas les yeulx ouuers en moy ammonnestant et mas tellement enluminee que iay veu et congneu clerement que la vie de lomme sur terre nest dautre chose plaine que de toute temptation. Hellas mon vray redempteur touteffois ie scay bien que jamais tu ne veulz la perdition de moy. qui suis lame ton humble creature que tu as cree non pas
F. 4v de toy ne de nesune elementable matiere. mais de riens mas cree voire vrayement raisonnable intellectuele spirituele et perpetuelement viuente et ma ta maieste souueraine faitte si cappable que a toy et de toy seulement et non dautre quelconque riens puis ie estre remplie et rasaisiee si que ne demeure tousiours en neccessite souffreteuse et mendiante si non lors que je tay auecques moi. Car adoncques est mon desir entierement remply et ne reste lors ne ne demeure au dehors de moy plus riens de ce que ie quiers veul et desire que je naye entierement en moy. mais quoy hellas quant ie tay et que tu es en moy retenir ne te scay. pourquoy Car tant men destourbe le desir abuse de ce cuer cy auec lequel suis
F. 5 couplee et faitte pelerine du voyage de son mortel cours transsitoire. dont les inclinations naturelles tant frailes tant passiues et tant souffreteuses me font souuent trebuschier et presques verser iusques du tout a terre et sans pouoir resourdre ne releuer hors la teste vers le ciel ou tu es pour te rendre graces et loenges des



Digitized by Google

treshaulx biens et parfaitz benefices que as sur moy eslargis. Et ainsi mest ne plus ne moins comme le buef plain de lache courage et remply de pesanteur tardiue qui par sa negligence ne puet hauchier le pie pourquoy il fault quant il trebuche que du tout chiee a terre et en cheant apres luy tyre lautre lequel est lie auec lui soubz le joug par les cornes. Ainsi samblablement et souuent-
F. 5v effois apres lui me tyre ce doulant cuer et trebuchier me fait en la fange et ordure de vaine plaisance Pour ce trespiteusement en plourant ie me complains disant.

Ha cuer prilleux en tes faitz voluntaire
Par quel desir vanite ainsy plaire
Te fait abus en trop longue obstinance
Obfuscant la pensee debonnaire
Quauoir tu dois sans cesser en memoire
De la douleur passion et souffrance
Que mon sauueur en douce pacience
Volu souffrir pour me mettre en sa gloire
Que songes tu requiers lui pardonnance
Et te repens. ou mon fait en balance
Metz si treffort que plus ne men puis taire.

Lacteur.

Du hault ton de la voix ainsi par neccessiteuse constrainte forcee
F. 6 quelle faisoit soy complaingnant et disant en ce point a son cuer furent acop les yeulx de ma pensee ouuers et en tressault soudainement aguillonnez dun esueil ententif solicite de retenir pour mieulx congnoistre des precedentes parolles la fin aquoy vouloit venir la lamentable ame qui ainsi se complaignoit de son trespecheur cuer. Et en regardant vers celle part ou la voix lamenteuse se faisoit ie veys que ladicte ame estoit hebergie et logie en vne trespoure maisonnette legierement bastie toute faitte de terre et de vile matiere plaine de grant ruyne et de penible retention et en



Digitized by Google

conclusion de tresbriefve duree dont se puet dire de petite valeur tant disetteuse et souffreteuse que auecques les aydes et apuys que
F. 6v on luy auoit peu faire si declinoit elle chascun iour a toutes heures souuent vacillant et tramblant a tous vens. pourquoy par vng bien peu de desordre estoit cent fois le jour en voye de verser sans resource acop a terre tournant en pouldre ou en cendre seulement. dont ie poure acteur comme cellui qui endroit moy congnois mon cas estre tel et mon deffault pareillement. Et ainsi de ce mal entechie fus trop plus ententif comme neccessiteux de y pouoir aprendre par cas samblable et vng mesme deffault correctionnel amendement. et donnay loreille la tresparfaittement de trestout mon cuer a mon pouoir. mon trespetit entendement tournay celle part pour aucun bien aprendre. Mais gueres ne tarda apres les
F. 7 motz que lame eut dit au cuer quelle chey en pamoyson puis apres vng petit espace quant lame fu de pamoyson vng bien peu en vigueur reuenue souspirant en basse voix et en tramblant a grant paine peut dire.

Lame.

Las qui me pourra aidier a ce besoing duquel jay si hastiue neccessite que nul ne la pourroit estimer comme ie croy. Doncques qui me pourra conforter qui me pourra conseillier qui me pourra adreschier qui : ie ne scay. Dont hellas ie suis en tel soussy en telement grant paine et en tel tourment et en si parfaittement grande merancolie que ie ne scay quel part tourner pour trouuer prouision de mon trespiteux cas. Car pour bien donner mon fait
F. 7v a entendre a tous ie nay seule certaine heure ne moment de respit destre appellee de deuoir compte rendre de ce tresmaleureux cuer. Et se en cest estat ie vois en iugement ie voy ma cause et tiens certainement et sans nulle faulte contre moy adiugie et moy perpetuelement a tourment et paine non pareille condampnee. Car iay offendu si treslourdement que ignorance ne me puet estre a garant veu que deuant le cop et aincois que ie eusse failly ie



Digitized by Google

congnoissoye moult bien et certainement que mal feroie et ne men voulz ne sceus garder. Hellas ie veoye lors moult bien et de loingz madonnay a la parfunde fange et trespuante ordure ou le cuer me tyroit. et congnoissoie tout pour vray que le chemin la
F. 8 ou il me menoit nestoit cellui que ie deuoye aler. et touteffois ie my laissay conduire non pas par force mais par laschete et seulement par faulte de non y resister. Que pourray doncques dire quant ie seray accusee pour moy deffendre deuant cellui qui tout voit qui tout scet et si congnoist ce que ie fais ce que ie dys et tout ce que ie pense. Se iusques a la en ce point me treuve accusee deuant sa sainte face tresiuste et souueraine. des cy en auant jameroie mieulx non jamais estre nee ou que la terre me engloutist si tresparfont que jamais plus nouuelles de moy ne deust estre en ciel ne en terre ne plus ne moins comme de la chose qui oncques ne fu ne jamais ne sera

Lacteur.

F. 8v La tresdesconfortee et esgaree ame fu lors forcee de tous poins pour ceste heure dacheuer sa piteuse et lamentable raison a faire fin a son doulant parler. Car par force de souspirs de plaintes et de sangloutz qui habundoient si tresdesmesureement en vng cas ensamble par tresgrant douleur en elle cessa son dire si que plus a parler ne peut recommencier. et ainsi fu constrainte de en ce point faire pose. Car oncques en tonneau si fort ne boully moust comme faisoient dedens son corps ses griefz souspirs et tresangoisseux plains. Et ie tout voyant de ma part plus nattendoie autre chose que leure quelle deuist de rechief cheoir en tele
F. 9 pamoyson comme elle auoit ia par auant fait. Car oultre ce que ainsi briefment son tresgrief dueil si fort la martiroit : de ses adolez yeulx yssoient de larmes ruisseaulx si grans coulans par sa descoulouree face que sa gorge et sa poitrine depuis le chief en hault estoit aussi fort baignie comme se on eust verse sur elle



Digitized by Google

foison eaue sans cesser. Quant ie apperceu vne dame de moult noble apparence hastiuement le grant pas vers lame venir laquelle dame a son maintieng toute esgaree me sambloit effraee ou craintiue et doubteuse. Car a toute heure et souuent hauchoit les yeulx en regardant vne espee dont lalemelle estoit large brune et clere laquelle sur son chief reposoit non pas du plat. mais du long du trenchant dont de ce ne me pouoie asses esmerueillier. Car
F. 9v neantmoins que pour leure ladicte espee ne lui faisoit nul mal ne point ne la bleschoit en nulle facon quelle que elle fust. sy nestoit pas pour ce quelle en fust asseuree. Car sa tresdouce voix en trambloit toute et son tresbeau corps fremissoit aucuneffois et la couleur de son tresplaisant visage souuent en palissoit. et puis en rougissant muoit soudainement couleur. Quant plus pres de moy fu ie regarday lespee en laquelle auoit escript en grandes lettres rouges de sang frechz respandu Diuine iustice. dont en moy pensay que point nestoit sans cause se celle dame la auoit crainte et cremeur. lors que la dicte dame fu de lame approchie haultement
F. 10 appella vne autre dame qui venoit apres elle laquelle autre estoit nue iusques aux rains et en sa main portoit vnes verges et de lautre venoit battant sa coulpe plourant et gemissant. puis la première dame dist a lautre en tele maniere.

Crainte.

Sus contrition sus ma suer ne tardons plus entrons tost en besogne car il en est temps. et est saison de remettre et radreschier en bon chemin ceste poure et esgaree ame veu que ie perchoy delle selon que ie puis comprendre et entendre aux parolles quelle dist que de soy mesmes a son loyal pouoir se veult moult bien adreschier et aidier et crie a haulte voix priant piteusement que on la veulle aidier conforter et enseignier ce quelle a a faire. Et
F. 10v puis que ainsi est ne veullons plus tarder ie vous en prie. Sus ma suer sus veillons hastiuement en esploittant noz pas nous tirer



Digitized by Google

celle part. Car en nous approchant delle lors elle nous pourra choisir et congnoistre. nostre approchement lui pourra moult valoir. Alons le doncques conforter ie vous en prie en lui donnant son perilleux cas bien au long a entendre. Et puis apres sur son fait le remede qui plus promptement lui sera conuenable lui saurons bien enseignier et donner a congnoistre. Et se par le conseil de nous deux est deliberee den dutout vouloir vser jamais si grant sens elle ne fist. Car ie me fay fort de corrigier son cuer par tele
F. 11 forme et facon que doresenauant ne sera plus rebelle ne naura plus le pouoir de ainsi regiber contre laguillon comme pour le temps passe elle a fait.

Lacteur.

Quant laditte premiere dame eut acheue de dire elle se teut mais non pourtant sa face fermee veilla tousiours vers lame et si ladressa de tous poins sur elle laquelle estoit si trespoure et si tres-desolee de paour quelle auoit que par force de desconfort elle ne cheyst en desespoir dampnable pour lanuy et tristesse en quoy elle estoit. Neantmoins que ie veoie bien que le desplaisir et tristresse quelle auoit plaisoit moult a la dame pour ce quelle esperoit pour laduenir que lame pourroit retourner a voye de sauuement
F. 11v se secourue estoit. Et pour ce appella ladicte dame contrition sa suer laquelle contrition en cheminant vers elle lui respondi ainsi quil sensieut.

Contrition.

Ie viens a vous crainte de dieu le iuge souuerain je viengz a vous ma tresredoubtee suer et dame en vous priant que furnissiez voz pas et ie iray apres sans faire contredit. Car tousiours voulentiers ie me treuue et suis en vostre compaignie aussi est ce raison veu que mon office est tel comme bien le sauez que sans vous ie ne puis. Or alons doncques et veons que ce sera de celle trespoure ame. Alons tost et legierement et a sa neccessite luy secourons et aidons. et de son mal lui moustrons le remede en luy tenant com-



Digitized by Google

F. 12 paignie tant et si treslonguement que elle nous vouldra auoir et tenir auecques elle.

Lacteur.

A ce mot se acheminerent toutes deux ensamble tenans lune lautre par les mains iusques au lieu proprement ouquel lame estoit a terre plusbas que assise et vng petit plushault que dutout a la terre gisant. ayant la teste encline reposant sur sa poittrine toute morne et achomee. Si commenca crainte a parler a lame disant en telle maniere comme cy sensieut.

## Comment crainte parle a lame qui tient son cuer en plourant et contrition auec elle. PL. IV

F. 12v O creature espirituele faitte et cree par la voulente de cellui treshault et trespuissant ouurier sans lequel riens nest fait et par lequel es en vie et vraiement immortele lieue tes yeulx et veulles apperceuoir ycy qui test venu veoir pourtoy resconforter et
F. 13 radreschier du tout tes affaires en bien.

Pense a ton fait sans plus perdre de temps
Ne songe plus fay ton fait il est temps
A autre nul qui viue ne tattens
Car pour toy compte autre nul ne rendra
Seule seras appellee par temps
Et bien subit pour ce soies doubtans
Car quant par mort du corps seras partans
Le deable lors certes taccusera
De tes pechiez et ton cas pousieurra
Contre toy tant comme plus il pourra
Pour toy mener auecques les perdans
Ou puis denfer la ou il te fera
Sentir tourment horrible qui naura
Jamais fin las : pensez y qui vouldra
Je nen dis plus se tu veulz or mentens
Car tart criera qui iusques la viendra.



Digitized by Google

Contrition.

F. 13v Tresnoble et gentille samblance faitte au hault diuin patron lequel ta de si tresparfaittement grande especialite douee que par sa grace appellee es pour participer a gloire eternelle auecques les angeles qui sont en paradis. Reprens en toy vertus et veulles regarder qui nous sommes et bien au vray entendre loccasion de nostre venue.

Congnois qui es dont vins la ou iras
Comment fus faicte et lors tu congnoistras
Le parfait bien sa toy ne tient quauras
Et la grant gloire qui test appareillee
Le royaume que tu possideras
Es cieulx la sus duquel tu joyras
Et ou ton dieu fache a fache verras
Lequel par grace a ce ta appellee
As tu oy : ha ame bieneuree
Entens a moy a tes faitz si arree
Par mon conseil sces tu que tu feras
Hays tes pechiez ains que soye acoulpee
F. 14 Deuant le iuge duquel trenche lespee
De mort sans fin sur chascune ame nee
Quen pechie fait de ce monde trespas
Penses y dont et ny fay demouree.

Lame.

Qui estes vous mes dames qui ainsi me parlez disans que estes venues a mon secours prestes pour moy ressourdre se ie me veul aidier. Qui estes vous qui telles demoustrances portez en vous en ce point figurees ie en sauroie moult voulentiers la segnefiance se demander losoie. Et dautre part me affermez de garison auoir sans faulte nulle voire sa moy ne tient. Hellas vous sauez bien que cest rigle commune especialement entre les mortelz que le malade
F. 14v sur tous les biens mondains transitifz ne conuoitte riens tant et ne



Digitized by Google

vouldroit auoir nulle chose quelconque premier que auoir sante. Pourquoy me demandez vous doncques se auoir ie le veul et sil ne tient a moy que sans faulte ie laray. Hellas sur ce vous respons que ma voulente ne martire mon desir dautre chose quelconque que dune hastiue constrainte qui est si neccessiteuse quil men fault en ce point crier et sans cesser tant hault quil mest possible comme auez oy demandant a tous par vraye fine indigence garison de mon mal conseil de mon cas et adresse du chemin que ie y ay a tenir. Doncques deuez scauoir que labundance de mon desplaisant mal ne fait pas par faintise ma bouche menteresse et ce
F. 15 vous certiffie.

Crainte.

Tu dis voir et cela scay ie bien quil nest riens que le malade plus desire tant que sante auoir. mais neantmoins que le desir du malade soit tel si treuue len des malades foison que auecques le desir quilz ont destre sanez si nont ilz pas voulente de tenir la rigle que le medecin leur enseigne pour venir a sante. Car dun coste prient destre aidiez et dautre coste refusent de eulx aidier. Et se cellui qui est cheu ou tombe ou fosse a qui on veult baillier la main pour len tyrer hors ne veult hauchier le bras ne tendre sa main pour ioindre a lautre main de cellui qui aidier le vouldroit : Nesse pas a bon droit se on le laisse la ou il est tombe puis que
F. 15v aidier ne se veult. Et encoires te dis ie plus a ce propos que se toutes les meilleurs medecines qui plus puissent prouffiter a corps humain malade pour venir a sante tant fussent elles par ypocras auicene ou galian bien composees et fussent vraies trouuees pour tresnotable especial remede contre toutes maladies estoient mises en la bouche daucun malade et quil ne les voulsist aualer ainsi les gettans dehors. Tu pues cuidamment congnoistre que point lesdictes medecines pour estre en la bouche du malade seulement sans entrer en lestomac et sans se espandre par les vaines pour conforter le cuer ne pourroient aidier a la garison du



Digitized by Google

malade veu que pas ne les auroit aualees. Pareillement par autre
F. 16 facon dexemplaire est il du pelerin qui desire a estre ou lieu de lacomplissement de son voyage lequel cheminant se fouruoie. Et lui esgare et mis hors du chemin quil doit faire lexploit de ses pas et traueil de ses membres et de son corps ne le temps quil y met nabregent en riens la longueur de son chemin ne de son voyage. ains fault bien souuent quil retoune par le chemin quil est ale tant et si longuement. quil puist retourner alendroit auquel premier se fourvoia en reuenant au vray et seur chemin. Et neantmoins quil ait souuerain desir d'abregier son chemin tant que plus on ne pourroit dire. Et dautre part est si mal content et sy tresdesplaisant de lerreur quil a faitte que plus ne le puet
F. 16v estre. Riens ne lui vault a labregement de son chemin le desir quil a ne le desplaisir de la faulte passee. si non en tant que la bonne voulente quil a de soy amender le fait lors par effect retourner comme dessus au chemin quil doit faire Ainsi doncques le temps de son erreur pour riens est compte. Et le trauail de sa personne et lexploit de ses pas ne seront de nul plaint pour ce que tout cecy est de nulle valeur et lui est par sa coulpe aduenu fors que en tant que la paine perdue quil y aura soufferte lui fera redoubter dy jamais y rencheoir ayant tousiours a chascun bout de champ lueil plus ouuert regardant a toute heure lequel chemin est ce quil doit tenir pour non plus y faillir. Hellas ie te demande
F. 17 desquelz voit on le plussouuent venir des gens du preschement ou de ceulx qui ont tresbien retenu et mis en leur cuer les bons enseignemens que le prescheur a dit. ou de ceulx qui ont dormy ou de ceulx qui ont tresmal retenu en veillant ce que le prescheur a dit. Car ilz ont pense ailleurs tant en leurs esbas et plaisirs ou en leurs temporelz affaires comme en autres vaines meditations. dont le prescheur qui parloit si longuement leur ennuyoit moult. et silz eussent eu plache ilz se fussent moult voulentiers de la partis ou par redoubter plus la honte du monde que la cremeur



Digitized by Google

de dieu. Doncques se ilz nont point bien retenu le prescheur nen
F. 17v puet mais. Car cil qui ne la point bien retenu la bien oy. Et ainsi ne tient qua luy. Pour ce conclus quen ce deffault cy na nulle excusation. Car qui ne se veult aidier se rent indigne destre aidie. Et vng chascun scet bien dire souuent Ayde toy et dieu te aidera. Et ce dist on communement a tous ceulx qui se complaignent. Et pour conclurre et finer sur ce point ie te demande lequel est plus cause du maleur de cellui qui se plaint ou luy qui par la parresse de soy aidier a ressourdre ne se veult aidier. ou cellui qui aidier le veult tresuoulentiers et de bon cuer mais que lui mesmes se veulle aidier et a qui de tout son pouoir na pas tenu de aidier cellui qui ainsi se complaint : la cause et le mal principal ne
F. 18 touche il pas plus a cellui qui sent le tourment que a celluy qui le regarde.

Lame.

Cela vous confesse ie estre ainsi que vous dittes et congnois moult bien ce que vous dittes et tous les exemples que cy mauez remoustrez estre vrays et plusauant vous dys et vous certiffie que ma voulente est dutout determinee de faire par effect entierement ce que me vouldres enseignier vous deux vous priant que vueilliez encommencier point apres autre sans plus tarder a dire et declairier le chemin que ie auray a tenir et le remede que ie auray a mettre pour bien corrigier mon tresmal deuot et emancipe cuer.

Contrition.

F. 18v Se les hommes mortelz fussent vrayement seurs daussi longuement uiure ou plus par maniere de parler comme le commun langaige est que matusale vesqui en ce monde mortel transitoire et quilz peussent sauoir la longueur et la duree de leur passiue vie la quantite des iours le nombre des heures et le propre point du terme de leur mort sans en faillir vne seule minute. Aucuns folz abusez pourroient sur ce point ycy dire parlans sans consideration ne sans



Digitized by Google

fundement de raison mais simplement a la volee que on pourroit departir le temps par moittie Cessastauoir lune des parties pour contenter jennesse et pour saouler la char et emploier son entendement et son effect a pouoir auoir et joyr et aisier sa tresfraile et
F. 19 puant charongne des biens mondains et des plaisirs aussi. Car puis que as faitz tant de plaisirs et de biens en ce monde et que les biens dicellui faitz sont pour seruir a lomme. Par raison dieu ne se doit courroucier ne estre mal content se lomme en prenoit ce quil en pourroit prendre tandis quil est ou monde. Et veez la couleur de raison quilz vouldroient dire. Et puis lors quilz seroient en leage de viellesse et sur le retour et veu quilz seroient seurs de si longuement uiure ilz venroient encoires tout a temps dauoir le loisir de prier dieu et de faire des biens pour dieu asses et de penser aussi au sauuement de leur ame par facon quilz deseruiroient la gloire de paradis et en ceste facon satifferoient au corps et
F. 19v pouruerroient pour lame. Tout cecy nauroit a bon entendement et a la verite nul fundement de raison suppose que la longueur de uiure que iay cy premierement ores ditte fust bien vraye et certaine laquelle est la chose en ce monde plus incertaine et incongneue voire a nous que leure de la mort et la duree de nostre vie. Aussi ie ne dys pas ne point ie nentens que la mort ne soit trescertaine. Car vrayement elle est trescertaine comme chascun iour deuant nos yeulx le veons aduenir de pluseurs gens. duns et dautres qui meurent par diuerses et estranges tresmerueilleuses et piteuses facons. Delaquelle chose entre nous tous uiuans sur la terre sommes tous certains que autant nous en est aduenir. Car
F. 20 nous ne sommes pas dautre matiere et complection que ont este noz peres et noz meres seurs et freres jeunes et vieulx et de tous eages foibles et fors poures et riches qui tous ont passe par la et nous pareillement y auons a passer. mais quant : la gist le point car nul nen scet leure. Et pour ce doncques cela si na point de lieu. Neantmoins pour souldre sur ce point la mesmes sil estoit vray



Digitized by Google

que ainsi fust si ne sommes nous pas faitz a cela ne pour cela Car la vraye et parfaitte bieneurete nest pas a mener vie pour pensee ne estre victorieux en armes ne a soy trouuer en haultes dominations ne a auoir preeminences royales ne multitude de sieutes et
F. 20v acompaignemens de gens. ne dauoir richesses infinies ne en assiete de fertil pays ne en possider plaisans manoirs et sumptueux palais ne seignourir fors chasteaulx et puissantes citez ne en habundance dautres biens communs et exquis comme pierries ioyaulx et telles choses dont il se trouve peu. Oultre plus la vraye et parfaitte bieneurete encoires certes ne se trouve pas en belle stature de membres et vigueur de corps en beaute de personne en subtilite dengin ne en exquise eloquence. la cause si est pour ce que bien souuent on voit aduenir que ceulx qui mainent vie pourpensee se delittent telement en leurs pompes quilz cheent legierement en tel orgueil quilz se mescongnoissent et leur createur aussi dont leur
F. 21 viennent les biens quilz ont et tant se prisent quilz desprisent autruy. Et par le desprisement dautruy se engendre hayne a cellui que on desprise par facon que la hayne puet tourner pour laduenir quant : las on ne scet en peril de la personne ou de lame de cellui qui ainsi se mescongnoist. Et pour abregier et non tenir en prolixite de langaige aussi victoire darmes ne puet estre sans autruy fouler dont la foule porte vng feu de hayne muchie et couuerte qui couue en son cuer lequel feu il garde pour lexploittier en temps et en lieu contre cellui qui la foule. Et dautre part le sang de ceulx qui ont prins mort souuent a tort et sans cause par les explois
F. 21v du victorieux crie sans cesser deuant la diuine face de nostre createur quil face iustice du tort tresinhumain et cruel a luy fait.

Haultes dominations et preeminences sont merueilleusement enuiees. Et neantmoins que maintz ou maintes font souuent a ceulx qui ont la preeminence grans honneurs et moustrent grant signe damistie si nest ce point que tousiours leurs cuers ne pensent quilz ameroient trop plus chier et vouldroient plustost pour



Digitized by Google

eulx la domination et auctorite par facon que quant il y eschiet ceulx la qui pardeuant font bonne chiere forgent par derriere choses contraires a lestat de lautre et dun coste lendorment lui donnant a entendre quil a beaucop damis et dautre coste sont
F. 22 veillans pour regarder le point et leure quil sera temps de le faire trebuschier lequel trebuchement en commun parler qui ores court sappelle es cours des seigneurs le bont desquelles diuerses facons de faire qui sont a la court seruans a ce propos me passe de declairier plus auant pour le present. Et cela nest pas encoires le pis qui y soit. Car ceulx qui ont grans dominations sont ceulx qui plus sempeschent des grans faitz touchans et regardans a la conduitte et regime du bien publicque laquelle est plus perilleuse a le sauoir guider iustement et saintement que nest la naue qui court a fortune a laquelle fault tousiours auoir lueil ouuert sans avoir loisir de dormir pour regarder se le voile a trop fort vent.
F. 22v et se le timon est tourne de bon bihais ou non. Hellas. hellas ie me doubte que si peu de gens sont au jourduy qui aient la veue de la discretion si iuste et loyale quilz aiment pluschier le bien commun que leur bien particulier. Et me samble estre moult grant charge et perilleuse a soy scauoir bien guider entre les gens mondains. Doncques par raison doit estre la charge plus perilleuse dasses sans comparison de multitude de gens plains de diuerses voulentez desquelz faulra rendre compte deuant dieu.

Oultreplus grans sieutes et acompaignemens sont souuent cause de tresdesordonnees et tresdeshonnestes dissolutions et infinitz inconueniens. Richesses infinies ne peuent sans nulle paine estre
F. 23 amassees sans grandes extorsions et sans inhumaines rapines. laise de belles assietes de pays fertil et delittable et plaisans manoirs sumptueux palais fors chasteaulx puissantes cites et habundances de biens font souuent oublier dieu et laise aduenir de la joie pardurable et ceulx qui viuent sans eulx souuenir de dieu. dieu a leur mort na souuenance deulx.



Digitized by Google

Or quant aux vertus du corps comme belle stature vigueur beaute subtilite agilite et eloquence. cela est au jourduy flour souef adourant. et demain par aduenture sera foin pourry et trespuant. Qui trop doncques habandonne son vouloir met son plaisir
F. 23v et occuppe son temps es failliz et caducques biens temporelz cy deuant declairiez il se y pert piteusement. Et le cuer a teles choses enclin mande lame du corps ouquel il repose en pardurable paine et horrible destresse et angoisseux tourment denfer a jamais sans mercy. Telz gens sont moult lourdement esgarez et loingz du chemin qui en ce cuident auoir bieneurete. Car neantmoins que dieu ait cree les biens dessus terre pour la substentation et gouuernement de lomme si est a entendre que la substentation doit estre selon la neccessite de lomme voire prinse par |raison et non pas pour degaster les biens ne pour soy abuser et perdre temps en lapplicquant a contenter la char comme fait le pourceau qui a le
F. 24 museau boute en lauge iusques aux yeulx. Et ne sert en ce monde de chose qui soit si non seulement de boire et de mengier et de dormir sans sauoir dire du moins grant mercys a cellui qui le pense. Et vela belle vie de mengier et de boire oultre son saoul sans cesser iusques a estre creue. Et puis quant il est bien plain et que le trop mengier lui eschauffe la char il sen va soullier et bouter en la plusorde fange quil puet trouuer pour soy raffreschir. Et aduient que bien souuent le pourceau sendort en la fange si auant fichie que on nen puet veoir que le museau.

Doncques ceulx par raison ne peuent pas dire quilz ne soient plus ors et abhominables que le pourceau qui en la fange tresorde
F. 24v et sale des delices et voluptez de ce monde se vont voitrer. Et se tu me demandes qui sont ceulx la je te respons que ceulx qui ont plus mengie et fourre leurs museaulx es biens de ce monde ce sont ceulx le plus souuent qui se vont getter en la fange pour le plaisir quilz y prennent lequel plaisir accessoire passe le principal quilz deussent auoir.



Digitized by Google

Lacteur parle.

Contrition fina ainsi son dire et lame qui ententiuement et moult fort auoit sur elle fichie son regard en lescoutant tandis que contrition ainsi parloit. lors quelle se teut rabaissa le chief de rechief en bas et recommencant a souspirer aussi hault ou plus que oncques elle auoit par auant fait. Et en tel estat vne pieche
F. 25 fu toute achomee sans mot dire. Et puis apres en voix vng peu bassette dist en ce point comme ycy sensieut.

Lame.

Ha monde que tu est vrayement perilleux. Hellas et que peu de gens te congnoissent, ne les tours ne les jeux aussi dequoy tu sces jouer jeux ne sont ce pas. hellas pour les tresdoulentes creatures que si fort tu abuses quilz en acquierent le dampnement de leurs ames ou temps ouquel ilz deussent plus par faitz contraires a tes abusez plaisirs a tes faulx delices a tes deceuables faitz resister et a tes dampnables voulentez qui soullent leurs cuers attisent et alument non pas de lumiere resplendissant. mais de
F. 25v feu plus obscur et puant que cellui de souffre lequel feu auugle plus dasses pour trebuschier quil ne esclaire pour aidier a conduire a se pouoir guider. ha que par toy et par tes faitz sont comme ie croy dames sans mercy condampnees a perpetuel dampnement sans ce que jamais elles doyent veoir la fache de leur createur lors quil tendra son grant iugement laquelle fache tresredoubtable trescrainte et tresespouentable et enflammee de rigueur de iustice sera regardant par courroux et maltalent sur tous ceulx qui en pechie seront par leur negligence couppe et hastiuete desordonnee dappetis sensuel sans correctionnelle penitance et repentance voulentaire departie de ce monde en lautre et
F. 26 qui par plus auoir creu leur voulente que la raison nauront volu amender leur vie morans en leurs pechiez. ha fy doncques de toy monde ha fy ha fy ha fy. et plus que fy. Car ceulx qui tont plus



Digitized by Google

essaye et qui plus te congnoissent te doiuent en verite dessus tout le plus desprisier et ne tenir compte qui soit de toy en te fuiant le plus quilz peuent. Ainsi ne plus ne moins que on doit faire quant lair dune contree est infect et remply de forte impedimie. Car le plus seur remede quon y puist trouuer si est que le plus tost quil est aux gens possible on se doit tirer tout arriere et aler le plus loingz que on puet. Ainsy ne plus ne moins est ta conuersation vrayement faulx trayttre monde plain de impedimie et de
F. 26v mort qui fait las morir la doulante ame a iamais sans fin. Et pour toy bien et loyaument blasonner.

Tu ne payes monde dautre monnoie
Fors de promesse faillible et variable
Et de confort tresmenteur et. dampnable
Et aussi voir de peu durable ioye
Et desperance en la fin deceuable
Et de plaisir tost transi non vaillable
Qui passe acop dont maint puis en larmoie
De bien si peu on y trouue estable
Ne damistie ou trayson detestable
Ne soit parmy meslee a grant monioie
Ton abus est si fraile et corrumpable
Et le temps perdu las inrecuperable
Que tout chascun de bien faire desuoye.

Lacteur.

Apres ce que lame eut dit ainsi comme cy deuant auez oy en desprisant le monde et que crainte de dieu apperceu que lame
F. 27 auoit le monde si en abhomination et contre cuer que plus elle ne pouoit. Crainte de dieu se tourna vers sa suer contrition en elle doucement regardant et soy vng petit souriant de la joie quelle auoit de ce quelle esperoit que leur venue pourra fructifier au sauuement de lame par la discipline correctionnelle pure serue et totalement voulentaire sans contredit nul comme il lui sambloit



Digitized by Google

que lame auoit de reduire son cuer dist a sa seur contrition crainte de dieu.

Crainte.

Ma suer loe soit dieu de ce quil lui a pleu nous adreschier celle part cy. Car ie voy quil ne sen fault plus que vng peu de doctrine
F. 27v soit remoustree a lame encoires quelle ne soit du tout en bonne voye et maistresse de son cuer. Car tant et si vertueusement contrition ma seur auez parle lui remoustrant ses deffaultes quelle vous a en soy et elle en vous. dont bon rapport et ioyeux vous en fera son bon angele qui a la garde delle ce croy ie vrayement auant quil soit peu de temps deuant dieu. Et vous scauez quel plaisir cest a dieu de lamendement du pecheur et quelle grande contentesse il en a et quelle consolation cest a toute la court de paradis et quelle feste en demainent les angeles aussi. Et pour ce doncques ne attendons plus a luy moustrer le vray sentier et la droitte voye que elle a a tenir et ce que sur ce vrayement elle a promptement sans plus seiourner a faire par effect.

F. 28 Contrition respond a crainte de dieu en toute humilite soy enclinant disant ainsi.

Madame vous parlerez sil vous plaist. Car cest a vous affaire et lui remoustrerez le sentier et adresse lequel par cuer sauez quelle a a tenir. Et se par cy deuant iay trop ou peu parle vostre parolle correctionnelle aura lieu et la mienne non. Car autrement vrayement pas ie ne lentens pour ce que comme vous scauez desplaisir occuppe bien souuent mon entendement si que ie fay grant doubte que ie ne sauroye pas si bien declarier comme on feroit de sang rassis Neantmoins que le desplaisir que iay dautre quelconque chose ne procede que de repentance de mes deffaultes passees.



Digitized by Google

F. 28v Crainte respond a lame acop et sans tarder ainsi disant.

Ha : ma seur mamie. Ce desplaisir que vous auez ne occuppe pas certes lentendement ains voir lesclarcist. Et ose bien dire que sans desplaisir nest contrition entiere ne ne puet estre ditte vraye ne parfaitte. hellas les plaisirs que le cuer du pecheur prent en lorde delectation de faire son pechie deust par raison estre mieulx dit troublement que le desplaisir que vous auez en vraye repentance. Car vrayement ce tresfaulx plaisir a abuse tellement son entendement quil ne scet ne veult auoir lentendement ne la congnoissance de discerner le bien dauec le mal ne le pechie
F. 29 dauec le bien fait. Et pour ce doncques sur ce na que blasmer ne que reprendre. mais ya a loer grandement. Car on ne puet mieulx faire. Touteffois puis quil vous plaist que a ceste fois ie parle ie parleray voire en brief langaige a ceste ame qui cy me regarde lui remoustrant a mon loyal aduis ce quil me samble quelle a a faire.

Crainte de dieu print lame par la main et sapprocha delle et puis apres parla a elle ainsi et par tele maniere disant.

Vieng ca sus lieue toy ne songes plus et me veulles escouter et si ne te soussie fors seulement de faire ce que ie te diray sy joyras de ton cuer a ton gre. Or mentens bien Car ycy gist le point de toute ta matiere et le seul fundement de la seurete de ton fait.
F. 29v Tu te plains de ton cuer de ce quil est trop vollage et aussi de ce quil croit et aime plustost et de legier sa voulente que la raison et son plaisir que son prouffit. la verite est telle ainsi vrayement comme tu regehis de toy plaindre de luy as bonne occasion. Oultre plus tu demandes a ma suer et a moy secours ayde et seur conseil sur ce point cy et ce que tu as affaire. Car tu congnois comme tu as dit cy deuant la duree de la vie mondaine estre briefue et incertaine et le pas de la mort treshorrible et dur et dampnable



Digitized by Google

pour ceulx qui meurent en leur meschant pechie sans auoir aucun bien fait. Se tu veulz en ce monde de ton cuer joyr il te fault oster
F. 30 sur toute riens ce trespuant et sale rouylle de vaine plaisance qui obscurcist ta pensee. Et pour icelle faire clere et nette il test neccessaire de loccupper du tout en bonnes euures. car la pensee vvide ne puet estre ne on ne la puet garder de comprendre bien ou mal. Et dautre part ne puet parfaittement receuoir que vng seul comprendre en elle a vne fois. Doncques quant elle est plaine de mal nul bien ny puet entrer. Si test besoing de la remplir de tout bien et bon pensement affin que plus nulle mauuaise cogitation ny soit layens receue et que par les bons pensemens on puist venir a faire bonne euures. Touteffois affin que bien tu lentendes bonnes
F. 30v euures sont de pluseurs qualitez et asses en ya. mais pour abregier et venir au principal point et au neu de la besongne ainsi ne plus ne moins que leuf a pluseurs parties comme lescaille le blanc et le mieuf et tout est bon si ne sensieut il pas que ou myeuf ne soit la principale et meilleur substance quen nulle des autres qualitez de luef. hellas estil ainsi vrayement et mieulx dasses sans comparison quelle que elle puist estre de la douce parfaitte vraye et deue amour de ihesucrist nostre vray redempteur laquelle passe tout autre bien fait que la creature ne sache faire. Car dieu ne se veult payer dautre monnoie fors de la pareille que de sa grace il
F. 31 a paye pour nous. Cestassavoir ainsi quil nous a iusques a vouloir morir amez que aussy le veullons nous amer de tout lentier pouoir de nostre affection et de toute la voulente parfaitte de nostre congnoissance et pour toy remoustrer quelle doit estre ceste amour dont ie te parle tu dois scauoir desoresmais et congnoistre que toute amour procede de quelque occasion a ce mouuable. Et premierement pour te dire et declairier que les amours sont mauuaises tresfaulses et dampnables lesquelles en ce monde et pour ce monde naissent et meurent voires meurent quant au plaisir que on ya et que on y puet auoir. mais ilz ne meurent pas.



Digitized by Google

et jamais ne morront les tourmens ne les paines qui de celle
F. 31v amour procede. De laquelle paine lame dampnee se saura bien apres la mort aquoy tenir. Tu dois entendre que deux principales amours en ce monde sont dampnables pour ce que loccasion de lune meut de desordonnee concupiscence charnelle tresorde et tresdeshonneste Car se on y peche aussi fait on pechier autruy. Et par ainsy deux mesmes personnes a la fois y pechent lourdement. Et ne souffist pas a ce trespuant pechie ainsy que a lun des autres pechiez de dampner vng pecheur a la fois. Ains les fait le diable deux et deux trebuschier ou parfont puis denfer. et si est lun pour lautre et chascun pour les deux pugny de ce pechie pour ce que chascun a este cause de y attraire son
F. 32 per. lautre second amour meut doccasion conuoiteuse remplie dun desir plain de voulente effrenee de raison lequel desir conuoitte sans autre plaisir a pouoir acquerir des biens mondains ca bas si largement que cellui mesmes qui conuoitte ny sauroit mettre fin ne auoir souffissance en son cuer suppose ores quil eust tous les biens de ce monde que on sauroit dire ne aussi souhaidier. Et pour ce en auoir de lautre en a qui se met a lamer en occuppant le temps de lamour quil doit a son createur a complaire et amer autruy. laquelle amour ne puet estre ditte bonne vraye iuste belle ne raisonnable. Car celle amour va et tire tout droit aux biens dautruy et non pas a la personne. Doncques clerement sur ce
F. 32v point chascun puet iugier que quant les biens de cellui que on aime fauldroient aucunement ainsi feroit aussi tost ou plus tost lamour de cellui qui laime ou qui moustre lamer. Soubz laquelle amour se nourrist bien souuent la fille de faintise. Cestassauoir dame flaterie laquelle est plaine de deceptiue trayson qui endort mainteffois les tresfolz abusez qui delle sont blandis a leure plus a eulx neccessaire et quilz deussent estre veillans et en agait si puet doncques estre ditte trayteresse et deceuable. En conclusion en ce monde miserable nya amour qui ne soit transitoire. Et tant



Digitized by Google

plus aura la personne mis son estudie a amer quelques biens mon-
F. 33 dains ou quelque autre creature plus que dieu je te dys et te certefie que de tant plus quil y aura fichie son cuer dautant fault quil ait souuenance a toute heure plus de telz biens ou de celle personne que dautre chose. Dont il aduient puis et est force quil yait fin et terme de depart en icelle amour. Et sensieut que en nulle facon par cas inoppinez et dont nullement la creature qui les a ne se donne garde comme par feu par eaue par cas mis et imposez sus par les offices et officiers de la seignourie par plais ou par larrecins des propres amis esquelz on se fie plus. Telz biens sont perdus gastez et exilliez ou transportez hors de la puissance et bail de celluy qui les souloit possider en grant amour en les tenant plus
F. 33v chiers que nulle quelconque autre chose quil eust en ce monde. Et puet estre quil les auoit acquis a tresgrant paine et dangier de sa personne et les gardoit bien celeement esperant sen aidier ou temps de la decrepitude de son derrenier eage pour soubstenir et supporter lors son impotence. Dautre part se tu as bien ame ton pere ta mere. tes freres et tes suers ta femme ou toy femme ton mary ou tes parens et amis naturelz ou acquis plus que tu nas fait dieu ou seigneurs ou maistres qui te auront promis de grans biens ou par leurs grandes et larges promesses auras largement employe ton temps a les seruir en la meilleur et plus vertueuse saison de
F. 34 ta jennesse sans nullement penser a ton fait pour le temps aduenir et il aduient que par enuie on te mettera en leur malegrace dont tu te feras dechassier de leur court ou de leur hostel pourquoy te fauldra viure sur la labeur de tes bras. et ne sauras ou aler. Et cuideront maintes gens que le congie que tu auras eu de ton seigneur ou de ton maistre soit aduenu par ta coulpe et deffaulte. et a ceste cause ne te vouldroient recepter. ou ton seigneur et ton maistre morra et lors te trouueras comme tantost ne et de nouueau venu au monde pour aprendre a viure. leur mal ou leur mort ou telz cas te feront douleur non pas partie par egale portion. Car



Digitized by Google

F. 34v se pour les auoir voulentiers seruis ou bien volu nauoies point plus de dueil pour eulx que tu as eu et receu de ioye par eulx encoires seroit ce occasion en quelque facon de deuoir mieulx porter en gre et pacience le dueil que pour eulx tu portes et que la fortune depart a eulx et a toy. mais ainsi ne va pas car pour vne ioye tu pourras souffrir cent douleurs cent heures de pleurs. cent iours dangoisseux souuenirs plains de regretz et de parfons sous-pirs dont tu viueras ainsi comme en langueur. Tout te ennuyra et toute chose que tu orras dire et que tu verras faire te desplaira. Tu feras mille souhais sur toy et sur autruy sans auoir considera-
F. 35 tion se les souhaitz sont raisonnables iustes ou non. plaisans ou desplaisans a dieu. Tu murmureras contre dieu. et diras en toy mesmes ou en ta pensee penseras secrettement que dieu te tient en vng grant tort pour ce cas la. et par ce le reputeras non iuste seigneur. Ha poure creature en quelle folie tresperilleuse et damp-nable te metz tu en pensant telles choses. Premiement tu troubles ton entendement. Secondement tu chasses ta sante de toy. Tier-cement tu guerroyes ta paix et ton repos. Et quartement tu pour-chasses l'indignation de ton createur par murmurer contre luy et vouloir plus quil ne veult de la chose qui est a luy seulement a ordonner et non point a toy en riens qui soit en parler ne con-
F. 35v gnoistre. Car tout a este fait et cree de neant par lui. Et pour ce en lui est de disposer a sa voulente de toy et de toutes autres choses. Doncques tant plus metteras ton cuer et ton amour es choses transitoires de ce monde tant plus perderas de temps et feras change de vne once de ioye et de plaisir que tu y prenderas a plus dun quintal dangoisse de dueil de soussi de paine et de tresgriefue et dure amertume. Vela la fin et conclusion des amours et affections vaines de ce monde. Et vrayement le paiement en est tousiours tel que cy dessus est dit. Et quant a declarier toutes les facons comment le dueil que on a des ioyes mondaines aduient. il
F. 36 en ya trestant et de si diuerses facons et si tressouuent aduiennent



Digitized by Google

que on ne les sauroit dire de bouche ne mettre par escript. Neantmoins ie nentens pas que tu ne doies amer les biens et les creatures que dieu a fait ca bas en ce monde ainsi quil la commande. mais quoy cest a entendre que pour lamour que tu as a ton createur tu veulz amer ses creatures et les biens quil a creez en rendant graces gloire en loenge a son saint nom voire et que ceste amour te meuue de charite et depende de lamour de dieu. Et quant ton amour sera tele tu ne pourras auoir nul corroux qui doiue estre contre la voulente de dieu ne ne murmereras contre sa souueraine maieste. Et par ainsy ceste amour sera tresiuste et tressainte
F. 36v laquelle se puet comparer au tresbel et plaisant cler et bruyant ruisselet qui vient de la fontaine dont naist la tressainte et parfaitte bonne eaue lequel gent ruisselet par les lieux ou il passe rent vng doulz son estriuant au grauier et si abreuue la pree alentour en tele maniere que lerbe en verdoie toute et si est drue menue et poingnant semee par lieux de florettes petites plaisantes et belles souef odorans qui sont de couleurs maintes et de facons diuerses qui aournent la pree dont la contree en est embelye dasses trop plus que de nul autre lieu de la pres qui soit en nulle part pour les passans illec solacier. Tous lesquelz delices et beautez que iay dit cy dessus procedent seulement de la frescheur et humidite
F. 37 attempree. dont est tempree la terre du beau pre. Et puis doncques que en ce tresbeau et joly ruisselet a tans grans biens et plaisirs. par plufforte raison doit estre la fontaine dont le ruisselet procede trop plus delittable douche et delicieuse sans comparison nulle que nest leaue qui en habunde et sen part coulant hors.

Or reuenons doncques a celle tressainte et singuliere fontaine de lamour de dieu qui abeuure lame de souueraine contentesse laquelle amour ne puet nullement estre ditte entiere ne vraye par facon quelle puist verdir florir ne porter fruit quel quil soit pour embelir et aourner de vertus le corps ou il pose se elle na en elle
F. 37v trois choses principales. la premiere si est quelle doit passer oultre



Digitized by Google

toute autre amour qui puist estre faitte ditte ou pensee. Et se autre amour ya il conuient quelle depende dicelle seule amour comme fait le ruisseau qui part et naist entierement dune seule fontaine. Surquoy te certefie que tant plus lameras plus le vouldras amer et plus fort te plaira la sainte et delectable contemplation que en toy prenderoies. laquelle ne donneroies pour nul autre auoir. Alors que bien parfaittement y auras mis ton cuer et ton entente. la seconde chose doit estre que tu craingnes et doubtes de perdre sur toute riens plus que de perte que tu puisses faire par ta coulpe et deffaulte lamour de dieu laquelle tu dois vouloir acquerir. Car
F. 38 se par ton deffault ne vient de sa part ne viendra pas de cela ie te asseure veue sa bonte et douceur et lamour quil a et porte a lumain lignaige qui est si feruent et entier que plus on ne puet dire. tesmoing la trescruele et piteuse passion que si doucement et benignement par fine amour voult et daigna souffrir laquelle test si notoire que tu ne le dois pas ignorer. la tierce et derreniere est que a toute heure et sans delay ne sans penser qui soit tu mettes paine et prendes garde a toy estudier sans cesser de faire les choses que tu sces et penses qui plus doiuent plaire a sa maieste pour plus acroistre lamour quil te porte de sa benigne grace. Car
F. 38v ie te aduise que tousiours il remunere pour vng bien cent et plus et si na en ce nul temps perdu. Car on ne puet mieulx faire.

Et se sur la premiere part damer ton createur plus que quelconque autre riens qui soit veulz scauoir la facon et maniere que tu as a tenir vecy comment tu en pourras vser.

Prens quil fust aduenu que vng charretier qui auoit vne charrette atelee a deux cheuaulx dequoy il gaignoit sa vie marchanda a vng trespuissant seigneur et riche damener dedens sa charrette dun lieu a lautre son espeuse et lui eust promis son paiement a cent doubles plus quil ne deseruoit. mais ou marchie faisant auoit
F. 39 vng point qui estoit que se la charrette versoit ou aloit seulement ca et la hors du droit chemin le charretier perdoit son loyer. et



Digitized by Google

estoit en oultre tresgriefment pugny. Or estoient les cheuaulx dudict charretier si gras que nullement ne vouloient riens faire pour leur maistre. Et ia par pluseurs fois par leur trop gay couraige et par leur regiber auoient fait la charrette verser a terre Car le charretier les tenoit si treschiers quil ne les chastioit point tele paour auoit il de les degaster. le premier desquelz cheuaulx auoit vne tresmauuaise coustume. Car il estoit si conuoiteux de regarder ca et la que tous les cops sailloit hors du chemin pour soy aler esbatre au plaisir de son voeul. Et le second nestoit pas
F. 39v dautre part moins mal conditionne. Car a tout bruit quil ouoit il tyroit celle part sans regarder a sentier ne a voye. Et a ceste cause le charretier pour les moins affoller les menoit voulentiers et le plus souuent quil pouoit par le plus plain chemin quil sauoit trouuer. Et regardant le charretier ses cheuaulx estre si desreez et dautrepart pensant au loyer quil gaigneroit sil pouoit droit charier sans tumber. puis apres considerant la paine quil auroit ou cas quil feroit faulte. nest pas a demander se son cuer estoit en soussy et esmay pour lesquelles choses moult de fois il pensoit en soy quel remede il pourroit en ce fait cy trouuer. Si aduint vng iour ainsy quil en parloit auec vng sien bon amy que vng autre qui se
F. 40 congnoissoit ou fait de charroyer et moult en estoit duit sapprocha de lui qui ainsi se garmentoit a lautre lui disant Dy mon amy qui as entreprins a si droit charier que point ne dois verser sces tu bien ton mestier et ce qui tappartient a mener droit ta charrette sy qualafois elle ne doiue tumber. Dys moi premier se tu congnois bien au vray la condition de tes cheuaulx. Craingnent ilz le fouet quant ilz le oyent sonner. sont ilz bien embronchiez dys moy duquel fais tu le lymmonnier. Respons moy ie ten prie. Car pour tout bien ie te le demande. Ausquelles questions le lymmonnier ou le charretier respondi ainsy. Mon amy ie scay bien que voz
F. 40v demandes sont fundees sur raison et que tout ce appartient a bon charretier sauoir et congnoistre. Et pour vous en dire brief la



Digitized by Google

verite lun des cheuaulx conuoitte ce quil voit et lautre va tousiours celle part ou il ot bruit. Et bien souuent il aduient quant lun tyre a gauche que lautre va a main droitte si font la charrette a la fois verser par facon que suis lors si empeschie que ie ne scay auquel courre ou aux cheuaulx qui ainsi forment se effroyent ou a la charrette qui est versee a terre. Vray est que du fouet jamais ie ne leur touche ne mors ie ne leur metz qui leur fache greuance par quoy ilz font du tout a leur vouloir dont sensieut que la charrette pour les hurs quelle en a prins est fort affoiblie. Quant
F. 41 lautre entendy le charretier qui ainsy parloit il commenca a soy esmer de ce quil luy ouoyt dire si sapprocha de lui disant. Escoutte moy ie te veul enseignier comment tu chariras droit sans doubte de verser et sans faire long sermon. Entens et retiens bien mon dire. Puis que ainsi marchande as si que mieulx on ne pourroit marchander mais que point tu ne failles. Ton loyer est moult grant noble et merueilleux. En affin que ne le doyes perdre croy mon conseil. Car du mestier ie mentens autant que homme qui soit en vie. Et pour bien te le moustrer : Vecy que tu feras. Le cheual que tu metz le premier a tyrer qui si legierement se desree au hu au cry et au haynnessement dautruy tu assourdiras du tout
F. 41v quil noye desores mais nullement. Et lautre qui conuoitte ce quil voit et regarde ca et la tu auugleras. Or doncques quant tu auras cecy fait ta monteras dessus cellui qui plus ne verra et si le guideras. et a chascun deulx tu metteras mors neufz plus fors dassez quilz nont acoustume. et oultreplus ne leur donneras a mengier que le tiers seulement de la prouuende acoustumee Et ne veulles pas tant craindre de perdre deux paillardes charongnes comme sont tes cheuaulx plus que vouloir gaigner vng si noble loyer si riche et si grant comme est cellui que on ta promis mettant en non chaloir se pour ce ilz sont amagris et se tout beau vont le pas
F. 42 sans eulx effroyer. Car dasses il vault mieulx auecques deux cheuaulx borgnes et sours maigres et deffaitz charier droit et



Digitized by Google

saigement que auecques cent destriers fors et puissans bien aisiez gras et bruyans fort nourris et rebelles par leur confusion verser du tout a terre charette et voiture et perdre son loyer et demourer failly lasse et recreant au plusfort du chemin sans pouoir parfurnir le voyage entreprins que on a commencie a faire dont puis apres on doiue souffrir griefue paine blasme anoy et desplaisir. Or fay doncques ainsi comme ie tay dit et enseignie se tu veulz bien faire et certes bien ten viendra. Et sur ce point ycy ne te
F. 42v veul dire pour le present autre chose si non que tant plus tost feras ce que ie tay maintenant dit et de tant moins y perderas de temps. Ainsi se teut et son chemin passa laissant le charretier auquel il auoit dit comme cy deuant auez oy lequel charretier auoit bien retenu tout ce que dist ledit homme. lequel trouua que moult bien lui en print. Car sain et sauf acomply son voyage et gaigna le loyer qui lui estoit promis. dont il fu enrichy a tousiours et a jamais.

## Comment le charretier estant sur le lymonnier maine la Royne dedens son chariot atele de deux cheuaulx gras et gros. PL. V

F. 43 Or reuenons a declairier la substance et effect de la similitude que ie tay ycy ditte. Et premierement le charretier est prins pour lentendement raisonnable. le premier cheual de la charrette est prins pour les oreilles, le second pour les yeulx. la charrette pour
F. 43v la voulente du cuer. et lespouse qui va a son espoux est prinse pour lame qui va a dieu duquel elle est espeuse et le chemin est prins pour le cours de la vie. Et est assauoir que veoir et oyr sont deux des cincq sens de nature les deux qui plus font mouuoir la voulente de lomme soit en bien ou en mal ainsi que chascun scet et est chose commune. Doncques se tu veulz bien parfaittement amer ton createur il fault que tu y appliques purement singulierement et dutout ta voulente. Car autrement tu nameroies



Digitized by Google

pas de tout ton cuer se la voulente ny est entiere. pour ce que la voulente est le principal sensitif du cuer et les principaulx organes
F. 44 de la voulente sont les yeulx et les oreilles comme jay dit. Ainsy ne plus ne moins comme sil y auoit deux huys en vne chambre grande et spacieuse sans lesquelz on ne pourroit entrer dedens icelle chambre pour la resistence materielle de lespesseur du mur. Et quant on seroit dedens ladicte chambre laquelle est prinse pour la voulente est assauoir que le vray repos est plus ou lit que nulle des autres pars de la chambre. Ainsi doncques fault a celluy qui entre en la chambre de la voulente quil y entre par luys ou par luys des oreilles ou par celluy des yeulx. Et quant il y est entre fault quil repose sur le lit du cuer. et la gist le bien ou le mal. Et pour reuenir a declairier la facon dassourdir tes oreilles
F. 44v et dauugler tes yeulx qui sont prins pour les cheuaulx qui tyrent la charette il se puet faire ainsi et brief. Tu dois fuir les lieux ou vrayement tu doubtes trouuer compaignies lesquelles pourroient donner occasion a tes oreilles de faire incliner ta voulente a pechie Et se tu penses en toy mesmes que tu feras la raison dominer sur ta voulente telement que tu nauras garde de pechier en chose que tu oyes ne en riens que tu doyes veoir. Je te respons sur ce que cest plus forte chose de estre en lieu ou on puet veoir et oyr faitz mondains et plains de vanité qui tirent a pechie sans ce que la voulente de cellui qui les voit et oit ne si doiue encliner que ce nest de mettre la main en leaue et la pouoir retirer hors
F. 45 sans estre moullie. Car des aussi tost que loeul voit et loreille oit quelque chose qui appette au corps je te dys que naturellement lappetit sensuel y fait incliner la voulente par facon que le cuer le conuoitte. et celle conuoitise meut et empraint ou souuenir de la personne vne emprainte laquelle y demeure ainsy ne plus ne moins que la figure de scel fait en la cyre et laquelle emprainte ne puet pas estre si legierement effacie et sans grant paine. Et neantmoins quelle ait este de legier emprainte a vng cop et sans



Digitized by Google

violence fault que par force dautre nouuelle emprainte plus forte qui surmonte celle la elle soit amentie et effacie. Ainsy lassay en est tresperilleux et dampnable. et vault mieulx y remedier par
F. 45v non le vouloir sauoir que par le vouloir oublier et les lieux qui par ce sont a eschieuer et fuir sont bien aisez a congnoistre. Car lexperience du temps passe en recordant par desplaisance les pechiez lun apres lautre te feront saige pour laduenir. Et quant il te souuiendra du pechie aussi te souuiendra du lieu et de la facon et de loccasion prenderas garde quant bien y penseras par maniere que plus ny puisses ne doiues rencheoir et les fuiras deuant la main en querant occupation tele et si bonne que tes yeulx ne tes oreilles nauront vouloir ne pouoir de rapporter a ta voulente autre souuenir que de faire bonnes euures et agreables a dieu par
F. 46 facon quelles soient et puissent estre vaillables au sauuement de ton ame. Et chascun qui vrayement et entierement veult mettre toute son amour a amer son createur doit ainsi auugler et assourdir ses yeulx et ses oreilles. Et doit le charretier de son entendement restraindre la prouuende de son appetit desireux telement quil joysse legierement de ses cheuaulx cestassauoir de ses yeulx et de ses oreilles touteffois que il verra estre besoing et quilz ne doient iamais oultrepasser iusques a ce que lentendement nait comprins premier que ce soit tresbien fait. Et le son du fouet doit estre prins pour les saintes doctrines dittes et pronuncies par les prescheurs. lequel son doit estre tressouuent recorde et sonne si que
F. 46v bien ilz entendent les commandemens de dieu par le son du fouet de sainte predication a celle fin que il aille quant temps et lieu sera. Car qui fera ainsi ne occuppera plus ses yeulx ne ses oreilles a autre chose fors a conduire et charier la voulente du cuer en la droitte voye de lamour tresparfaitte tresdouce et sauoureuse de son benoit createur. et sans point penser ailleurs plus que en cela sans auoir desirier que a autre amour doiue passer celle vraye seule amour. Et se sur la seconde part de craindre perdre lamour



Digitized by Google

de ton createur plus que de perte que jamais puisses faire veulz sauoir la facon et maniere que tu as a tenir vecy comment tu en pourras vser. Preng quil aduint que vne poure femme eut laboure
F. 47 et traueillie tout au long de lannee a faire arer son champ puis a le semer puis a le sarcler et nettoyer le mieulx que faire le peut et ietter hors les pierres et herbes qui sont de nulle valeur comme chardons ronses espines orties et autres herbes portans graine qui gastent le bon ble. Puis en apres ou temps de recueillir eust traueillie de tout le pouoir de son corps en grant sueur et par grant labeur au soleil a soyer son ble a le mettre en garbes a le porter en la grange et finablement a le faire batre. En quoy faisant comme chascun bien le scet fault emploier maint jour lun apres lautre sans autre chose faire. Et fu ainsi que depuis le ble bien batu et vane et nettoie au vent par le cribel sy tresapoint quil ny
F. 47v eut plus que le grain demoure la poure femme le mist en vng sac pour en faire faire de la farine. Et ainsi comme elle portoit sur ses espaules son sac ou pou de ble auoit trouua vne riuiere que nullement ne puet a gre passer. Si sercha tant hault et bas le long de leaue quelle trouua vng pont non pas trop bon ne seur a son aduis. Car piecha auoit este fait et basti et de si treslong temps que la plus part des boys qui trauersoient estoient pres du tout pourris et peril eust este a ceulx qui passer y eussent volu dasseurer leur pie fort sur lun des bois qui pourris estoient comme dit est pour doubte de tumber en leaue ou se affoler les membres ou le corps.
F. 48 Et ce voyant la poure femme regardant le pont estre tresdangereux perilleux et tresmauuais et a passer se elle fu bien esbahie nest mie a demander. et bonne cause auoit de sen soussier sy se arresta pensant quelle pourroit faire et tant seiourna en cest endroit quil fu tart telement que ia le iour declinoit tirant vers la vespre. et le soleil se abaissoit forment en sen alant couchier. lors elle pensa a son fait considerant et voyant la nuit estre prochaine et que encoires nauoit riens fait de ce quelle vouloit faire en souspirant



Digitized by Google

se lamenta si treshault que vng homme qui pres delle passoit le entreouy parquoy il ala la et lui demanda quelle faisoit et quelle auoit entention de faire. Aqui la poure femme en plourant res-
F. 48v pondi. Hellas beau sire ie suis moult empeschie voire et si tresfort que ie ne scay que faire. Car il me fault par force passer sur ce pont se ie veul de mon ble que cy ie porte en ce sac sur mon col faire farine. Touteffois se ie me metz a passer ce pont pour vray ie congnois bien que en peril ie suis de verser en leaue et par ainsi perdre la personne et la labeur de toute mon annee. Quant lautre lentendi promptement il lui respondi ainsi. Et comment noseroies tu en ce cas perilleux eslire de deux maulx le moins pire pour pouoir eschieuer le plus mal aduenir. Ne ta donne dieu sens asses pour guider tes faitz et ta personne. Je croy que oyl veu que desia tu criens le peril du pont pour doubte de morir ou de perdre
F. 49 la charge que sur ton col tu portes. mais ce pas ne souffist sy te veul dire ce que tu auras affaire pour seurement passer le pont qui est tresperilleux comme tu vois. Puis que ainsi est quil test force de le faire Ne marche pas oultre si auant que premier tu nessayes se en cellui endroit ou tu marches le bois est asses fort. Et quant tu y metteras le pie se tu sens que le pont crie Retire le a toy et ne veulles pour celle fois marchier si auant que tu vouldroies bien faire. Car il te doit souffire de tout bellement passer oultre a sauuete sans tant te haster que tu doiues auoir paour laquelle chose oye de la poure femme elle ne voult plus tarder et
F. 49v alauenture son sac sur ses espaules se mist a passer oultre. Et pour non perdre sa labeur de lannee a vne fois et soy mettre en peril delibera de nesvng pas faire que premier a bon loisir de lun des piez neust bien assaye bois apres autre se le pont le pourroit porter. Et quant le bois ne crioit point pour marchier quelle feist dessus le bois de lautre pie marchoit y reposant son corps Et neantmoins que long temps y meist. iusques au molin ou elle desiroit estre vint en passant le pont ainsi bellement marchant



Digitized by Google

comme auez oy pour doubte de verser et tant fist que de son ble eut farine foison tant que repeue et bien rassaisiee en fu toute sa vie.

## Comment la femmelette monte sur le pont chargie de son ble sur son col. Pl. VI

F. 50 Or reuenons a declairier la vraye substance et effect de la similitude que ie tay dit Et premierement la poure femme qui par tant de temps auoit et si longuement traueillie sans auoir a autre riens emploie son annee fors a pouoir gaignier ce peu de ble quelle apporta sur son col a si grant paine au molin est prinse pour
F. 50v leuure de la personne et le sac de ble est prins pour le merite le pont est prins pour la conscience les bois qui trauersent sont prins pour les pensees de lomme. le pie de la poure femme est prins pour le propos de la personne. la riuiere pour lire de dieu et le molin est prins pour la gloire de paradis. Et pour ce cellui ou celle qui aime et a vouloir de faire de son ble bonne farine. Cestassauoir le merite de ses faitz faire venir a bonne perfection enuers dieu doit doubter et cremir par dessus toutes autres choses et auoir paour plus que de la mort de desplaire a dieu nostre benoit createur en cheant en la riuiere de son ire par facon quil en perde
F. 51 sa sainte et douce amour. Et se tu me dis que naturelement cest forte chose de constraindre le fraile vouloir de la personne a craindre et a doubter nulle autre riens plus que la mort. Je te respons sur ce en brief que langoisse de la mort a trespeu de duree et de tant plus en est la douleur dure forte et aspre de tant plus en est la douleur passee plustost. mais ainsi nest pas de la mort denfer laquelle on acquiert par encheoir en lire de dieu Car langoisse en est pardurablement sentue et tant plus dure detant est plus douloureuse et desesperee Et ce mal la est a jamais et sans fin duquel mal et angoisse la crainte doit preceder la doubte de la mort naturelle que point ne pouons euiter ne fuir. Ainsi ne plus



Digitized by Google

F. 51v ne moins que la discretion sens et entendement raisonnable que dieu nous a donne precede ou doit preceder lappetit brutal du desir voluntaire que souuent nous auons. Et pour ce doncques la facon de non lui desplaire est tele a tenir. Premier leuure qui est prise pour la poure femme qui a doubte de cheyr de dessus le pont en la riuiere cestassauoir en lire de dieu doit en marchant sur le pont de la conscience taster et essayer les bois de la pensee qui souuent sont frailes et pourris en facon que se le pont crye elle puist retirer son pie a soy. Cestassauoir son propos arriere ains quelle si asseure pour vouloir oultre passer. Car sil ya nul scruple
F. 52 la conscience le remordera en repugnant et contrairiant a leuure. Et pour faire finale conclusion il vault trop mieulx ne soy pas tant haster dacomplir son desir pour saouler laffection de ses vains appetis que tant sauanchier que tous les merites et bienfaitz soient peris par pechiez. Et cellui qui acouplera auec ses pensees le souuenir de non offendre ayant la crainte de son amour perdre prudence tousiours deuant ses yeulx ne pourra perillier ains passera seurement et arriuera au molin de paradis ouquel il trouuera que de ses merites luy fera farine pardurable de laquelle aura pain
F. 52v rassaisiant dentiere et souueraine contentesse en maniere que jamais plus ne sera son ame fameilleuse ne souffraiteuse de riens quelle vueille ne desire auoir. Et ainsi sur ce second point de la crainte de dieu me passe legierement sans autrement declairier pour non attedier en prolixite de parolles. Cars a gens de bon entendement doit ce peu dexemple souffire a retenir en leur cuer pour sen deuoir aidier tousiours quant temps et lieu seroit et quil en sera besoing pensant lors quilz vouldront faire quelque chose ains quilz commencent a la faire se elle se puet faire sans pechie et par facon quilz nen cheent en lire et lindignation de nostre createur. Et se sur la tierce et derreniere part de mettre paine et
F. 53 prendre garde a toute heure sans delay et soy estudier sans cesser de faire les choses que tu sces et penses qui plus doiuent plaire a



Digitized by Google

la maieste de ton createur pour plus acroistre lamour quil te porte de sa benigne grace veulz sauoir que as affaire vecy comment tu ty auras a conduire. Preng quil fust aduenu que vng tresgrant iusticier saige puissant capitaine darmes teinst vne cite assiegee en laquelle auroit gens habitans iniques peruers et plains de voulente sans foy sans loy et sans iustice lesquelz icellui grant capitaine desireroit constraindre de venir a raison. Et pour ce faire chascun jour fort les aloit approchant et aussi pressant en facon
F. 53v que plus ilz ne pouoient souffrir et endurer la paine et traueil que par ceulx de dehors leur estoit donne. Car si fort rompus estoient ia les murs et si forment froissiez de grans cops de bombardes que de iour en iour versoient souuent a terre ca et la en pluseurs et diuers lieux et desia tant de bleschiez auoit la dedens que plus ou peu de deffenses y faisoient ne ny auoit lieu propice ou on les peust faire telement que ceulx de dedens ne se sauoient ia plus ou tenir. Et dautre part de pierres estoient comblez tous les fossez ou la plus part. par la grant quantite des murailles qui estoient versees. Si aduisa le saige capitaine que temps estoit de donner lors lassault dont fist cryer par lost a son de trompe trois jours
F. 54 continuelz quil voloit assaillir la cite pour la prendre. Pourquoy cellui qui lors plus hardiment et mieulx feroit et qui par sa vaillance le premier entreroit en la cite sa fille a mariage lui donneroit. Et lors chascun qui oy le cry du capitaine comme mieulx peut au iour nomme sarma pensant gaignier vng si tresnoble pris comme dessus est dit. Si aduint que vng vaillant homme darmes entre les autres proposa que pour morir point il ne laisseroit quil ne deust entreprendre de pouoir entrer tout la premier. Et le iour de lassault venu pas ne failli a soy tresbien armer. et sur son col troussa lors vne eschiele tyrant vers la ou lassault se donnoit. Ainsi en cheminant trouua le cappitaine lequel lui demanda ou il vouloit
F. 54v aler. et il respondi que a lassault aloit ainsi que lun des autres. Alors le cappitaine lui dist. Hola attens et mescoutte ains que ailles



Digitized by Google

plusauant. Car enseignier te veul se tu veulz et se a toy ne tient comment tu gaigneras le pris de tout lassault comme le plus vaillant. Adoncques deuant son cappitaine sarresta lomme darmes en escoutant ce que dire vouloit lequel commenca a dire ainsi Se desir as en cest assault de pouoir gaignier le pris que fay donner il te fauldra tout premierement que tu regardes lendroit le plus propice et aussi conuenable a dreschier ton eschielle et lui donner tel pie en lasseurant telement que pour combattre que tu doiues faire
F. 55 dessus elle ne ploye ne gaincisse ca ne la en regardant bien lors que dreschie lauras et aincois que tu y montes que iuste soit et que le pie se repose en lieu qui soit ferme et estable pour mieulx veoir soustenir leschiele et le fais de ta personne armee. Et pour le plus seur te vouldroie conseillier que le pie de leschielle fust assis et pose sur pierre dure si quelle nentrast en terre et lors les eschiellons sans toy haster lun apres lautre pourras monter aiant tousiours lune main a leschielle et le regart en hault pour deux raisons. lune pour veoir comment tes ennemis te vouldront offenser et dequoy. et lautre affin que mieulx tu soustiengnes et puisses en-
F. 55v durer les cops quilz te donneront et les pierres quilz te jetteront. et ne veulles pas plus tauanchier deniamber plus dun eschiellon a la fois. Car autrement tu pourroies cheoir en bas. non pas par aduenture au pie de leschielle mais es fossez iusques au fons. Et se tant pues faire que iusques sur les murs tu puisses aduenir tes ennemis lors ne te oseront attendre ains sen fuiront deuant toy ne ilz ne te nuyront plus ne feront trauail et en quelque estat ne lieu que tu soyes ayes sur toute riens hardi courage et ferme voulente sans estre recreant pour ennuy de destresse ou de paine que portes ne doiues endurer. A ces motz lomme darmes se party et print congie
F. 56 de son bon capitaine en le remerciant et promettant que ainsi le feroit. Aquoy le cappitaine dist je verray moult bien se ainsi le feras Car tous ceulx qui en lescielle seront pour ma querele au iourduy combatans regarderay et tous leurs faitz aussy. Et pour



Digitized by Google

ce veulliez si bien et si vaillamment faire que clerement ie congnoisse que tu aies mieulx fait que nulz des autres qui a la cite donneront ainsi que toy lassault lesquelles choses dittes lomme darmes sen ala droit aux fossez de la cite ou il descendi puis iusques au pie du mur monta isnelement. et lors quil y fu la se reposa vng peu. Adont drescha leschiele contre le mur. Et ce fait lui donna pie sur dure pierre et fine si que nullement decliner ne
F. 56v pouoit dune part ne dautre Puis commenca a empoignier leschielle dune main et lun des piez mist sur le premier eschiellon. Alors quant ceulx de la cite qui gardoient les murs lappercurent ilz coururent celle part et soudainement commencerent a jetter grans cailloux et dures pierres sur sa teste et sur ses espaules telement que fort le greuerent mais pour ce ne plus ne moins. car fermement se tint et tous les eschiellons monta lun apres lautre ne pour riens que on lui feist point ne perdi courage ains tant fist en combatant que iusques au hault de la muraille vint et main a main auec les ennemis lesquelz plus ne loserent attendre. Mais a vne fois deguerpirent la place et demoura seul triumphant et victorieux pour tous
F. 57 autres ce jour dont sensieut que le capitaine comme au plus vaillant lui donna sa fille a espouse ainsi que promis lauoit si en fu a honneur a jamais et sans fin.

## Comment lomme darmes estant sur leschiele combat contre ceulx de la cite. PL. VII

Or veul ie reuenir a declairier la substance et vray effect de la similitude deuant dicte. Et premierement la cite assiegee est prinse
F. 57v pour le monde et les murailles sont prinses pour les vanitez dont le monde est si fort auironne. et les fossez pour la paresse de bien faire les bourgois habitans en la cite sont prins pour les vices et delices du monde et vrayement bien sen peuent dire et appeller les delices bourgois et citadins. Car les bourgois et citadins dune cite sont les



Digitized by Google

principaulx qui gouvernent les faitz dune cite. Ainsi sont les delices de ce monde gouvernans les faitz de la cite cestadire les mondains non pas par rigle ne iustice. mais par confus et detestable desordre iniuste et dampnable. Et dautre part le saige capitaine qui tient la cite assiegee et veult faire donner lassault est prins
F. 58 pour nostre createur doulx sauueur clement et debonnaire redempteur. et sa fille est prinse pour la gloire de paradis. la trompette qui sonne lassault et fait la cryee du noble pris donne au plus-vaillant homme est prinse pour la parolle de leuuangille et lomme qui veult aler pour combattre est prins pour le desir du cuer. son harnas est prins pour vraye congnoissance et leschielle quil porte a lassault est prinse pour parfaitte vertu en laquelle eschielle a XIII. eschiellons dont le premier est amere conpunction le IIe. vraye confession. le .IIIe. deue satiffation le .IIIIe. mondaine repudiation. le .Ve. corporelle maceration. le VIe. de la diuine parolle audition. le VIIe. charitable eslargition le .VIIIe. liberale remission le
F. 58v IXe. fraternele dilection. le .Xe. des commandemens impletion. le XIe. des bienfaitz excercitation. le XIIe. a dieu recognition. le XIIIe. et derrenier est espirituele eleuation. Et la dure pierre surquoy est posee leschiele est prinse pour ferme et durable. Aussi la main de lomme darmes est prinse pour la pensee laquelle il doit tousiours auoir sans ailleurs la mettre a leschielle de parfaitte vertu aiant le regard de lueil de son principal et singulier souuenir en hault vers le ciel affin que les cops des pierres de vaine plaisance que les vices gardans la cite de ce monde jettent en bas
F. 59 a si grant habundance ne facent trebuschier de leschiele a terre lomme darmes ou fons du fosse de negligence et parresse de bien faire par facon que plus il ne puist remonter sur leschiele Car ainsi comme vng grant cop fait dune pesante pierre venant de hault estourdist lomme quelle attaint sur la teste et le fait cheoir en bas. pareillement ne plus ne moins vng vain plaisir desordonne selon quil est pesant et greuable fait estourdir et comme adniciler



Digitized by Google

le bon desir que la personne a de vouloir faire quelque bien pour la saluation de son ame. Dont mainteffois quant ainsi attaint et estourdist le bon desir il fault quil laisse la main de sa pensee quil tient a leschielle de vertu et quil tumbe ou fons du fosse de
F. 59v negligence comme dit est duquel fosse il ne se puet pas releuer si acop comme besoing lui fust. Car mesmement de puis quil est rolle ou fosse et gisant la a terre dutout a dens cest a entendre le visage contre terre est a penser que maintes pierres lui cheent lors sans cesser de pluffort en plusfort sur son tresmeschant corps. Mais reuenons a parler comment contre les vices et delices de ce monde et pour les destruire en vainquant le monde et le suppeditant fait dieu nostre createur sonner lassault chascun jour et sans cesser segnefiant au vaillant hommes darmes cestassauoir au bon desir du cuer que qui aura bon vouloir de gaignier vng si
F. 60 tresnoble pris et si tresriche comme auoir a espouse la fille du capitaine qui est prinse pour la gloire de paradis si aille a lassault et la esprouue son corps et moustre sa voulente par bonnes euures en montant les esciellons dessusdicts. Car chascun scet que deslors il fu temps a este et tousiours est encoires daler a lassault depuis que les trois grosses bombardes qui abbatirent les murailles et les clostures de cestui mortel monde dont les cops furent si grans que les esclas en volerent par toutes pars. Cest a entendre la bombarde de la nativite nostre seigneur. la bombarde de sa passion. et la bombarde de sa resurection. pour laquelle chose la trompette de la parolle de leuuangille commenca a sonner
F. 60v et depuis tousiours sonne et encoires sonnera segnifiant lassault parquoy qui aura vouloir et desir dacquerir la gloire de paradis et prendre la cite du monde de bel assault il fault monter leschielle a. XIII. eschiellons dont deuant tay parle ainsi que te veul ycy dire. Et premierement quant on aura dreschie leschielle de vertus et bien affermee sur la pierre de ferme propos que cy deuant tay ditte sans cliner ne ca ne la affin quelle ne chee en la bourbe



Digitized by Google

plaine de toute ordure. Car autrement ne pourroit soustenir vng grant fais Et aussi affin que leschiele soit asses longue pour joindre sur le mur. lordre et maniere de monter les eschiellons est a entendre lun apres lautre. Cestassauoir le premier eschiellon
F. 61 qui est damere compunction se doit eniamber par grace de dieu. le second eschiellon de vraye confession se doit eniamber par repentance. le . III^e. de deue satiffation se doit eniamber par reintegration. le . IIII^e. de mondaine repudiation se doit eniamber par desplaisance le V^me. de corporelle maceration se doit eniamber par penitance. le VI^e. qui est de la diuine parolle audition fault eniamber par deuotion. le . VII^e. de charitable eslargition fault eniamber par aulmosnes. le . VIII^e. de liberale remission fault eniamber par pardon. le IX^e. qui est de fraternelle dillection fault eniamber par charite. le . X^e. qui est des commandemens de dieu
F. 61v impletion fault eniamber par obedience. le XI^e. qui est de bien faitz excercitation doit estre eniambe par humilite. le XIII^e. et derrenier eschiellon qui est despirituele eleuation doit estre eniambe par pensee. Parquoy ainsi faisant on sault sur la muraille et gaigne len le pris dont la gloire de paradis fille legittime du tressaige et souuerain capitaine est donnee a femme et vraye espouse au bon et vaillant homme darmes qui par sa proesse la deuement et vrayement gaignie et conquise Hellas neantmoins ie me doubte que a tel assault on trouueroit au jourduy sans comparison trop plus dommes darmes de bon desir tous estourdis ou fosse de parresse et negligence et gisans laches et recreans que on ne feroit de ceulx
F. 62 qui combatent pour la querelle de dieu contre les vices dessus leschielle de parfaitte vertu. Si veulle chascun endroit soy en ce fait penser Car a maintes personnes touche ou pourra bien touchier. et a tant ie men passe.

Or considere doncques et pense bien a toy fort et parfundement a toute heure la maniere de faire que tu as a tenir pour auoir parfaitte amour enuers ton benoit createur ainsi que ie tay donne a



Digitized by Google

entendre en brief par les trois exemples que cy deuant ay mis Cestassauoir damer sur toute riens ton createur de craindre plus que autre chose de lui desplaire et de faire incessamment ce que
F. 62v tu congnoisteras estre son plaisir pour accroistre son amour a celle fin que tu lui portes vraye amour entiere et parfaitte et acomplie laquelle en brief ie tay declairee esperant en dieu que mieulx sauras congnoistre et dasses plus au long les particularitez branches et racines qui en dependent que ne tay cy dit. Car consideration de la mort aduenir ou il fault rendre compte aussi la desplaisance des pechiez passez te donneront a congnoistre la verite plus au long que ne dys quant bien y penseras pour ce passe a tant.

Lacteur.

Crainte fina son dire et souspirant se teut. Car ja treslon-
F. 63 guement auoit dure son parler. et plus dasses que encoires nauoit fait par auant. lors vne espace apres se tourna comme a moittie vers la part ou contrition estoit qui lescoutoit pres ou ioingnant de lame et commenca ainsi a dire a contrition.

Crainte.

Ma suer pardonnez moy se mon sermon a vng peu ennuye par trop longues parolles. Car a mon loyal aduis la matiere qui est si haulte ne puet pas estre en briefz motz declairee comme bien le sauez. Or maintenant parlez a lame et lui dittes ce que bon vous samblera a dire. Et puis apres lame aduisera ce quelle aura a faire pour le mieulx.

Contrition.

Ma suer dist contrition. le plus parler a mon samblant ne vien-
F. 63v droit a prouffit a lame en riens qui soit. Car en tous cas cest chose certaine que habundance puis quelle passe souffisance nuist plus quelle ne prouffitte. Et pour ce moult bien a mon aduis doit souffire tout ce que cy deuant a este par vous et par moy dit et



Digitized by Google

ne reste plus que vng point. Cest que a lame souuiengne de faire bon fruit de noz parolles et les mettre a effect. Si me veul maintenant ainsi taire ne plus ne moins que vous.

Lacteur.

Quant lame vey que toutes se taisoient les deux dames ne plus ne parloient en estant se leua et les bras alonga si loingz que elle eut puissance de plus les alongier entre ses mains tenans son
F. 64 cuer lequel trambloit et aux deux dames dist haultement ainsy comme cy apres sensieut.

## Comment lame baille son cuer a crainte de dieu et a contrition. disant

PL. VIII

Tenez mes dames le larron que ie vous liure lequel si fort a
F. 64v meffait chastiez le si bien et si deuement que plus ie naye nouuelles quil puist ou doiue estre rebelle. Car iaime trop plus chier que la iustice soit de lui ores faitte en ceste vie mortelle que apres par le deffault den auoir fait iustice jen doie porter en eternite de ses meffaitz la paine en vous priant que ne lespargniez pas.

Lacteur.

Lors bailla lame son cuer aux deux dames lesquelles doucement le receurent en y mettant la main de sa part chascune. Puis dist crainte a lame.

Crainte.

De ma part ie laccepte et le prens en baillie et garde aussi.

Contrition.

Et moy pareillement le prens ainsi que vous en custode et en gouuernement.

Lacteur.

F. 65 Lame ses bras a elle retira et les ploya ensamble en les couurant



Digitized by Google

bien tost de son manteau et plus mot ne sonna et se rasist a terre. Et adont crainte embracha le cuer disant a contrition.

Crainte.

Ma suer aydez moy a tenir ce cuer qui est tant pecheur. Car il est si legier et muable que a bien peu doccasion il meschapperoit pour ce que pas aprins il na destre entre noz mains tenu comme nous le tenons a present pour tant vous prie que y prendez bien garde.

Contrition.

Ma seur ne vous en doubtez Car la veue et regard de mes yeulx ia ne partiront de dessus ce cuer iusques atant que laurons porte au lieu ou mener le deuons nen ayez nul soussy. Si veulliez congie prendre pour exploittier chemin et non plus perdre temps.
F. 65v Vous dittes bien il est moult grant neccessite de non plus perdre temps en ce lieu cy. Pour ce nous deux ensamble a vne fois veullons prendre congie et a dieu commander lame deuote quil la veulle en son tresbon propos maintenir et garder.

Lacteur.

A ce mot les deux dames dun commun accord enclinerent les testes vers lame lame pareillement enclina ses genoulx plus que a moittie vers les dames qui partir se vouloient et en prenant congie leur dist lame sans point plourer ainsi.

Lame.

Abregiez mes dames ie vous en requier abregiez hastiuement
F. 66 et mettez a exploit leffect de vostre bonne entreprinse si que ie puisse estre en repos auec le cuer et le cuer auec moy uiuans en contentesse en vraye seurete et pareil vouloir et commun assentement et seul et entier plaisir soubz la tressauoureuse et liberale subiection de la trescrestienne et parfaicte foy de nostre benoit redempteur qui tant est franche nette et deliure de tout mal.



Digitized by Google

Lors les. ij. dames sans plus aucun mot dire commencerent leur pas menu poseement a marchier virant le dos vers lame a laquelle parle auoient et en ce point le laisserent seulette laquelle sans tarder se retira en sa maison tirant son huisselet a soy pour le fermer et les dames qui le cuer emporterent aloient toudis leur
F. 66v chemin exploitant et ie de loingz sans perdre la veue delles aloie apres sieuant leur train. Or aduint que les dames et moy a chief de piece nous trouuasmes ioingz au pie dune montaigne laquelle estoit haulte et merueilleuse aspre et rude voire a veue doeul et plus asses que a la monter Car chemin y auoit qui point nestoit perilleux diuers ne aucunement desraisonnable ains a ceulx qui bon vouloir auoient de iusques au bout aler estoit vrayement la voie delittable agreable et plaine de tout confort. Ainsi doncques comme iay dit cy dessus tousiours montant tant feismes pas a pas que arriuasmes a la porte dun lieu fait a facon dun tresbeau et large pourpris ouquel foison arbres auoit chargiez de fruitz ras-
F. 67 saisians et de fleurs odorans trop plus dasses que roses ne violettes dont moy de prime face quant leans fus entre ne me pouoie asses esmerueillier pensant quel lieu cellui la pouoit estre. Car lair y estoit trescristalin net pur et assure par raison. et proprement comme ciel doit estre lors que le temps en juing ou en juillet est sans nue et sans signal de pluie ne de froit desattempre qui puist ou doiue nuire a corps humain Et dautre part la grant oudeur des fleurs se faisoit leans sentir en tele douceur en tele consolation en tel resioyssement quil nest cuer domme tant fust il doloureux lache failly pensant ou melancolieux qui en soy ne reprensist vertu force et vigueur. Aussi les
F. 67v fruitz dasses plus que les fleurs ne que les fueilles rendoient a veoir vng si treffort et contente plaisir que ilz saouloient la personne plus que dasses que autres fruitz croissans sur arbres ailleurs que on pourroit mengier par grant appetis lesquelz fruitz



Digitized by Google

tant sauoureux a gouster se peuent asses comparer a la sainte escripture. Car comme dist ysaye le prophette et aussi saint pol lapostre. Oncques œul humain ne vey oreille ne oy ne entendement domme nest point en telz biens fructueux ne si tresplaisans et delicieux que dieu a prepare a ses amis. Et Ihesucrist en leuuangelicque doctrine dist que lomme ne vit pas seulement en
F. 68 pain mais en toute parolle qui procede et vient de la bouche de dieu et le plaisir que on y prent saoule le cuer si apoint et au iuste que on ne vouldroit autre riens plus souhaidier fors seulement que dauenir a ce fruit tant plain de toute entiere perfection. Et ainsi doncques que forment y pensoie il me souuint de ce qui est dit en genesis au second chapitre du paradis terrestre ouquel estoient tous les plaisans et agreables fruiz a la veue et au goust que on sauroit souhaidier. Oultre plus y estoit le fruit de vie par lusage duquel lomme pouoit sa vie entretenir. Touteffois les fruiz dudit pourpris ne veys lors deffendre a nulz qui parfait vouloir eussent den gouster. Comme oudit paradis fu lusage du fruit de
F. 68v science qui par occasion donnoit congnoissance de bien et de mal. Or maduint ainsi comme alentour du pourpris ententiuement regardoie sur le portail dicellui en grandes lettres rommaines faittes de fin asur veys en escript ce que cy sensieut.

Cest cy le lieu de cestui mortel monde
Et le pourpris ou penser net et monde
Repaistre puet acquerant vraye vie
Cest cy le lieu ouquel qui a enuie
Destre content puet venir ou habunde
La parolle de bonte assouuye
Qui procede de la bouche de dieu
Parquoy si est voir appelle ce lieu
Vray eternel secret consolatif
Qui cesser fait fol maintieng ris et gieu
Dampnable abus et vain plaisir passif.

En lumbre dessous les haulx arbres qui si bon fruit et si tres-



Digitized by Google

F. 69 belles fleurs portoient et dont le plaisant veoir et tresdouce oudeur estoient si sauoureux comme cy devant ay dit apperceus. quatre dames alentour dune croix qui la gisoit de plat a terre. lors mapprochay et sur la croix veys escript en grosses lettres.

Punctiue meditation
Fait par representation
De ceste croix avoir au cuer
En tressauoureuse doleur
Esplouree compassion
De la piteuse passion
De nostre benoit redempteur.

La premiere des dames a laquelle mon œul manda plus tost sa veue comme a la plus prouchaine auoit vestement daube damit destole et de chappe faitte dun blanc samit figure richement dont
F. 69v les orfraiz et aussi le capulaire estoit broude de personnaiges representant lanunciation natiuite mort resurrection et ascention de nostre seigneur Ihesucrist. Et auoit celle dame sur son chief vne couronne de merueilleuse richesse plaine faitte a douze fleurons esquelz au vray estoient contenus les .XII. articles de nostre vraye et sainte foy catholicque. Oultre plus vng clou gros et quarre rude et fort tenoit en sa main dextre lequel estoit dacier dur et tempre qui puet segnifier duree en lautre main auoit vng pesant mail ouquel estoit escript parfaitte congnoissance.

Apres elle plusloingz estoit lautre dame vestue dun surcot royal et dessus ses espaules vng manteau affule auoit qui dun bleu satin
F. 70 estoit borde a ancres dor desquelles le bec dun des deboutz attachoit dedens le drap qui asure estoit plus que ne sont les cieulx lesquelles ancres a mon aduis peuent segnifier arrest et fermete en fait celestial. Car le bleu represente les cieux pour la couleur pareille. Et lancre aussi est faitte pour arrester et tenir ferme la naue qui est sur lunde de la mer comme vng chascun scet. laditte dame sur son chief auoit vne belle couronne a .VII. fleurons moult



Digitized by Google

beaulx esquelz estoient euidamment veuz et tout au long comprins les .VII. euures de misericorde tressaintes et piteuses. Et en sa main senestre auoit vng grant clou de pareille facon comme le premier que par la pointe elle tenoit fait et forgie tout de fin argent
F. 70v qui puet segnifier valeur Et vng mail tenoit en lautre main ouquel estoit escript charitable compassion.

Empres elle vng peu pluslongz estoit vne autre dame vestue pareillement dun riche et gent surcot royal et par dessus auoit vng manteau dun tresbeau cramoisy figure de flambes flamboyans Surquoy estoient broudez coulons blans voletans qui selon mon aduis peuent segniffier euures du saint esperit et sur son chief auoit vne moult riche couronne faicte a .X. fleurons esquelz estoient tout au long escriptz les .X. commandemens de la sainte loy de dieu. Et ainsi comme les deux dames precedentes auoit samblablement en
F. 71 lune de ses mains vng grant et hault mail ouquel auoit escript entiere obedience et en lautre main vng trestout tel et pareil clou tenoit du gros de fourme et facon de lun des autres fors que tant seulement y auoit de difference que le clou estoit dor pur net et fin sans nul aloy quel quil soit dautre plus vil metal qui puet segnefier perfection en souueraine charite.

Et ou plus apparant bout estoit au dessus des autres trop plus que nulles des autres vne dame qui empereys sambloit. et telle estoit elle sans faillir et ses habitz nen pouoient mentir. Car sur son surcot portoit tunicque imperial et sur son chief auoit vne
F. 71v tresriche couronne a trois moult riches et larges fleurons dont le pris ne seroit a estimer possible qui dun seul cercle partoient et se espandoient en croisant par dessus et se reioingnoient et retournoient ensamble par les boutz et soustenoient vne pomme dor fin non pas faitte mais de soy et en soy parfaitte estoit en tresiuste rondeur sans y pouoir trouuer commencement ne fin. En chascun desquelz trois fleurons y avoit escripture bien euidente a lire. Ou premier estoit escripts souueraine puissance ou second treshaulte



Digitized by Google

sapience. Et ou tiers bonte innumerable. la dicte dame auoit ses espaules et son chief enuironnez de rays de soleil voire plus clers et plus resplendissans dasses sans nulle comparison que nest la
F. 72 lumiere du soleil au regard de celle qui de la lune part et en sa dextre main tenoit vng fust de lanche poure meschant et de toutes pars pourry et tout vermolu lequel fust a mon aduis estoit tout prest pour ioindre au fer tant poly et tant net lors ie me approchay delle asses pres et veys que ou milieu du fer auoit escript congnoissance de gloire eternele et ou fust auoit escript consideration des biens mondains caducques. Et quant ie eus bien a mon aise veu des quatre dames la facon leur estre et les significations de leurs habitz qui moult me plaisoient ie mis dutout mon aduis et mon entente a fort y penser. Et tantost apres ne tarda gueres que des deux dames qui le pecheur cuer entre leurs bras portoient et
F. 72v ia jointes estoient auec les autres quatre dames contrition ne parlast ainsi.

Contrition.

Ca mes dames entendez a moy venez veoir ce que crainte de Dieu et moy vous apportons. Regardez ce que auons retrouue qui perdu estoit et considerez quelle contentesse en aura louurier qui le fist et mist si fort son estude et puis lauoit eslongee par vng senestre desuoyement perilleux honteux deshonneste et dampnable dont quant je en parle et que penser my fault a grant paine me puis tenir que fremir ne me faille de la paour que jen ay en souspirant de fois plus de cinquante quant du peril me souuient quil a passe lequel est de tous les autres perilz le plus grant hor-
F. 73 rible et dangereux. Pour ce vous prie et humblement requier que sans tarder le veullies du tout ioindre auec le piteux souuenir tresdoulx et sauoureux et feruente ardeur de la cruelle et angoisseuse passion de son vray redempteur sans jamais en departir ainsi que plus au long et mieulx dasses que ie ne sauroye faire le



Digitized by Google

vous dira madame crainte de dieu cy presente laquelle sil lui plaist le fait du cuer tresbien au long vous racomptera.

Lacteur.

Lors plus nul mot contrition ne sonna. et crainte adont entreprist la parolle ainsi disant.

[Crainte].

Mes dames escoutez sil vous plaist a moy entendre en briefz
F. 73v motz le cas ie vous diray et comment la chose va aquoy nous tendons et ce que desirons quil a vne chascune dentre nous faire plaise apart et aussi ensamble. Et premier comme ma suer vous a dit maintenant. Ce cuer cy auons vraiement rescoux de la gueule du dragon qui sans remede deuourer le vouloit mais la bonte de cellui qui la fait et dont la misericorde veille toudis sans point dormir sur ceulx qui requierent auoir sa grace nous a esmeues daler celle part ou il estoit a tele heuree que le tarder de nostre venue lui eust este entiere perdition perpetuele et sans rescousse si le nous a baillie entre noz mains en garde la dame qui
F. 74 lauoit a garder laquelle plus de lui ne pouoit joyr pour sen pouoir seruir. Ainsi doncques va le cas. Et pour abregier veue et congneue sa tresgriefue maladie remede ny sauons en ce monde meilleur fors de oster et de tous poins chasser le vain plaisir auec ses tresabusees et deceptiues cogitations fustratiues et de nulle valeur qui le tiennent en seruaige occupent et degastent le temps de semoison de bienfait pour son ame telement que quant viendra leure quil deuera recueillir le fruit de sa poure labeur son ame trouuera ble hault et droit et de belle apparence. mais es espis dicellui ble aura faulte et sterilite de grain se dieu ny pouruoit dont mes dames vous serez sil vous plaist de ses maulx medecine
F. 74v et sans plus delayer prendre son fait en cure.

Lacteur.

Adoncques ces .IIII. dames que ou pourpris trouuay se mirent



Digitized by Google

ensamble et apres ce quelles eurent vng peu parle assambleement foy pour toutes porta la parolle de la response que les IIII. firent aux deux dames courtoisement en parler asseure et maintieng repose disant ainsi.

Foy parle.

Dames tresdouces saiges et debonnaires vostre venue nous est plaisir moult grant singulier et consolable et vostre exploit nous est contentesse voire innumerable plus que on ne pourroit croire. Pour ce auons aduise de commun assentement toutes ensamble vous faire response tele que cy apres orrez Et tout premierement
F. 75 ie ferme foy triumphante vraye et seure esperance singuliere et tressouueraine amour auec grace diuine nostre suppellatiue dame guide et maistresse laquelle est aulmosniere des effectz secourables par grant largesse et dons innumerables qui habundent plusfort dasses que ne fait sourse de tresviue fontaine qui nulle fois ne diminue ne appetice ne descroist ne jamais ne amoindrist. Ains est grace diuine si habundante de tous biens que il nest riens quil nen vaille de mieulx comme par tout le congnoist chascun et le scet moult bien dire. Neantmoins que bien pou sen trouuent qui veullent riens faire ne exploittier selon leur congnoissance les biens en mieulx quilz pourroient bien faire lesquelz viennent et
F. 75v vrayement partent de seule grace diuine et bonte souueraine auons doncques aduise assambleement que pour donner a ce cuer recouure que cy nous apportez vraie medecine est besoing et neccessite que sur ceste croix que cy veez humblement le posez affin que mieulx toutes le puissons ioindre a la tresbenoitte et sainte passion de son tresdoulx sauueur sy le faittes et chascune de entre nous trois par ordre y mettera et fichera son saint clou et puis apres grace diuine auec sa lance se dieu plaist fera sa sainte playe de laquelle ystera lort sang abhominable et detestable de vaine plaisance que si treffort lui est greuable. Or le mettez sil vous



Digitized by Google

plaist mes dames ensamble sur la croix pour veoir ce que en voz presences en ferons.

F. 76 Comment les .IIII. dames tiennent le cuer de lame sur vne croix. Pl. IX

Lors les deux dames depar ihesus sur le fust de la croix mirent
F. 76v le cuer alendroit proprement que le tresbenoit et precieux corps de ihesuscrist y fu pose en facon samblable. Adoncques foy premiere y mist son clou dachier en bas et son mail hault de congnoissance haucha et le ramena de toute sa force dessus le clou pointu lequel entra au cuer presques a moittie et oultre le percha et beacoup de la pointe du clou ou bois ficha. ainsi fut le cuer attachie celle part vers le bas sur la croix et du pertruys que le clou fist ou cuer yssirent a vne fois trois grosses gouttes d... dont la premiere fu de superflue repletion en laquelle auoit plus de vin que de sang. la seconde goutte estoit de dissolution charnelle orde et paillarde qui plus puoit que charongne pourrie.
F. 77 la tierce fu de conuoiteuse deception laide et obscure a dieu hayneuse et au monde aussy.

Quant foy eut fait a part se retira et esperance vers le coste senestre mist de bout sur le cuer son clou dargent et haucha son mail de compassion et puis de toutte sa vertu le ramena sur la teste du clou et par telle facon que le clou trespercha le cuer tout oultre et en la croix entra et du pertruys que le clou fist ou cuer saillirent deux gouttes de sang espouentables. Car la premiere estoit de impacience composee dun sang noir colerique chault et boullant lait et despit. et lautre goutte estoit de negligence plaine dun sang mortifie qui plus ne prouffitoit a nulle riens. Adont
F. 77v vraye amour vers le coste droit adiousta la pointe de son clou dor dessus le cuer et haucha le mail dobeyssance frappant sur son clou si treffort quil trespercha le cuer de part en part et ou bois



Digitized by Google

de la croix se ficha deun pie. lors du pertruys que le clou auoit fait ou cuer soudainement yssirent deux gouttes de sang treslaides et hydeuses dont lune estoit enuie maleureuse poure et meschante de couleur pale presque seeche et ardante. et lautre goutte fu de presumption grosse et enflee et tout enuenimee dorgueil et felonnie desquelles gouttes de mauuais sang ie ne me pouoye asses esmerueillier pensant comment il avoi tan et si longuement peu
F. 78 endurer ne porter tele aposthumes et ordures ne si detestables sans estre mort comme porte auoit iusques alors que le clouerent les trois benoittes dames ainsi que jay dit cy dessus. Quant vraye amour eut fait ainsi que les deux autres elle se retira apart. et lors grace diuine mist le fer en la lance et labaissa contre le cuer la brandissant. et puis la lui lanca sans point faillir par le destre coste si tresparfont que sang en grant habundance en sailly lequel estoit tout de vaine plaisance tresdiuers et estrange et de sauuaiges et diuerses couleurs et nullement ne sentretenoit ains se aloit ca et la respandant. et variable estoit sans repos remply de innume-
F. 78v rables voulentez tresdifferentes et inconstantes. Grace diuine a soy retira la lance lors quelle vey que le sang tresinutile qui au cuer faisoit greuance estoit tout widie. Puis foy les deux dames appella leur disant quil estoit heure de remporter leur cuer qui sur la croix estoit ioint et vny a la passion de son createur et que mondiffie elles lauoient moult bien. sy prindrent congie les deux dames et le cuer auec elles et la croix ensamble emporterent a lame disant Crainte ainsi.

Crainte.

Lieue toy lieue toy en estant et euure tes yeulx applicquant le regard a veoir ce que ycy nous te apportons. Ne songe plus en
F. 79 endormy penser. Ne songe plus en sommeilleuse parresse ne songe plus en lache pesanteur. Aime tes esperitz et preng tes vertus en toy. Esioys toy ceste fois plus que vne autre. Soies la pluscontente que tu fus oncques. Soies asseuree a jamais se tu veulz. Car se a



Digitized by Google

toy ne tient et que par ta faulte ou par ta coulpe ne soit tu es certaine dauoir retrouue lamour de ton createur par sa tressainte grace douce et debonnaire et innumerable misericorde.

Contrition.

Sus il est temps que tu lieues la teste et hauches le menton sans estre accroupie songeuse et pensiue. Essue tes yeulx et ton regard nettoye et appercoy ce que nous te apportons. Et quant tu le verras ie te dys bien que pour certain seras la plus contente
F. 79v qui soit en cestui monde hau : nos tu point ne veulles desoremais plus songier.

Lacteur.

Contrition si treshault sescria a loreille de lame que acop se esueilla et leua en cancellant ainsi ne plus ne moins comme deffroy et lors quelle vey en estant les .II. dames que autreffois auoit veues deuant elle tenant la croix par le bois qui trauerse et en la croix apperceu son fol cuer qui tant auoit pechie lequel estoit estroit joint et cloue dessus la croix lequel estoit tout sanglent pour les playes quil auoit receues et estoit doulz et humble et tout meur deuenu sa bouche ouury et les mains ensus vers le
F. 80 ciel tendi disant a haulte voix en tele maniere.

Lame.

Qui est cellui qui en croix est estendu ainsi sanglent morne et batu simple et quoy que vous me apportez esse mon cuer mais puet il estre vray que ce soit il las ie ne le puis croire car cestui nullement ne se remue et le mien pour riens ne se pouoit coy. ne ne souffroit que lon le corrigast pour chose que on peust faire. Certes jamais autre ne le vey. le me ariez vous las mes dames changie et en lieu de lui mis vng autre pareil cuer dittes le moy humblement vous en prye.

Lacteur.

Quant les .II. dames veyrent lame troublee non pas troublee a



Digitized by Google

F. 80v proprement parler. mais vng trespou esbahie et comme merueillee de ce quelle veoit ce quelle nauoit par auant veu. Car iamais neust cuidie que vng tel cuer si felon si despiteux mauuais peruers et inique comme le sien estoit deust en ce point estre si tost reduit. lors crainte parla et ainsi doucement dist a lame.

Crainte.

Ame tresbieneuree dieu ta fait belle grace se bien la veulz congnoistre je te certefie que le cuer que tu vois est vrayement celluy que en garde nous baillas lequel te certiffions estre mondifie et purgie en tele facon que la vaine plaisance qui en lui habundoit est dutout euacuee et widee hors ne plus ny rentrera se ce nest par ton deffault. Si le prens doncques et songneusement le veulles
F. 81 garder en tele facon et maniere que plus il ne doye rencheoir es griefz deffaulx esquelz par long espace a presque este abisme et perdu. Or le tieng bien car ycy le te liurons ma suer et moy et dutout ten chargons.

Lacteur.

Lame a genoulx se mist deuant les dames et enclina le chief leur faisant reuerence iusques a baisier les piez. Et la croix ou pendoit le cuer embracha et du tout la soustint. et les deux dames la lui laisserent aler. puis sen retournerent laissans le cuer auecques lame seule et contente attendant touteffois pour laduenir le bon plaisir de dieu et sa benigne grace pour paruenir au royaume de son pere de son seigneur et de son redempteur et seul
F. 81v dieu vray createur auquel en rendant graces liement a voix serie dist ainsi que cy apres sensieut.

## Comment crainte et contrition baillent a lame son cuer. PL. X

Lame.

F. 82 Sire dieu sire et seigneur seul souuerain tresdoulx treshumain et tresdebonnaire comment te pourray ie rendre graces si grandes



Digitized by Google

comme a ta mageste vrayement appartient ou encoires si grandes quelles puissent et doient estre souffissantes selon les tresgrandes et innumerables graces que par ta benignite il a pleu a ta bonte me faire. Hellas sire ie ne saroie ne point ne me seroit certainement possible. Dont me viendront loenges pour toy souffissamment se de ta souueraine et parfaitte souffissance ne vient. Car ainsi comme il ta pleu me faire sans moy aussi as tu loenges sans moy. Sire ta loenge est ainsy comme il te plaist. tu es mesmes ta
F. 82v loenge tes euures te loent selon la multitude de ta grandeur. Car ta loenge ne puet estre comprinse. Cellui te loe qui vrayement croit quil ne puet comprendre ne attaindre a ta loenge Car ta loenge est perpetuele laquelle nul ne passe. Hellas sire dieu loenge pardurable ie ne te puis loer sans toy. Sire dieu ta puissance qui tout puet loera ta sapience qui ne puet estre ditte. Aussi ta debonnairete qui tout surmonte et ta misericorde sur tous habundante ta vertu et ta diuinite qui est sans fin ta bonte ta force avec ta puissance te loeront et ta souueraine charite par laquelle tu mas cree. Autre chose ne sauroie que dire pour ce fors seulement que tu es mon dieu ma vie et ma loenge. O tu qui
F. 83 es mon redempteur chascune fois que ie regarderay ce cuer il me ramembrera en ma pensee des biens que tu mas faitz et se ie ne te rendoye graces ie seroie moult ingrate. Or te renderay ie doncques graces et bien faire le doy affin que ie ne soie ingrate. Sire qui es mon redempteur car tu mas rachetee voire las et par quantes fois que mauoit ia englouty lorrible dragon infernal cerchant me deuourer et tousiours mas tire de sa gueule pour ce que toutesfois que ce cuer pechoit le dragon estoit prest et appareillie de mengloutir et mener a perdition. mais toy mesmes mas deffendu lors que ie te offensoye et faisoie mal contre toy dont ie eusse este dampne eternelement. Et ce bien mest aduenu par tes
F. 83v grans benefices ainsi comme de mes yeulx ie le voy quant ie regarde ce cuer que as ioint et vny a ta tressainte et deuotion



Digitized by Google

si tresparfaittement que ta passion en a chassie vain plaisir et abus qui le faisoient contre toy folier a mon tresgrant dommage et singuliere perte. Or la ta singuliere grace gary et deliure et ma oste de la crainte et paour que jauoie du martire quil me faisoit souffrir pour le cas quant ie le voy ainsi purgie et mondifie et que ie scay que de toy seul tresgrant bien me vient je congnois et confesse que moult suis tenu de toy amer. Et vrayement bien amer ie te doy. pour ce ie desire que ie te aime mon dieu toy qui es ma vertu. Hellas que ie taime toy qui es ma lumiere et leesse
F. 84 si grande que on ne le puet dire pourquoy ie desire mon doulx sauueur que ie viue en toy et non en moy. Car iestoie perdue et de tous poins perie a ma misere. Or suis resuscitee en ta misericorde toy qui es dieu mon misericordieux pere. faisant tousiours sans cesser misericorde tant et si treslargement a ceulx qui bien te aiment. Et pour ce sire mon dieu tresdebonnaire et mon satiffieur tu mas commande en ta loy que ie taime de toute ma pensee de toutte ma puissance de toute ma force et de toutes mes vertus aussi a toutes heures. O feu qui tousiours art et ne fus oncques estaint. O amour qui es tousiours sans cesser tresboullante et ne deuins oncques froide ne tyede. embrase moy bien fort. O charite qui es
F. 84v mon dieu embrase moy. Sire ie desire estre toute embrasee de toy si que je taime tant seulement. Car ie congnois bien que cellui te aime de tant moins qui aime autre chose auec toy laquelle il naime pas pour toy. Hellas je taime car trop y suis tenue pour ce que tu mas premier amee. dont me pourra doncques parolle pour explicquer et souffissamment racompter les grans signes de ton amour parfaitte. Je ne saroie las moy pourette ne ne seroit pas certes en ma puissance moult bien voir le congnois. mais quoy ie metteray toute ma consolation en toy seulement mon vray amy tresdoulx
F. 85 et tresplaisant mon souuerain seigneur piteux et debonnaire en deboutant arriere toutes autres consolations mondaines et plaines de vanitez affin que mieulx ie sente en moy ta parfaitte douceur



Digitized by Google

laquelle douceur vrayement adoucist a saint estienne les durs cops de pierre des tyrans qui le lapidoient. Et ta douceur aussi adoucist au benoit saint laurens la trescuisante ardeur du feu qui soubz le greyl flambeoit son tresprecieux corps et la lui fist resambler tresdouce et debonnaire. Aussi par ta douceur aloient les apostres tresioyeux et liez hors le conseil des juifz prestz et appareilliez de souffrir honte et tresvilaine mort pour manifester
F. 85v ton saint nom. Et saint andrieu aloit a la croix tout seur et ioyeux pour ce quil sauoit bien quil aloit gouster ta tressainte douceur. Hellas ta tresdouce douceur aussi remplist telement les glorieux princes des apostres que pour la gouster saint pierre esleut le gibet de la croix et saint pol ne redoubta mie a mettre la teste soubz lespee trenchant a celle fin quil peust acheter ceste douceur tressainte. Et saint berthelemieu ne donna il pas sa propre peau pour gouster ta douceur. Et lors que tu te transfiguras saint pierre gousta bien fort ta douceur. Car il oublia toutes les choses de ca bas et sescria si comme il fust yure disant. Sire cest bon que nous demourons cy se tu veulz et y faisons .III. tabernacles
F. 86 pour demourer et te regarder seulement. Car nous nauons besoing de nulle autre chose toy aduisant sire il nous souffist de toy veoir pour ta tresgrande douceur dequoy nous as saoulez. Hellas dieu tresdoulz et debonnaire mon vray sauueur et redempteur je congnois que ton benoit apostre auoit gouste moult grandement celle ta douceur que tant parfaittement est douce et sauoureuse. Car il auoit lors toute autre douceur en vain et contre cuer. Ceste douceur aussi auoit gouste comme ie croy le prophette royal disant. Ha dieu comme est grande la multitude de ta douceur que tu as moustre a ceulx qui te doubtent. Et pour ce ammonnestoit il vnchascun en disant goustez et voyez comment nostreseigneur
F. 86v est souef. Hellas sire dieu ceste bieneuree douceur vraye et parfaitte est celle que je attens que tu me donnes entierement lors que ie seray desliee du bien mortel duquel suis coulpee auec ce



Digitized by Google

cuer que ta grace a reduit de mal faire a bien et que me appelleras pour estre participante de ta gloire au saint royaume des cieulx ouquel te verray lors face a face mon dieu vray et vif createur du ciel et de la terre tout puissant et pardurable seul eternel pere filz et saint esperit trinite souueraine. Amen.

Tresreuerend pere en dieu tressingulier et de mon cuer collateral amy ce petit mon dittie et ainsi que vous auez peu veoir ay
F. 87 fait et compose au moins mal que iay sceu pour vous moustrer par vraye apparence effectuelement formee le vouloir qui mon plaisir rauist et guide celle part a tousiours vous complaire en facon tele que vous apperceuez et puissiez bien congnoistre que lamour que vous porte est seule a part singuliere et esleue entre toutes les autres pour dame et principale. Car tele est et tousiours sera ma voulente loyale si longue sans point faillir ne plus ne moins que la longueur de ma vie transsitoire humblement requerant vostre tresreuerende paternite douce benigne feruente et charitable que alors que serez olarmes dieu priant en vostre memento il vous plaise me mettre ou nombre de ceulx pour lesquelz vous
F. 87v ferez a dieu humble requeste de vray pardon donner a lexemple de la lyonnesse qui entre les autres ainsi que dist et racompte le proprietaire quant elle voit que elle a faonne ses petis lyonceaux tous mors nez et sans vie sa voix efforca sur eulx et si hault crie et brait que le ton de sa voix au bout de certains iours aide a auoir vie a ses petis faons. Samblablement vostre plaisir soit de tresbon cuer requerir nostre doulx sauueur ihesucrist quil lui plaise me reuiuifier. Car ie congnois les faitz de mes labeurs estre mors parturis par mon tres grief pechie. mais iay esperance que vostre voix pourra prouffitter laquelle a vng chascun sans cesser se eslargist chascun iour tant et si fort que estimer ne se puet sur
F. 88 les pecheurs qui y viennent pour boire ayans grant soif et desir dauoir dicelle douce et rassaisiante eaue alors quilz y plongent le



Digitized by Google

deu hanap damere repentance lequel retourne remply de ample remission sans jamais y faillir a tele souffissance que ce leur est entier et vraye contentation. Or doncques vous plaise faire que voz bonnes prieres puissent estre moyenneresses pour moy pour paruenir a la ioye desiree tressainte et bieneure seule et parfaitte par la vertu de dieu omnipotent qui vit et regne a iamais et sans fin auquel ie prie quil doint en ceste mortele vie sainement viure et seurement morir si que puissiez lors a dieu lame rendre nette et pure ainsi que desirez. Amen.

Explicit.



Digitized by Google

Digitized by Google

Nous remplissons un agréable devoir en remerciant les conservateurs du Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, à Paris, du Musée Condé, à Chantilly, de la bibliothèque de la ville de Metz, du Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, à Vienne, du Cabinet des Estampes du Musée de Berlin, du Fitzwilliam Museum, à Cambridge, et de la bibliothèque Pierpont Morgan, à New-York, pour la bienveillante autorisation qu'ils nous ont accordée de reproduire des miniatures confiées à leur garde.

Nous devons des remerciements tout spéciaux à M. Gustave Macon, conservateur du Musée Condé, à M. S. C. Cockerell, conservateur du Fitzwilliam Museum, à M. A. E. Popham, bibliothécaire au British Museum, à M. le Dr O. Smital, conservateur du Cabinet des Manuscrits à la Bibliothèque Nationale de Vienne, pour l'extrême obligeance avec laquelle ils ont répondu à nos demandes de renseignements.

Enfin, nous sommes heureux de témoigner notre profonde reconnaissance à M. le Colonel Jacques Willems, président de l'*Œuvre Nationale pour la Reproduction de Manuscrits à Miniatures de Belgique*, pour les conseils précieux qu'ils nous a prodigués, et à M. Camille Gaspar, conservateur des Manuscrits à la Bibliothèque royale de Belgique, pour le soin attentif avec lequel il a bien voulu revoir le manuscrit et les épreuves de cette étude.

F. L.

15 Février 1927.



Digitized by Google

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

## Le roi René.


Pages

La vie aventureuse du « bon roi » ... ... ... ... ... VII
René mécène et écrivain ... ... ... ... ... ... ... XVII
René bibliophile ... ... ... ... ... ... ... ... XXIII
Les peintres et les miniaturistes du roi René ... ... ... XXVII


## Le Mortifiement de vaine Plaisance.


Analyse de l'œuvre ... ... ... ... ... ... ... ... XXXV
Les manuscrits ... ... ... ... ... ... ... ... XLI


## Le Manuscrit 10308 de la Bibliothèque royale de Belgique.


Provenance et histoire du volume ... ... ... ... ... XLIV
L'auteur des miniatures ... ... ... ... ... ... ... LI
Jean de Tavernier ... ... ... ... ... ... ... ... LV
Les miniatures ... ... ... ... ... ... ... ... LX


## Les autres copies enluminées du Mortifiement.


Le manuscrit du Musée Fitzwilliam, à Cambridge ... ... LXVIII
Le manuscrit 19039 de la Bibliothèque Nationale de Paris ... LXX
Les miniatures détachées de la bibliothèque de Metz ... ... LXXII
Le manuscrit de la bibliothèque Morgan, à New-York ... ... LXXVII
Le manuscrit du Cabinet des Estampes de Berlin... ... ... LXXXI
Le manuscrit du Musée Condé, à Chantilly... ... ... ... LXXXIII
Le manuscrit perdu de la bibliothèque de Vienne... ... ... LXXXIV


## Le Mortifiement de vaine Plaisance.


Reproduction du texte du manuscrit de Bruxelles ... ... 1 à 61




Digitized by Google

# TABLE DES PLANCHES

## Le manuscrit de Bruxelles.


| | | Pages |
|---|---|---|
| I. | Le roi René dans son atelier... ... ... ... ... | LX |
| II. | *Comment lame tient son cuer encontre sa poittrine* | LXIII |
| III. | Encadrement avec initiale armoriée ... ... ... | LXIII |
| IV. | *Comment crainte parle a lame qui tient son cuer et contrition avec elle* ... ... ... ... ... | LXIII |
| V. | *Comment le charretier estant sur le lymonnier maine la royne dedens son chariot atele de deux chevaulx gras et gros* ... ... ... ... | LXIV |
| VI. | *Comment la femmelette monte sur le pont chargie de son ble sur son col* ... ... ... ... ... | LXV |
| VII. | *Comment lomme darmes estant sur leschiele combat contre ceulx de la cite.* ... ... ... | LXV |
| VIII. | *Comment lame baille son cuer a crainte de dieu et a contrition...* ... ... ... ... ... ... | LXV |
| IX. | *Comment les quatre dames tiennent le cuer de lame sur une croix...* ... ... ... ... ... | LXVI |
| X. | *Comment crainte et contrition baillent a lame son cuer* ... ... ... ... ... ... ... ... ... | LXVII |


## Planches documentaires.


| | | |
|---|---|---|
| | Frontispice : Le roi René, d'après un portrait de la bibliothèque d'Aix-en-Provence ... ... ... ... ... | LXII |
| 1-9. | Miniatures du manuscrit de Cambridge ... ... ... | LXVIII |
| 10-13. | Miniatures du manuscrit de Paris ... ... ... ... | LXX |
| 14-18. | Miniatures détachées de la bibliothèque de Metz ... ... | LXXII |
| 19-23. | Miniatures du manuscrit Morgan ... ... ... ... | LXXVII |
| 24-28. | Miniatures du manuscrit de Berlin ... ... ... ... | LXXXI |
| 29-30. | Miniatures du manuscrit de Chantilly ... ... ... ... | LXXXIII |
| 31. | Deux miniatures des *Heures de Philippe le Bon* de la Bibliothèque royale de La Haye ... ... ... ... | LIV |
| 32. | Miniature de l'*Avis directif pour faire le passage d'Outremer* ... ... ... ... ... ... ... | LXIV |




Digitized by Google

Achevé d'imprimer le 15 Mars 1927,
sur les presses de J.-E. Goossens, société anonyme,
rue Haberman, 27, à Bruxelles,
sous la direction de M. Henri Gregoir.

Les clichés en quadrichromie et en noir
ont été exécutés par les Établissements Jean Malvaux,
société anonyme de photogravure.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# Le Mortifiement de Vaine Plaisance

Digitized by Google

Digitized by Google

I.

Sensieut vngt petit traittie dentre
lame deuote z le cuer leql sappelle le
mortiffiemēt de vaine playsance fait
z cōpose p rene Roy de secile duc danjou
p luy mande z ititule a tresreuerend
pere en dieu larcheuesq de toure
leql traittie fu fait en lan mil.iiij.
lv. Et duql comence le proesme

Tresreuerend pere en dieu Je
han par la diuine grace ar

Digitized by Google

Digitized by Google

II.

mortiffier sa dame plaisance lui
met le fer de la lance ou coste. Et
par ainsi lame deuote vit en ce mõ
de en grant contentesse et repos auec
son cuer. Dont pour commencier
prenderay mon treusme lame ain
sy parlant z disant.

Coment lame tient son cuer
encontre sa poittrine.

Digitized by Google

Digitized by Google

Lame parle

Aperuisti michi o
culos luy et excitasti
me et illuminasti
et vidi quoniam tẽp
tatio est vita homi
nis super terram .

O tu mon createur dieu tout puissãt
souveraine lumiere Tu mas les
yeulx ouvers en moy ammõnestãt
et mas tellement enluminee que
iay veu et congneu clerement que
la vie de lomme sur terre nest dau
tre chose plaine que de toute tempta
tion . Hellas mon vray redempteur
toutesfois ie scay bien que Jamais
tu ne veulz la perdition de moy .
qui suis lame ton humble creature
que tu as cree non pas de toy ne
de nesune elementable matiere .

Digitized by Google

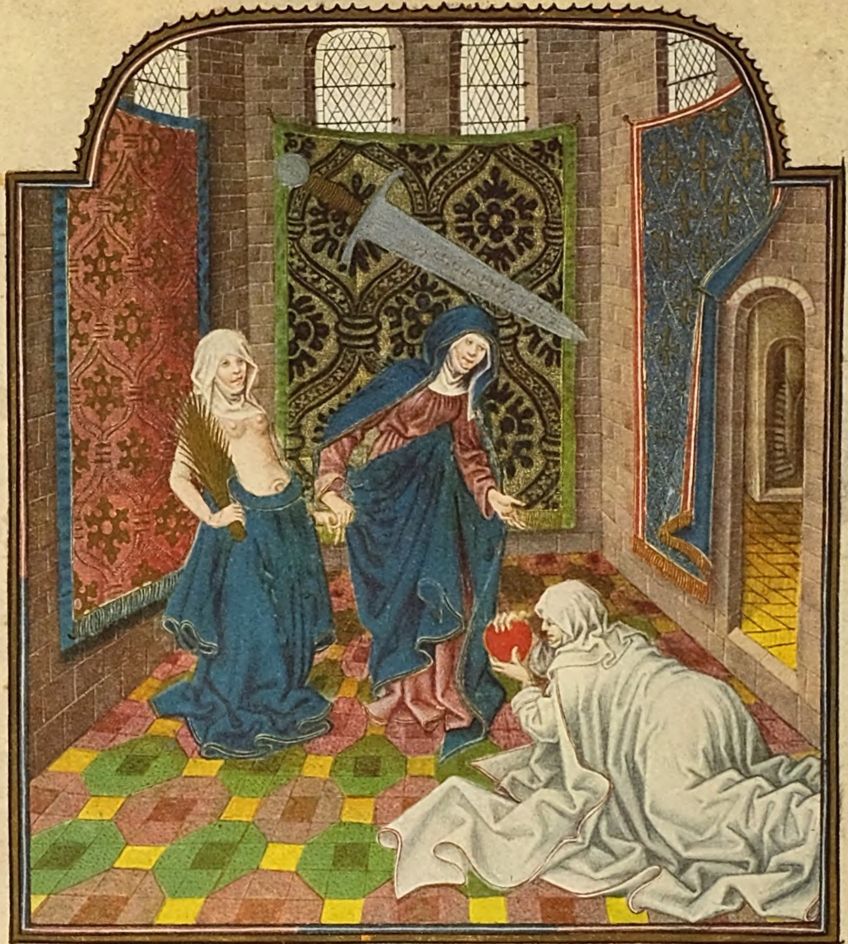

O creature espirituele faitte &
cree par la voulente de celluy
treshault et trespuissant ouurier sans
lequel riens nest fait et par lequel
es en vie et vraiement immortele
lieue tes yeulx et vueilles apperceuoir
par qui test venu veoir pour toy rescon
forter et radreschier du tout tes af

Digitized by Google

Digitized by Google

Oz entendons a declairer la
substance et effect de la simi
litude que ie tay py ditte. Et pre
mierement le charretier est prins
pour lentendement raisonnable.
le premier cheual de la charette
est prins pour les oreilles. le second
pour les yeulx. la charette pour

Digitized by Google

Digitized by Google

Ez raisons a declairer
la vraye substance et ef
fect de la similitude que ie tay dit
Et premierement la pouure femme
qui par tant de temps auoit et
si longuement trauillie sans
auoir a autre riens emploie son
annee fors a pouoir trouuer
ce peu de ble quelle apporta sur
son col a si grant paine au molin

Digitized by Google

sensieut q̄ le capitaine comme au pl9
vaillant lui donna sa fille a espou
se ainsi q̄ promis lauoit si en fu
a honneur a Jamais z sans fin.

Comment lomme darmes estant sur
leschiele combat cont ceulx de la cite.

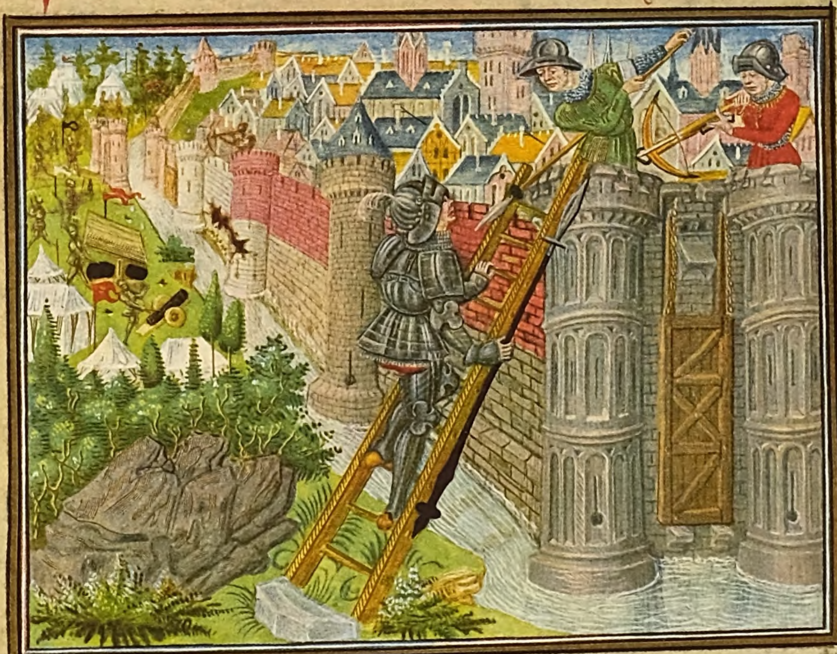

Or veul ie reuenir a declair
la substance et vray effect
de la similitude deuant dte. Et p
mierement la cite assiegee est pri

Digitized by Google

Digitized by Google

 

cuer lequel trambloit et aux deux
dames dist haultement ainsy
comme cy apres sensieut.

Comment lame baille son cuer a crainte
de dieu et a contrition, disant

Tenez mes dames le larron
que ie vous liure lequel si fort
a meffait chastiez le si bien et si deu
ement que plus ie naye nouuelles

Digitized by Google

Digitized by Google

Cõment les .iiij. dames tiennent le cuer de lame sur une croix.

Lors les deux dames dep lihesus sur le fust de la croix tiennent le cuer alendroit pro prement q̃ le tresbenoit et p̃cieux

Digitized by Google

Digitized by Google

en rendant graces liement a vos
sene dist ainsi q̄ cy apres sensieut.
Comment craintte z contrition
baillent a lame son cuer.

Sire dieu lame.
Sire et seigneur seul son

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# *Planches documentaires*

Digitized by Google

Digitized by Google

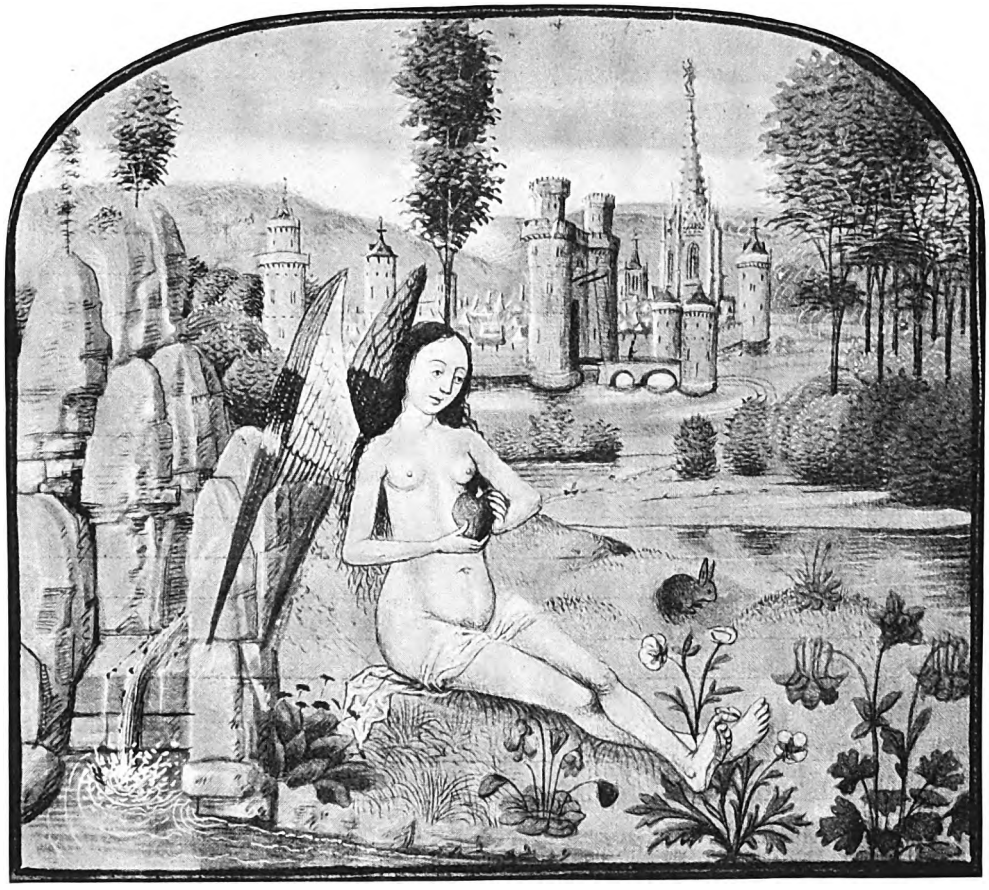

L'Ame tenant son Cœur contre sa poitrine.

Digitized by Google

Digitized by Google

Crainte de Dieu et Contrition parlant à l'Ame.

Digitized by Google

Digitized by Google

Crainte de Dieu prenant l'Ame par la main, lui adresse la parole.

Digitized by Google

Digitized by Google

La Parabole du Charretier.

Digitized by Google

Digitized by Google

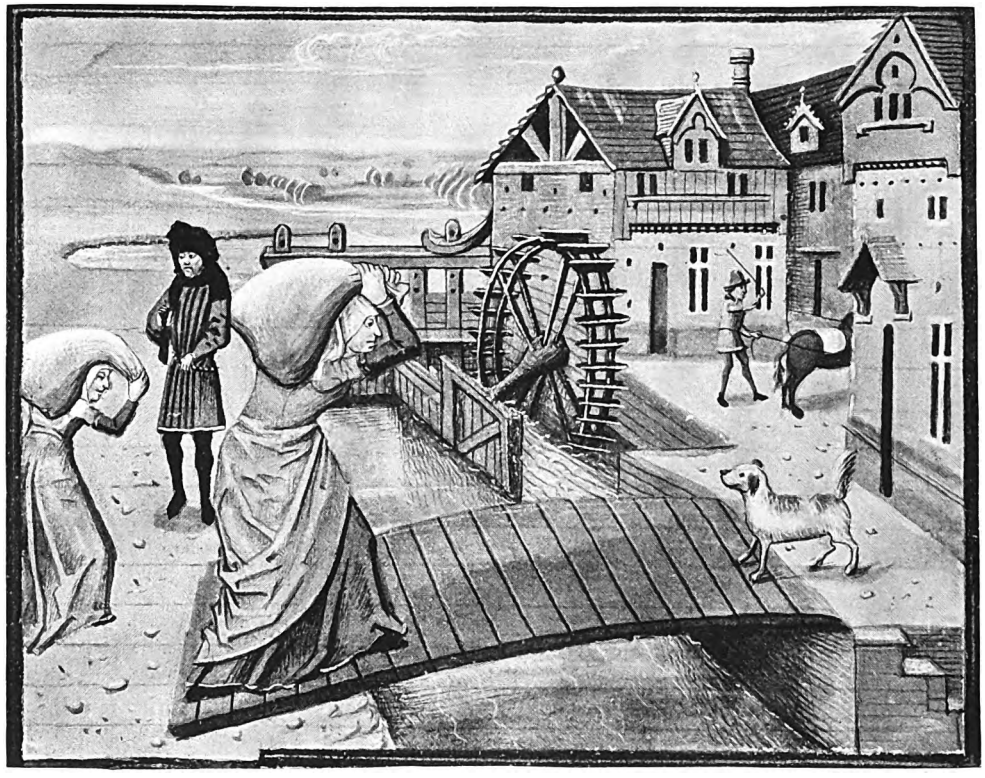

La Parabole de la Femme pauvre.

Digitized by Google

Digitized by Google

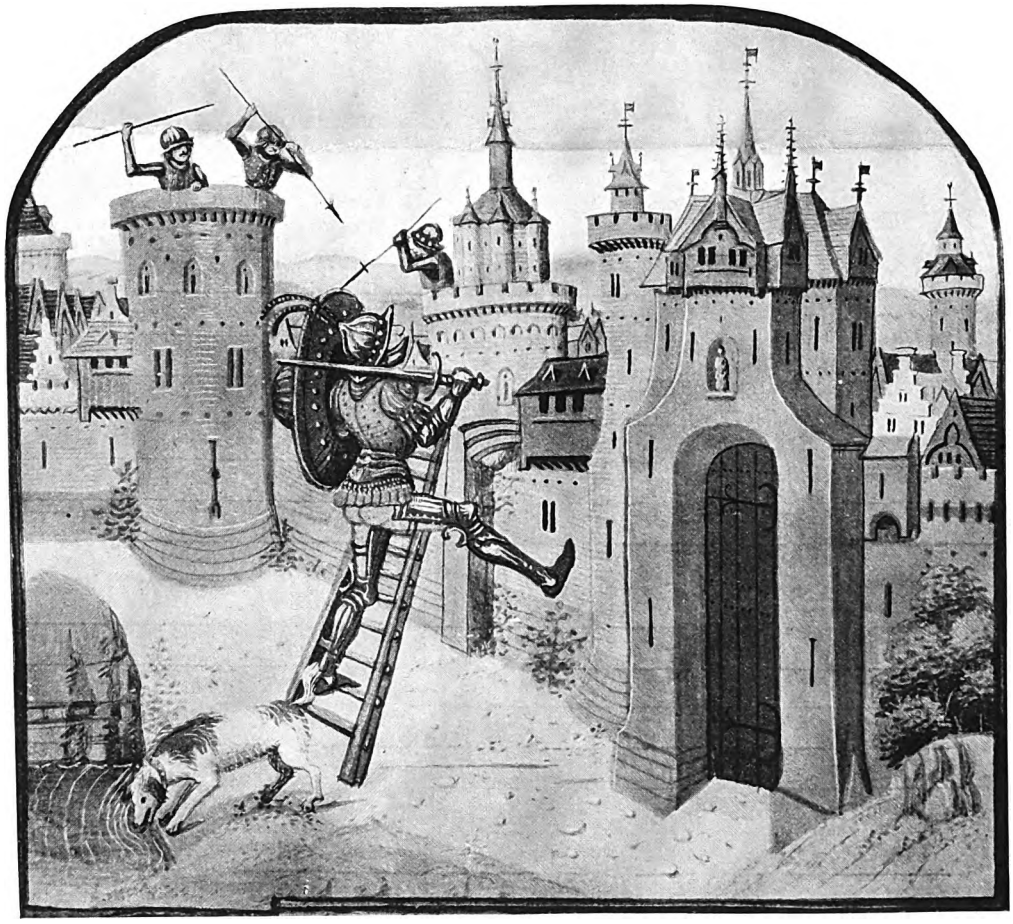

La Parabole de la Ville assiégée.

Digitized by Google

Digitized by Google

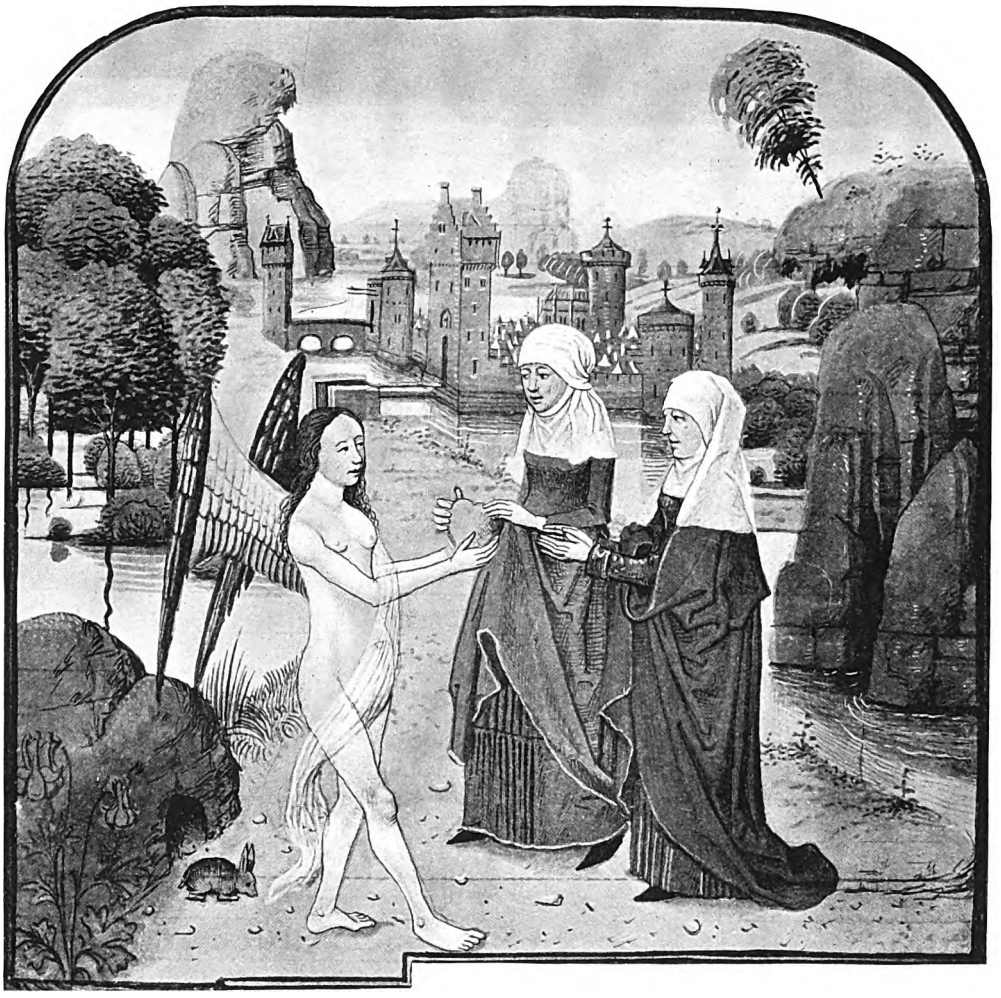

L'Ame baillant son Cœur à Contrition et à Crainte de Dieu.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Cœur cloué sur la Croix par les quatre Vertus.

Digitized by Google

Digitized by Google

Crainte de Dieu et Contrition rendant à l'Ame son Cœur purifié.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le roi René, dans son cabinet,
écrivant le Mortifiement de Vaine Plaisance.

L'Ame tenant son Cœur contre sa poitrine.

Digitized by Google

Digitized by Google

Crainte de Dieu et Contrition parlant à l'Ame.

La Parabole du Charretier.

Digitized by Google

Digitized by Google

La Parabole de la Femme pauvre.

La Parabole de la Ville assiégée.

Digitized by Google

Digitized by Google

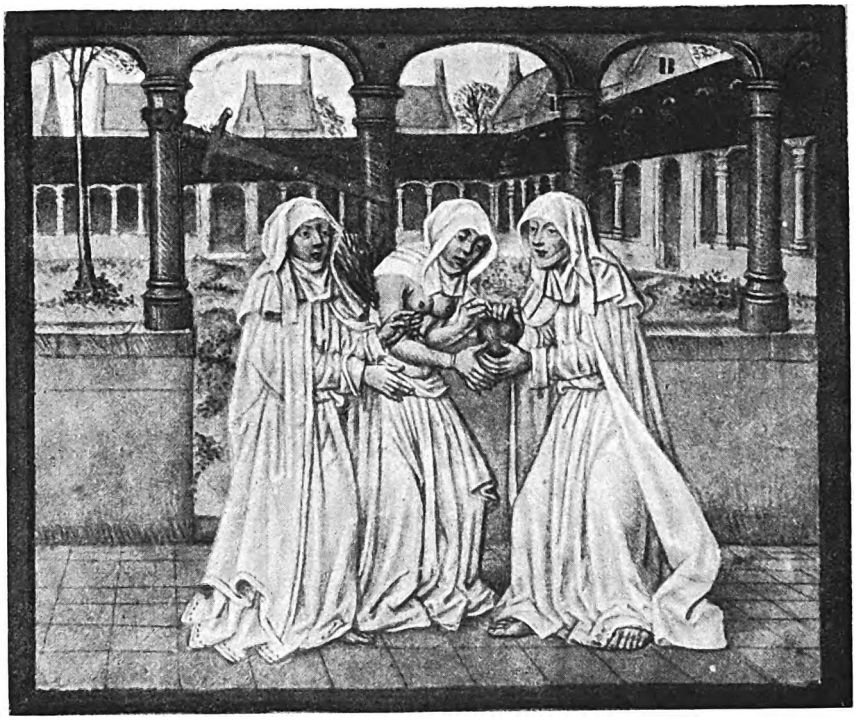

L'Ame baillant son Cœur à Contrition et à Crainte de Dieu.

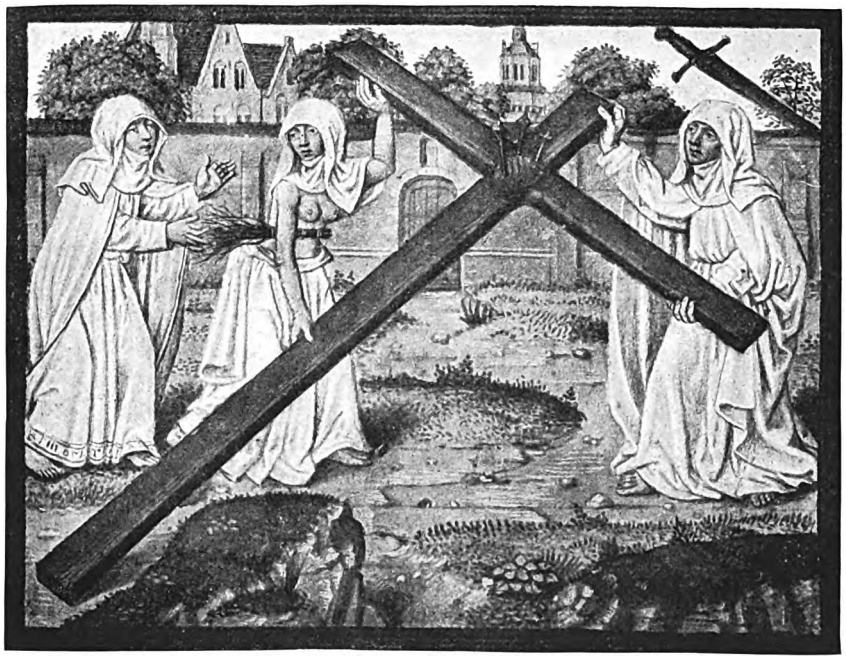

Crainte de Dieu et Contrition rendant à l'Ame son Cœur purifié.

Digitized by Google

Digitized by Google

La Parabole de la Femme pauvre.

Digitized by Google

Digitized by Google

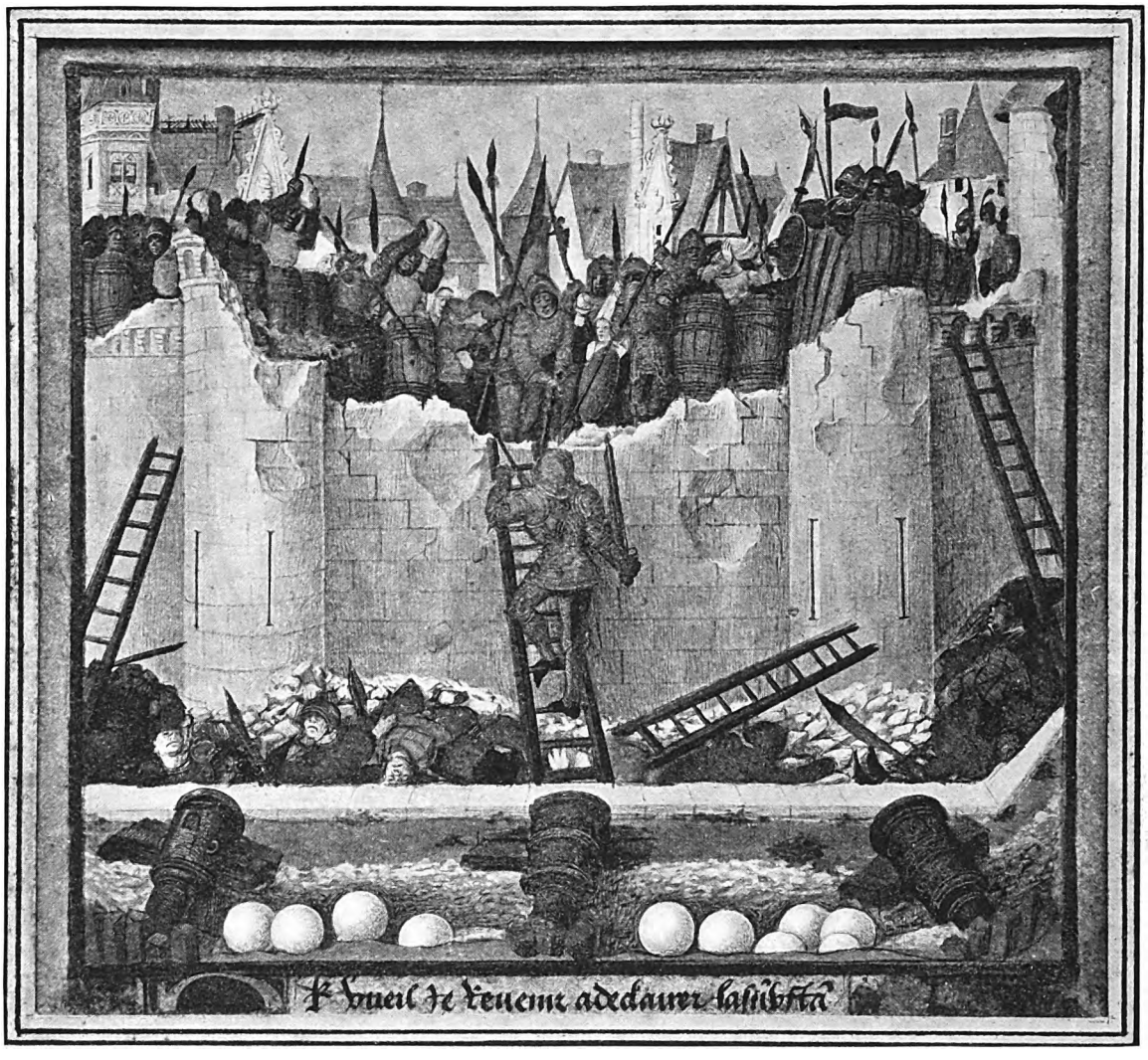

La Parabole de la Ville assiégée.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'Ame baillant son Cœur à Contrition et à Crainte de Dieu.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Cœur cloué sur la Croix par les quatre Vertus.

Digitized by Google

Digitized by Google

Crainte de Dieu et Contrition rendant à l'Ame son Cœur purifié.

Digitized by Google

Digitized by Google

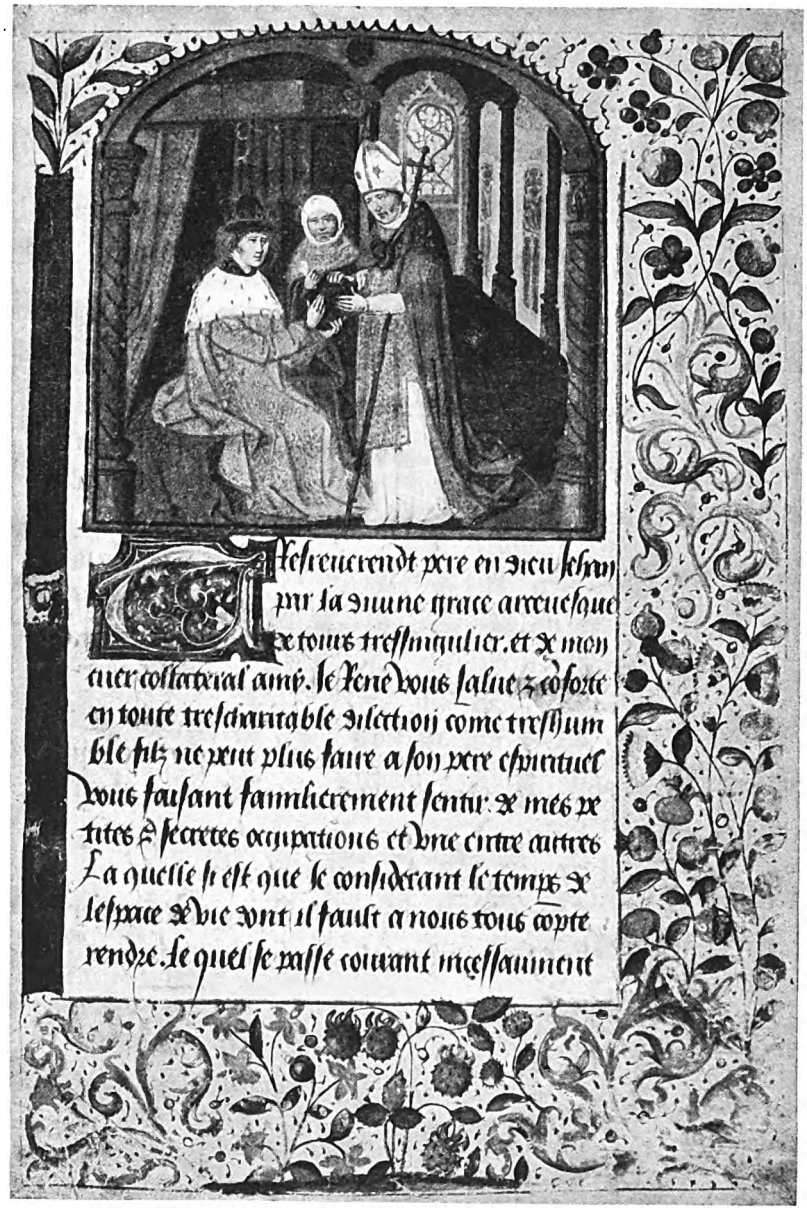

Le roi René faisant hommage de son œuvre à Jean Bernard, évêque de Tours.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'Ame tenant son Cœur contre sa poitrine.

Crainte de Dieu et Contrition parlant à l'Ame.

Digitized by Google

Digitized by Google

La Parabole du Charretier.

La Parabole de la Femme pauvre.

Digitized by Google

Digitized by Google

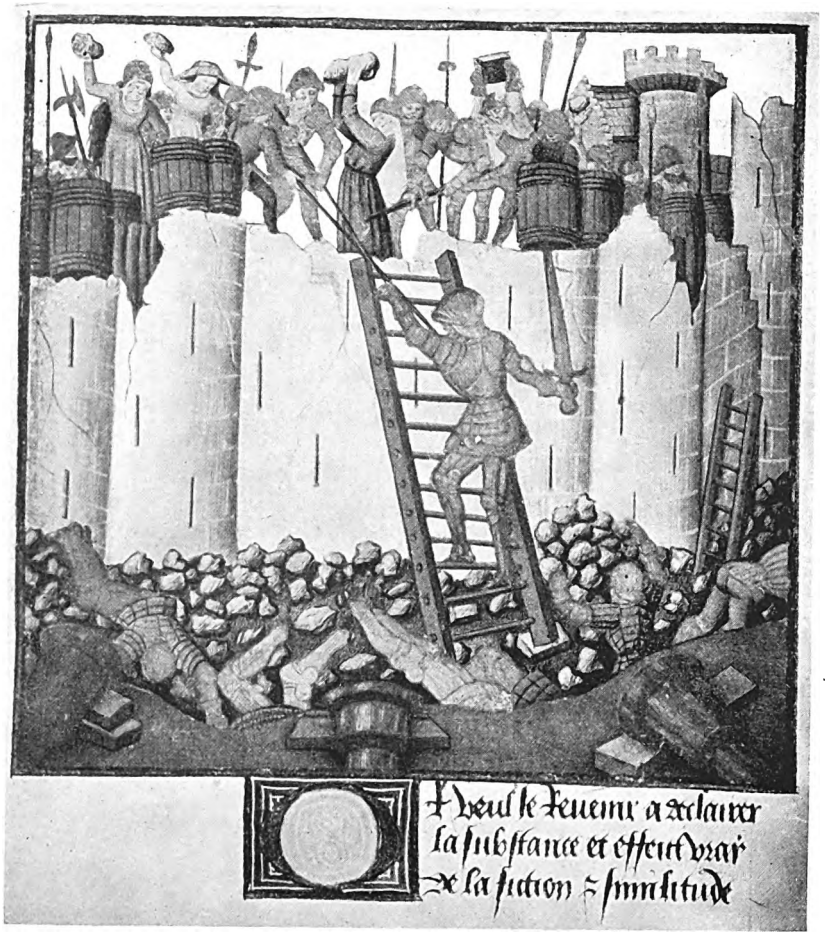


La Parabole de la Ville assiégée.

L'Ame baillant son Cœur à Contrition
et à Crainte de Dieu.

Digitized by Google

Digitized by Google

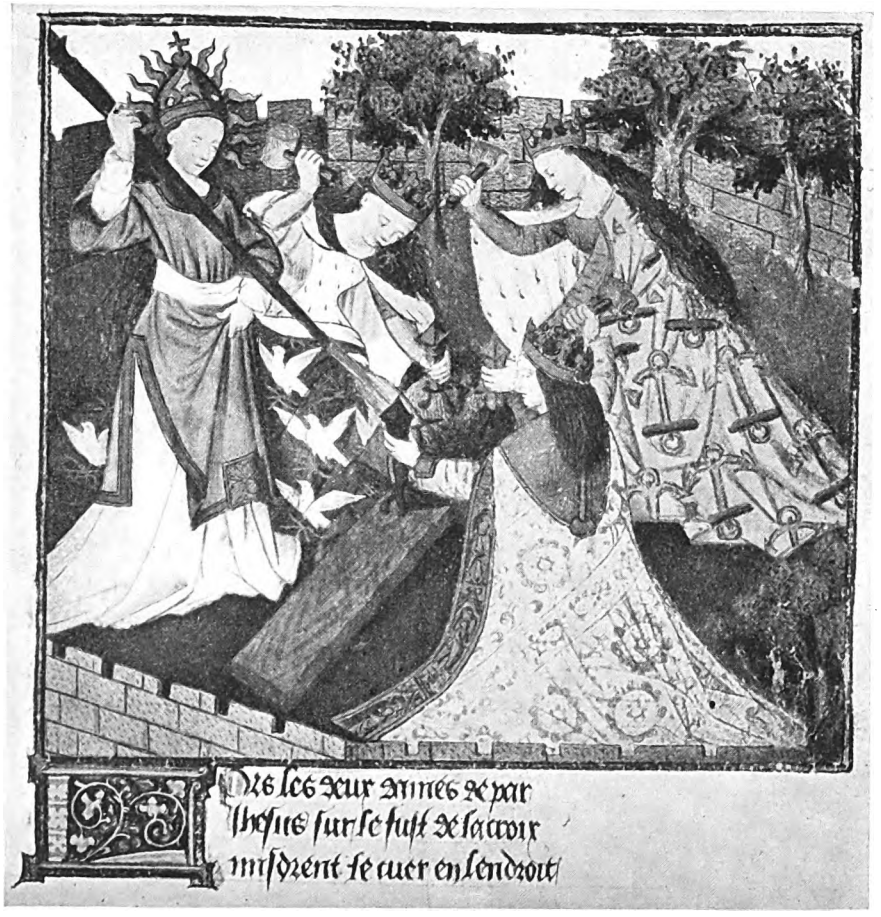

L'Ame clouée sur la Croix par les quatre Vertus.

Crainte de Dieu et Contrition
rendant à l'Ame son Cœur purifié.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'Ame tenant son Cœur contre sa poitrine.

Crainte de Dieu et Contrition parlant à l'Ame.

Digitized by Google

Digitized by Google

La Parabole du Charretier.

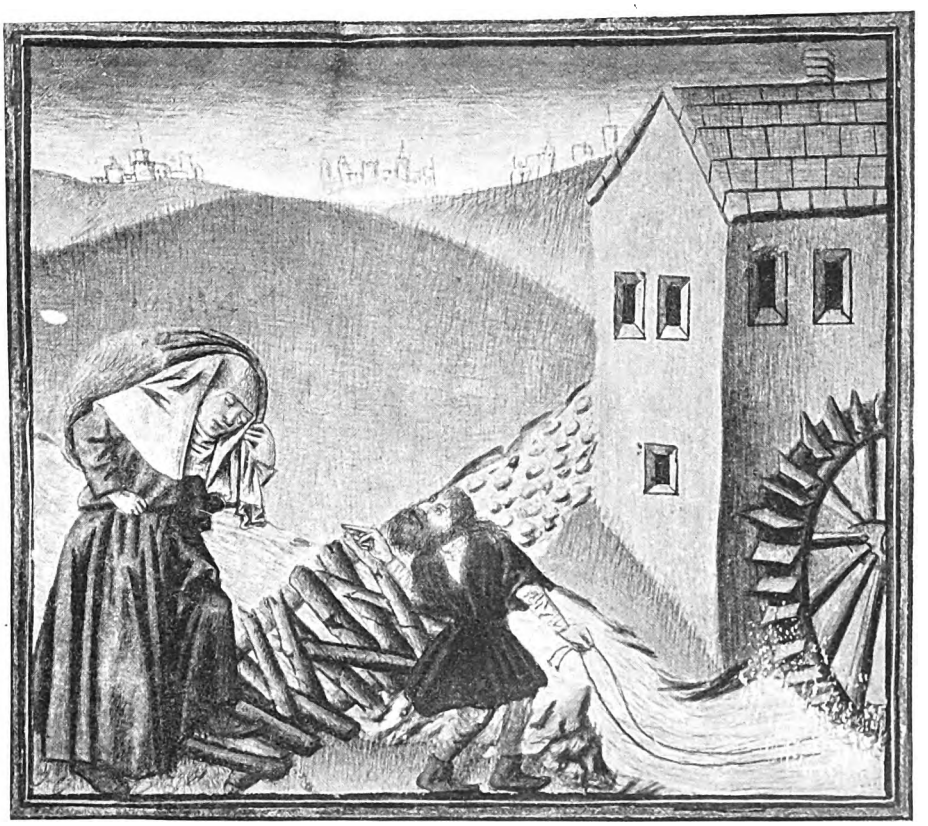

La Parabole de la Femme pauvre.

Digitized by Google

Digitized by Google

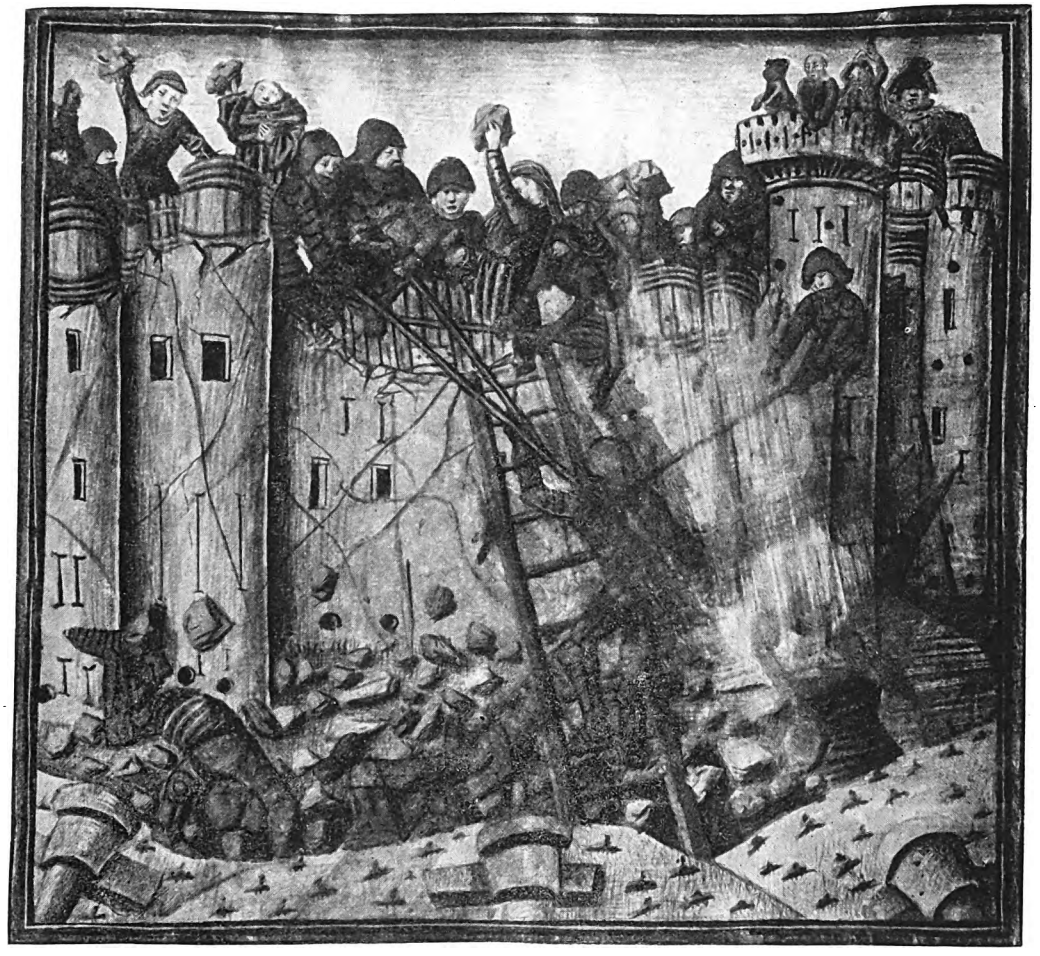

La Parabole de la Ville assiégée.

L'Ame baillant son Cœur à Contrition et à Crainte de Dieu.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'Ame clouée sur la Croix par les quatre Vertus.

Crainte de Dieu et Contrition
rendant à l'Ame son Cœur purifié.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le roi René faisant hommage de son œuvre
à Jean Bernard, évêque de Tours.

La Parabole de la Femme pauvre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

La Haye, Bibliothèque Royale, Ms. 76 F2, ff. 72 et 242.



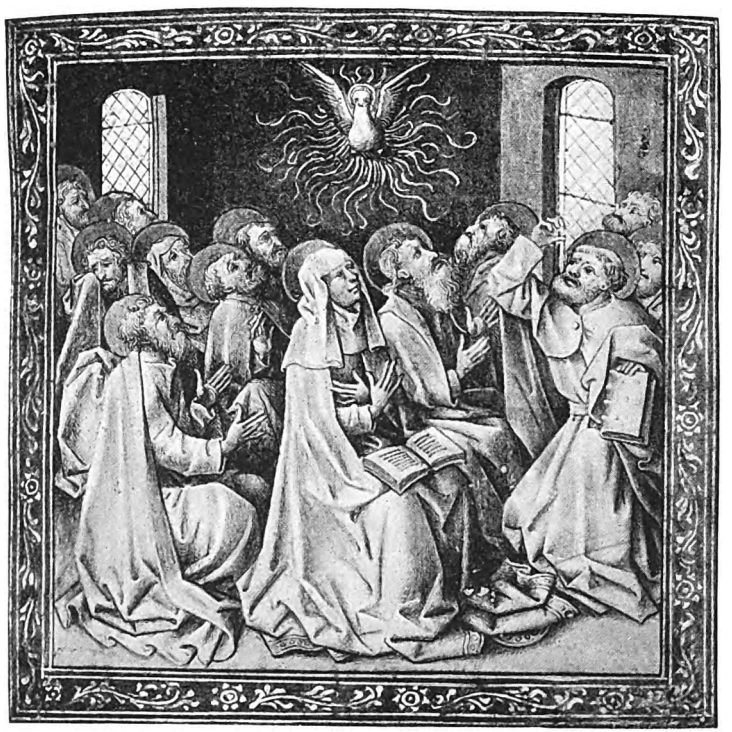

La Descente du Saint-Esprit.

Le Christ en croix.

Livre d'Heures de Philippe le Bon.

Digitized by Google

Digitized by Google

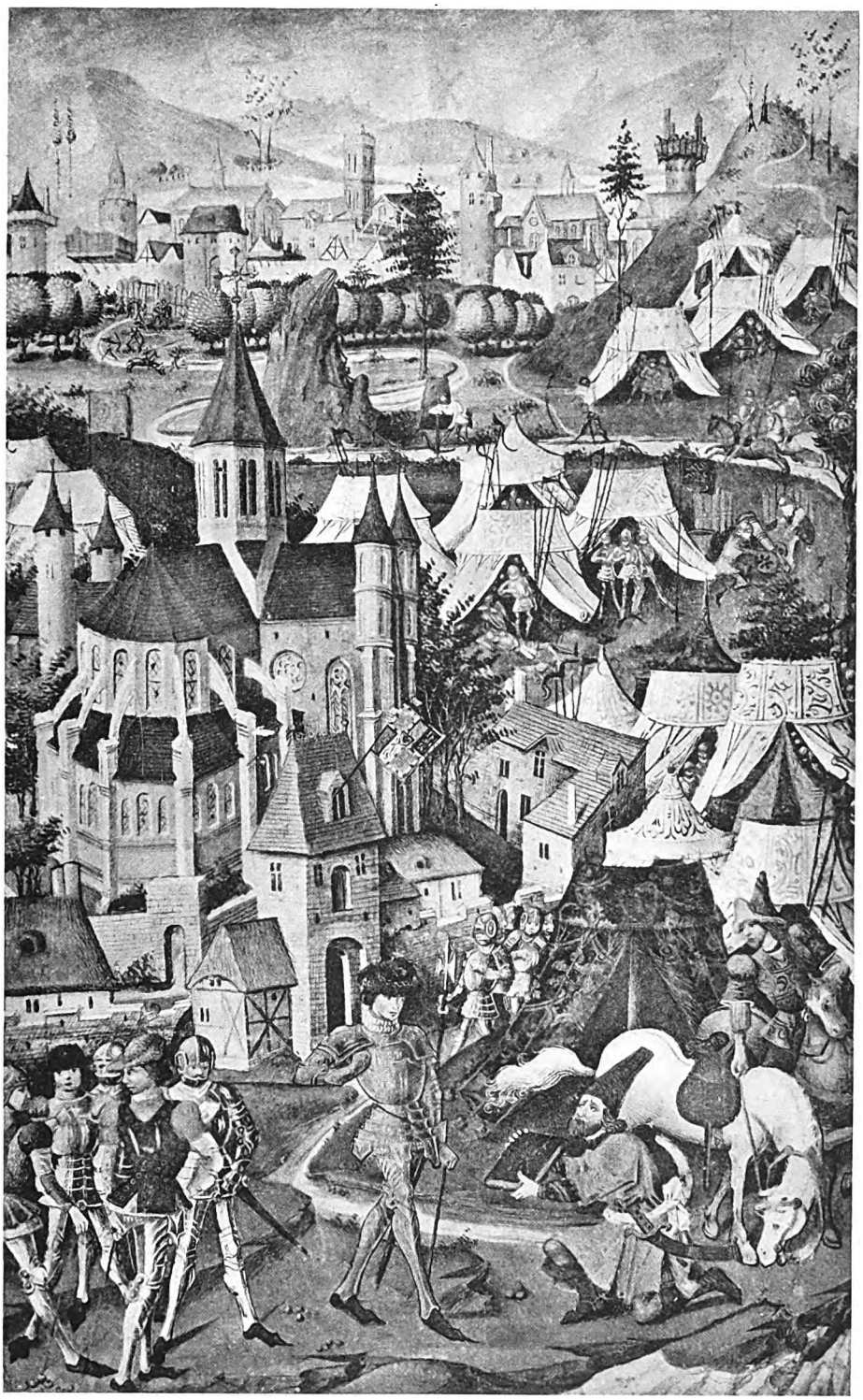

Bertrandon de la Brocquière offrant à Philippe le Bon,
duc de Bourgogne, une traduction du Coran.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google